

en ligne en ligne

BIFAO 20 (1922), p. 113-199

Paul Casanova

Notes sur les voyages de Sindbâd le marin.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

### **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

## NOTES

SUR

# LES VOYAGES DE SINDBÂD LE MARIN

PAR

#### M. PAUL CASANOVA.

L'histoire nous apprend que les débuts de la dynastie abbasside furent très brillants. La période qui s'étend du règne d'al Manṣoûr (136 Hég. = 754) à celui d'al Mâmoûn (198-218 = 813-833) fut d'une rare splendeur, qui s'est concentrée dans l'histoire et la légende d'Haroûn ar Rachîd, petit-fils du premier et père du second. Par une coïncidence unique, tout l'ancien monde jouissait en même temps d'une prospérité parfaite. En Occident, Charlemagne reconstituait l'empire romain et s'efforçait de rallumer les foyers de la civilisation latine. En Extrême Orient, la Chine connaissait, sous la dynastie des T'ang, la plus heureuse période de sa longue existence. Même l'empire byzantin devait obtenir, un peu plus tard il est vrai, avec la dynastie macédonienne, un instant de répit dans sa longue agonie.

Mais bientôt, en Occident, la famille de Charlemagne sombra dans les divisions, et la barbarie germanique reprit le dessus. Le funeste traité de Verdun, dont la France porte toujours la plaie béante que tant de luttes héroïques et sanglantes n'ont pu encore fermer, ouvrait l'ère des guerres sans cesse renaissantes qui ont si longtemps entravé de ce côté l'œuvre de la civilisation. En Orient, la Chine fut également en proie aux discordes et se débattit dans une impuissance qui devait, quelques siècles plus tard, la livrer aux hordes mongoles. L'empire arabe, par l'imprudence de ses khalifes, allait être la chose des mercenaires turcs et connaître toutes les déchéances.

Nulle part, certes, plus qu'à Baghdâd, foyer presque unique à ce moment de la civilisation musulmane, ne se firent sentir et la rapidité de l'élévation et la précipitation de la chute. Placée au centre de l'ancien monde, entre les grandes voies maritimes et terrestres qui relient l'extrême Occident à l'extrême Orient, cette ville célèbre regorgeait des richesses que le transit y faisait affluer.

D'ailleurs la région qu'elle domine, au milieu des canaux qui rejoignent le Bulletin, t. XX.

Tigre et l'Euphrate, est une des plus fertiles du monde. Dans les pays d'Orient, où les pluies sont rares, l'agriculture vit surtout d'irrigations, et cela est vrai particulièrement de la Basse-Mésopotamie comme de toute l'Égypte. Si les irrigations sont régulières et bien ordonnées, si la sagesse et la justice président à leur distribution, la richesse du sol se développe rapidement. Aussi, plus que partout ailleurs, une bonne administration et une autorité éclairée y engendrent la prospérité. Les troubles politiques, les brigandages, amènent la misère. Sous l'habile tutelle des premiers Abbassides, l'agriculture et le commerce prirent une extension incomparable, et il semble que l'augmentation de la richesse se soit faite très vite. Kisaï rapporte ce propos d'Haroûn ar Rachid: "Du temps d'al Mansour, le dirhem avait plus de valeur que n'en a le dinar aujourd'hui (1) ». Or le dinar est d'environ 4 grammes et demi d'or, le dirhem de 3 grammes d'argent. Kremer a montré comment, vers ce temps, on cessait d'évaluer les revenus de l'empire en dirhems pour compter en dinars (2). Mas où dì nous a donné, dans les Prairies d'or, quelques détails sur les richesses accumulées à cette époque. La mère d'Haroûn ar Rachid, Khaïzourân, avait un revenu de 160 millions de dirhems, plus de 100 millions de francs, qui devaient avoir alors une valeur relative bien supérieure. L'année où elle mourut (173 Hég.), Haroûn, son héritier, s'enrichit aussi des dépouilles d'un cousin de son père, Mouhammad ibn Souleimân (ibn 'Alì ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs), qui laissait plus de 50 millions de dirhems, sans compter les terres, les maisons et autres propriétés de rapport; son revenu était de 100.000 dirhems par jour (3). Tabarî rapporte qu'Haroûn, ayant appris l'arrivée des bateaux qui apportaient de Bassorah tout ce qu'on avait trouvé chez le défunt «qui fût digne du khalifat, هما يصلح للخلقة », fit tout entrer dans son trésor, sauf l'argent comptant. Il fit faire des billets ou bons, صكاك, qui furent soustraits à la connaissance des services de comptabilité et sur lesquels diverses sommes étaient écrites. Courtisans et chanteurs en reçurent, envoyèrent leurs domestiques, qui prirent dans les bateaux la part inscrite sur lesdits

<sup>(1)</sup> Ваїнакі, Kitâb al maḥāsin wa-l masāwi, édit. Schwally, Giessen 1902, p. 503. Cf. Journal asiatique, 1918, 11° série, t. XII, p. 459.

<sup>(2)</sup> Ueber das Einnahme Budget des Abbassiden Reiches vom Jahre 306 H. (918-919), Vienne

<sup>1887 (</sup>extrait du tome XXXVI des Denkschr. d. philosoph. histor. Klasse d. Kais. Akad. d. Wissensch.), p. 7.

<sup>(3)</sup> Prairies d'or, édit. et trad. Barbier de Meynard, VI, p. 289.

bons. Pas un dirhem ni un dinâr n'en revint à la caisse du Trésor public (1). Mouhammad ibn Souleïmân devait avoir gagné cette fortune célèbre dans son gouvernement de Bassorah, qui, un moment, s'était étendu à toutes les provinces maritimes des deux côtés du golfe Persique, le Bahrein, l'Oman, les districts d'al Ahwâz et du Fars, etc. (2). C'est dans ces régions qu'on pouvait, en pressurant les marchands de retour des fructueuses expéditions maritimes, se faire de brillants revenus (3). C'est sur mer, en effet, que se faisaient les fortunes les plus prodigieuses et les plus rapides. On racontait des histoires comme celle de Sa'îd le pauvre d'Aden; il avait remis à un capitaine de navire qui partait pour les mers d'Orient un peu de gros sel dans une cruche, à charge de lui acheter une bénédiction, barakat. Or, arrivé à destination, le capitaine entendit crier: "Qui veut une barakat?". C'était le nom d'un poisson. Acheté en échange d'un peu de sel, le poisson est vidé pour être conservé dans le reste du sel. On y trouve une perle énorme, qui fut plus tard vendue au khalife al Mou'tamid pour 100.000 dirhems; elle valait plus du double. Telle fut l'origine de la fortune des enfants de Sa'îd (4).

(1) Chronique, édit. de Goeje, III, p. 607-608. Voir encore sur ces richesses, Aboû-l Mahâsin, Noudjoum, édit. Juynboll, I, p. 471.

Y a-t-il une réminiscence de ce richissime gouverneur de Bassorah dans le conte d'Aboû-l Kâsim de Bassorah, dont la générosité et la richesse rendent jaloux le khalife Haroûn ar Rachid? (Chauvin, Bibliogr. ar., V, p. 8-10. Ajouter: Radloff, Proben aus der Volksliteratur... Süd-Sibiriens, Saint-Pétersbourg 1872, IV, p. 120 et 310).

- (2) Chronique, édit. de Goeje, III, p. 501 (année 163); 605 (année 170). Parmi ces provinces figure en ces deux passages une dont le nom m'est inconnu: القرض. Ni dans les géographes édités par de Goeje, ni dans Yâkoût, Hamdânî, Aboû-l Fidâ, je ne l'ai retrouvé.
- (3) Comparer l'aventure du Juif enrichi et pressuré, dans les *Merveilles de l'Inde*, édit. Van der Lith et trad. Devic, Leyde 1883-1886, p. 107. Sur Bassorah «ville commerciale par excellence», voir les remarques de Van Vloten,

Le livre des avares, par... al-Djahiz de Basra, Leyde 1900, p. 11.

(4) Merveilles de l'Inde, p. 96-97. Cette aventure a probablement donné naissance au conte de Kaslâne, le paresseux, que sa mère oblige à donner 5 dirhems à un capitaine de navire pour les faire fructifier. L'aventure est compliquée d'histoires de génies et de talismans, mais le résultat est le même : fortune extraordinaire venue de rien (Chauvin, Bibliogr. ar., VI, p. 64-67). L'historien persan Wassâf raconte une autre légende du même type; c'est un chat offert par une pauvre veuve de Sîrâf à titre de pacotille à faire valoir. Il est acheté à un prix extraordinaire dans un pays dévoré par les souris, où on ne connaît pas les chats; d'où fortune de la veuve et de son fils Kaïs, qui crée un nouveau royaume, celui des îles de Kaïs. Ce rapprochement a été fait par Clouston (Popular tales, II, p. 65 et seq.), citant la traduction de Wassaf par Sir Gore Ouseley, Biographical notices of Persian Poets, Londres 1846 (Orient. Transl. fund),

Les Merveilles de l'Inde, comme la Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine (1) et divers récits de Mas'oûdî dans les Prairies d'or, apparentés de très près à la Relation (2), ne sont que la continuation d'un cycle de légendes maritimes qui avaient pris naissance sous Haroûn ar Rachîd et qui nous ont été transmises par les Mille et une Nuits. Je veux parler des fameux voyages de Sindbâd le marin. On y voit sur le vif les habitudes de faste et de générosité si en honneur à cette époque, et l'on y apprend comment des fortunes inattendues s'édifiaient à Baghdâd sous le règne du légendaire khalife. A travers les récits merveilleux qui sont mis dans la bouche de Sindbâd on reconnaît aisément des détails véridiques, que la verve bien connue des marins et des voyageurs a embellis certes, mais n'a pas encore gâtés par de trop grandes invraisemblances, ni surtout par des interventions surnaturelles (3). Aussi ont-ils été étudiés de près par de nombreux savants et ont-ils attiré mon attention, lorsque j'ai voulu présenter à mes auditeurs du Collège de France le tableau de la société arabe dans les quatre premiers siècles de l'Hégire. J'ai pu sur plusieurs points ajouter quelques observations à celles de mes devanciers et voudrais les soumettre à la critique.

Tout d'abord, comme adjonction à la bibliographie de Chauvin (4) je ferai les remarques suivantes :

Page 6, dernières lignes. Der historische Kern in Sindbad's Seefahrten, dans Ausland, 1860, n° 36, n'est, comme je l'ai vérifié, sur l'indication même du sous-titre, que la traduction littérale d'un article du journal de Dickens, All the year round, 2° volume (14 janvier 1860), p. 268-270. Cet article

p. 230. Ce dernier remarque que l'histoire du célèbre Whitington, lord-maire de la cité de Londres, contient un épisode du même genre. Clouston (loc. cit., p. 77) le résume dans ces mots: "he bought a cat for a penny and sent her a venture beyond sea for which he got great riches in exchange".

On trouvera dans la Revue des Traditions populaires, décembre 1919 (XXXIV, p. 263-266), une variante du récit avec foisonnement par trois (coq, faucille, chat).

Je dois noter que Burton (Arabian Nights, édit. orig. X (Terminal Essay), p. 151) a très bien

vu que l'histoire de Kaslâne (Abu Mohammed hight Lazybones) appartient au cycle de Sindbâd «with a touch of Whittington and his Cat».

- (1) Éditée et traduite par Reinaud, sous ce titre, Paris 1845, 2 vol.
- (2) REINAUD, op. cit., Discours préliminaire, p. xvi-xxi et passim.
- (3) Sauf cependant dans la deuxième version du septième voyage, qui est une altération fort vraisemblablement très tardive.
- (4) Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes..., VII, Les Mille et une Nuits (4° partie), Liége et Leipzig 1903, p. 1-7.

est intitulé Sindbad come true, et est inspiré en partie du livre de Sir James Emerson Tennent, Ceylon, Londres 1860, 4° édit., 2 vol. (I, p. 596-597; II, p. 400-538), et en partie du livre de R. H. Major, India in the fifteenth century, 1857, que Chauvin a signalé immédiatement avant la mention de l'article d'Ausland. Les principaux passages de l'Introduction sont : pages xxx (analyse du mémoire bien connu de Walckenaer) et xxxvi (le rukh d'après Hole et d'autres auteurs); il termine p. xlv son étude de Sindbâd; page xxiii, il avait parlé des voyages de Soliman (la Relation) d'après Renaudot, Reinaud, Maury.

Page 7, je voudrais ajouter le livre, trop peu connu, de Devic, Le pays des Zendjs ou la côte orientale d'Afrique au moyen âge (Géographie, Mœurs, Productions, Animaux légendaires) d'après les écrivains arabes, par L. Marcel Devic, Ouvrage couronné par l'Institut, Paris, Librairie Hachette et Cie, 79, Boulevard Saint-Germain, 79, M DCCC LXXX III. — Montpellier, Typographie et lithographie de Bœhm et fils, in-8°, 280 pages (y compris le titre et le faux titre). Il y est question non seulement de la côte d'Afrique, mais aussi de la mer des Indes, et l'on y trouve plusieurs allusions à des épisodes de la Relation, des Merveilles de l'Inde et des Voyages de Sindbâd (entre autres, pages 236-254, une étude sur les oiseaux gigantesques, qui doit prendre place dans la liste dressée par Chauvin, ibid., p. 12-13, et dont j'aurai à reparler).

Il convient de signaler aussi un article de W. Golénischeff dans les Actes du Congrès des Orientalistes de Berlin, septembre 1881, Erste Hälfte III Africanische Section, p. 100-122, où sont faits des rapprochements (p. 113 et seq.) entre les contes de Sindbâd le marin et le récit de naufrage que contient le papyrus n° 1115 de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg (1).

(1) Il a repris et développé ce travail en 1906 dans le Recueil de travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes (connu sous le nom de Recueil Maspero), vol. XXVIII (1906). Il revient sur ces rapprochements, qu'il maintient, dit-il, malgré les objections que lui avait faites Maspero. En 1912 il a donné le texte du papyrus sous le titre de Conte du Naufragé (Bibliothèque d'Étude de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. II, le Caire 1912), mais il ne l'étudie qu'au point de vue

grammatical et lexicographique, sans nouvelle discussion sur le fond même du récit. Cf. une étude récente de M. Eug. Dévaud, de Fribourg (Suisse), dans le Recueil de travaux, XXXVIII (1916), p. 188-210. On y trouvera la bibliographie du sujet (ajouter que la première publication est celle des Actes du Congrès de Berlin, 1881).

Burton (Arabian Nights, édit. orig. X (Terminal Essay), p. 152-153) fait une assez vague allusion à ce «Coptic travel-tale».

### I. — LA DATE DU CONTE.

La première question que je vais examiner ici est celle de l'époque probable où les *Voyages* ont été rédigés. La seconde est celle de leur rapport avec le recueil des *Mille et une Nuits*. Elles sont d'ailleurs intimement liées.

Dans son mémoire paru dans la revue hollandaise, le Gids, de 1889, de Goeje (1), qui en a fait jusqu'ici l'étude la plus complète, est d'avis qu'ils font partie de la rédaction la plus ancienne des Mille et une Nuits et qu'ils ont été écrits à Baghdâd au xe siècle de notre ère (2) (vers 300 de l'Hégire). Nöldeke émet sensiblement la même opinion et en place la rédaction au plus tard en 300 à Bassorah (3). La rencontre de ces deux savants, qui écrivaient presque en même temps, est typique. On peut dès lors s'étonner que Brockelmann, qui cite la note de Nöldeke, affirme dans son histoire de la littérature arabe (II, p. 59) que le roman maritime de Sindbâd est parmi les récits qui se sont glissés dans les 1001 nuits, quoique avant eu originairement une existence indépendante. M. Clément Huart a enchéri à son tour en ces termes : «En outre on a introduit, pour ainsi dire de force, dans ce cadre d'historiettes populaires... même un roman d'aventures maritimes, l'histoire de Sindbâd le Marin (4) n. Et, dans le compte rendu qu'il faisait du Recueil de relations de voyages relatifs à l'Extrême Orient publié récemment par M. Gabriel Ferrand, il estime que les Voyages y sont « classés à tort sous la rubrique Mille et une Nuits; on sait que ces Voyages ne font pas partie du fameux recueil de contes (5) n.

- (1) Pour les indications bibliographiques complètes, se reporter au livre de Chauvin, cité plus haut.
- (2) Page 279: "reeds tot de oudste Arabische redactie de Nachtvertellingen behoord hebben en, naar mijne meening, stellig in de 10° eeuw en wel in Bagdad zijn geschreven".
- (3) Zu den ägyptischen Märchen, dans Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch., XLII, 1888, p. 68. Ayant parlé de ce qu'il appelle dans les Mille et une Nuits «zu dem wenigstens stofflich noch aus der alten Baghdader Sammlung herrührenden Bestande», il ajoute dans la note 2:

"Zu letzterem rechte ich neben vielen mehr novellistischen Erzählungen im besondern die Fahrten Sindbads die einen blühenden Seehandel von Basra zur Voraussetzung haben und spätestens 300 d. H. abgefasst sind».

- (4) Littérature arabe, Paris 1902, p. 394.
- (5) Journal asiatique, 1918, 11° série, t. XII, p. 174. M. Huart a pour lui l'autorité de S. de Sacy, qui a écrit dans sa dissertation sur les Mille et une Nuits: « Comme tous les critiques en tombent d'accord, les Sept voyages de Sindbad le marin... sont des interpolations tout à fait étrangères aux Mille et une Nuits» (Revue de

Je ne partage pas cette opinion de mon savant collègue et vais développer mon point de vue.

Nöldeke donne une indication rapide, sans discuter la date qu'il propose. De Goeje au contraire raisonne. Il se fonde sur ce que certaines parties du texte des *Voyages* sont identiques à des passages de l'ouvrage géographique d'Ibn Khordâdbeh, qui écrit vers le milieu du ixe siècle, et que, d'autre part, l'influence de ces *Voyages* est attestée sur des romans occidentaux aux xie et xiie siècles, d'où la probabilité du xe siècle pour la rédaction des *Voyages* (1).

J'avoue que ce raisonnement ne me paraît pas concluant et que je suis plutôt frappé d'un fait que j'avais déjà remarqué et que M. G. Ferrand a très justement énoncé, c'est que Sindbâd ne parle pas de la Chine : il ne dépasse pas les îles de la Sonde (2). Or tous les récits maritimes que reproduit M. Ferrand, et ils sont nombreux, font à la Chine une part importante; Ibn Khordâdbeh en parle également. Lorsque Sindbâd parle des ceintures que l'on fait avec les cornes du rhinocéros (3), il ne dit pas que ces ceintures sont très recherchées en Chine, mais Ibn Khordâdbeh, qui fait une description semblable, le dit (4). C'est donc plutôt ce dernier qui serait le copiste. Il est cependant plus rationnel de supposer qu'Ibn Khordâdbeh a utilisé des données antérieures, également connues du rédacteur des Voyages, en y ajoutant d'autres encore inconnues de ce dernier. On peut encore supposer, si l'on veut que ces données aient été empruntées au géographe, qu'elles ont été ajoutées après coup, dans une rédaction tardive. Sur un point, cette deuxième

Paris de 1829, t. V, p. 72, et Moniteur universel de 1829, p. 1802, col. 1). Cf. un autre mémoire sur le même sujet dans les Mémoires de l'Institut Royal de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), t. X, p. 30-65.

Ce n'est pas manquer au respect dû à la mémoire de l'illustre orientaliste que de dire que cette dissertation n'a rien ajouté à sa gloire et que le progrès des études arabes a conduit les savants modernes à d'autres conclusions que celles qu'il y a adoptées.

- (1) Op. laud., p. 311.
- (2) Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême Orient

du viii au xviii siècles, Paris 1894 (t. II), p. 564.

- (ذكروا ان هذا القون: Langlès-Savary, p. 483) يصير منه مناطق كل منطقة تساوى الف دينار (fin du 2° voyage).

hypothèse paraît confirmée par un manuscrit de la Bibliothèque nationale : dans le passage où Sindbâd parle, au début de son premier voyage, de la mer Orientale et de ses limites, il est dit que ces indications sont tirées du livre des routes et des royaumes, المسالك والمالك والمالك C'est précisément le titre de l'ouvrage d'Ibn Khordâdbeh, et bien que d'autres géographes aient également donné ce nom à leurs livres (2) et qu'Ibn Khordâdbeh n'en soit peut-être pas l'inventeur, on peut croire que c'est à lui que se réfère ce texte. Mais pourquoi cette mention unique? Il est bien d'autres passages communs avec le géographe, comme de Goeje l'a montré. Si le rédacteur du manuscrit l'avait su, il les aurait signalés. Il est probable que c'est par hasard qu'il a remarqué celui-là et qu'il l'a indiqué pour faire parade de son érudition; je ne pense pas que l'in lication appartienne au texte primitif. En un mot, l'identité incontestable des deux textes dans différents passages n'empêche pas, à mon avis, leur indépendance réciproque; l'un et l'autre peuvent avoir puisé aux mêmes sources. Dans ce cas, Sindbâd, qui ne connaissait pas la Chine, a dû faire sa relation à une époque antérieure à Ibn Khordadbeh, qui la connaît.

Quelle est cette époque? C'est ce qu'il est difficile de dire, la question des rapports entre la Chine et l'empire des khalifes n'étant pas encore bien élucidée. Reinaud signale l'établissement de commerçants arabes à Canton dès 758 de notre ère, donc bien avant Haroûn ar Rachîd (786), et une ambassade de ce khalife auprès de l'empereur «quelque temps après». Il parle ensuite des relations des empereurs avec les régions occidentales et affirme que leur puissance s'étendit pendant quelque temps jusqu'aux bords de la mer Caspienne (3). Mais ce sont des relations par les routes terrestres; les relations par des routes maritimes résultent-elles de cet établissement des commerçants arabes à Canton dès 758? Il faudrait alors reporter les Voyages de Sindbâd bien avant cette date et attribuer à Mansoûr (754-775) ce que

<sup>(1)</sup> Catalogue de Slane, nº 3648, 3 v°.

<sup>(2)</sup> Istakhri et Bekri; cf. Brockelmann, Arab. Litter., I, p. 229, 476.

Hàdji Khalfa (édit. Flügel, V, p. 509-612) compte une quinzaine d'auteurs différents ayant adopté ce titre; mais son énumération est un peu confuse.

<sup>(3)</sup> Op. cit., Discours préliminaire, p. cix et exxix-exxx. D'autres auteurs que j'ai consultés, comme Richtofen, China, Berlin 1877 (I, p. 530-578), et Bretschneider, On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs..., Londres 1871 (p. 6-11), n'éclaireissent pas la question,

l'auteur des Voyages attribue à Haroûn ar Rachîd. C'est le cycle haroûnien des Mille et une Nuits qui se serait emparé de l'épisode au profit de son khalife favori. C'est fort possible. Cependant pour les raisons que j'ai indiquées plus haut, je crois que la grande fortune de Bassorah, due à l'extension des voyages dans la mer des Indes, doit dater plutôt du temps d'Haroûn ar Rachîd, où un brusque changement dans la richesse publique et privée semble bien s'être manifesté. J'adopte donc, jusqu'à plus ample informé, la donnée historique des Voyages: « à l'époque du khalife Haroûn ar Rachîd (1) ».

Je considère également comme authentique l'ambassade du roi de Ceylan (Serendîb) au khalife par l'intermédiaire d'un négociant amené, par un naufrage ou autrement, dans l'intimité de ce roi. L'histoire des expéditions maritimes de tous les temps est pleine d'épisodes semblables, et il n'y a aucune raison de mettre celui-là en doute. Je conclus que les récits de Sindbâd sont authentiques dans leur ensemble et que leur relation a servi de base aux renseignements utilisés plus tard par Ibn Khordâdbeh sur l'Inde, soit que cette relation appartienne au véritable ambassadeur, soit qu'elle ait été ajoutée au récit de l'ambassade pour en faire un ensemble qui a été rattaché plus tard à un épisode des Mille et une Nuits.

Avant de parler de cet épisode, il est bon de signaler dans la formation des littératures populaires ce que j'appellerai la loi du foisonnement. Un récit est doublé, triplé, ou amplifié davantage par répétition au fur et à mesure qu'il passe de bouche en bouche. Le plus souvent, c'est le nombre fatidique trois qui est adopté. Ainsi, dans les *Mille et une Nuits*, il n'y a qu'un bossu mort par accident et dont le cadavre encombrant déclenche de nombreuses péripéties (2); dans le conte des trois Ménestrels (3), il y a trois bossus. Dans le thème des animaux secourables, d'où est dérivé le thème des animaux reconnaissants (4), je suis convaincu qu'il n'y a eu au début qu'un poisson, le dauphin

Bulletin, t. XX.

16

<sup>(1)</sup> Ces mots figurent dans le titre des rédactions isolées et dès la première ligne des rédactions appartenant aux Mille et une Nuits.

<sup>(2)</sup> CHAUVIN, Bibliogr. ar., V, p. 180-182. Sur le cadavre embarrassant, cf. ibid., p. 217-218. L'épisode des Mille et une Nuits fait voyager le cadavre trois fois.

<sup>(3)</sup> BÉDIER, Des Fabliaux, Paris 1911, 3° édit. (conforme à la 2°), p. 236-246; cf. E. Cosquin, Contes populaires de Lorraine, Paris [1886], II, p. 333-337. Dans le conte annamite qu'il y mentionne, il y a quatre cadavres.

<sup>(4)</sup> Pour la bibliographie de ce thème, voir Chauvin, Bibliogr. ar., II, p. 107.

de la légende grecque secourable à l'homme par pure sympathie; il a été associé à plusieurs autres, généralement deux, dans les innombrables variantes de ce thème. Dans le conte de Tapalapautau, si magistralement étudié par le regretté E. Cosquin (1), l'aventure du naîf qui obtient du bon Dieu deux talismans, les perd et les regagne par un troisième, il n'y a eu probablement au début que deux talismans : le premier acquis et perdu, le second servant à retrouver le premier. Le thème du deuxième talisman servant à retrouver le premier perdu est un des plus fréquents du folklore. J'en prépare une étude sous la forme restreinte de l'anneau perdu et retrouvé (2). Je pourrais multiplier ces exemples, mais cela m'entraînerait trop loin, et je compte y revenir dans ladite étude. Je me contenterai de dire que les Voyages de Sindbâd présentent un exemple caractéristique du foisonnement : les deux voyages réels qui répondent aux sixième et septième de la rédaction actuellement connue ont été renforcés de cinq autres. Le premier en particulier, où Sindbâd est en relation avec le Maharadja, paraît bien un doublet du sixième. Les cinq premiers sont en quelque sorte une préface. Quant au septième, il a été, dans certaines rédactions, déformé complètement par l'introduction d'éléments surnaturels, génies, etc. (3).

J'en viens à cet épisode des Mille et une Nuits que ceux qui ont étudié les Voyages de Sindbâd ont laissé de côté, et qui cependant ne me paraît pas négligeable. C'est celui du portefaix, lequel est appelé tantôt Sindbâd et tantôt Hindbâd (4). Les aventures de portefaix constituent dans l'ensemble des Mille et une Nuits un thème assez autonome sur lequel je voudrais dire quelques mots. D'abord il faut noter sur deux points au moins l'incontestable analogie

<sup>(1)</sup> Contes populaires de Lorraine, Paris [1886], I, p. 50-59.

<sup>(2)</sup> Je l'ai annoncée à la Société Asiatique le 10 janvier 1919. Voir le procès-verbal de la séance dans *Journal asiatique* de 1919, 11° série, t. XIII, p. 134.

<sup>(3)</sup> Chauvin, Bibliogr. ar., VII, p. 27-29. Burton a critiqué, au point de vue littéraire, l'agencement des Voyages. Pour lui, ce sont les premiers qui ont le plus d'intérêt et qui, par conséquent, auraient dû être reportés à la fin (Arabian Nights, édit. orig., X (Terminal Essay),

p. 168). Cela peut se défendre, et j'y verrais volontiers la conséquence de ce remplissage par foisonnement populaire que je crois y reconnaître. Cette variante tardive de l'*Odyssée* n'a pas été composée par un Homère.

<sup>(</sup>qui doit se prononcer correctement as Sindabâd ou as Sindibâd) et al Hindibâd (Hindabâd) الهندياد. L'article arabe se retrouve dans tous les textes que j'ai eus sous les yeux. La forme مندياد se rencontre aussi, mais exceptionnellement (voir plus loin, p. 128).

entre l'histoire du portefaix Sindbâd (Hindbâd) et celle du portefaix anonyme que la traduction de Galland donne immédiatement avant (1). Dans celle-ci, la scène se passe aussi à Baghdâd du temps d'Haroûn ar Rachîd, que l'on voit paraître à un moment donné. L'aventure du portefaix sert de cadre à cinq histoires (de trois calenders et de deux dames).

Y a-t-il eu originairement un cycle du portesaix ou hammâl? Caylus donne un autre récit de portesaix assez singulier, dont je n'ai pas retrouvé l'origine (1). Il se peut qu'il ait sait partie des traductions saites par les Jeunes de Langues et déposées à la Bibliothèque nationale, que Caylus aurait utilisées pour ses contes, s'il saut en croire Loiseleur-Deslongchamps (2). Je ne l'ai pas retrouvé dans celles de ces traductions qui s'y trouvent encore aujourd'hui.

Ce portefaix, fils de famille ruiné (qui a peut-être inspiré le Salvator d'Alexandre Dumas (3)), se retrouve encore dans le conte du cinquième

(1) CHAUVIN, Bibliogr. ar., VI, p. 146.

(2) Ibid., IV, p. 133, Chauvin renvoie, à ce sujet, à J. des Scavans, 1763, janvier, p. 93. C'est l'édition in-12 d'Amsterdam; dans l'édition in-4°, c'est page 45. Le savant conservateur des Manuscrits orientaux à la Bibliothèque nationale, M. Blochet, m'a appris que ces traductions, qui appartenaient autrefois à un fonds spécial, ont été fondues dans le fonds turc, et il m'a communiqué le supplément manuscrit au Catalogue turc, où elles sont énumérées des n° 886 à 951. Je n'y ai pas retrouvé les prototypes des divers contes de Caylus, sauf peut-être dans le 950 où, au revers d'une carte à jouer qui y est insérée, un anonyme dit y avoir pris «quelquesunes des histoires neuves et jolies ». Ce seraient les numéros suivants de la Bibliographie des ouvrages arabes de Chauvin : (Mille et une Nuits) 128 (avec un prologue) et 66 (Nazr Ayyar, dont Caylus a fait Naz Rayyar). Dans le manuscrit 944 on trouve aussi le nº 348 de Chauvin; mais c'est un conte très répandu, tandis que les deux autres ne sont connus que par Caylus.

On retrouve la même assertion que celle de Loiseleur-Deslongchamps, mais sans plus de preuves, dans une fiche fournie à Burton (qui n'en dit pas l'origine) sur le recueil de Caylus. *Arabian Nights*, édit. orig., X (*Appendix* II by W. F. Kirby), p. 510.

Quant au passage du Journal des Sçavans, il nous apprend seulement qu'il y a «à la Bibliothèque du Roi beaucoup de traductions d'Historiens Turcs et Arabes faites par les Enfans de langues». Il n'y est pas question d'emprunts par Caylus, comme le rapprochement fait par Chauvin semble le suggérer.

(3) Les Mohicans de Paris; Salvator (suite des Mohicans de Paris). Ce commissionnaire n'est autre qu'un fils naturel du marquis de Valgeneuse. Ruiné par un notaire faussaire, il passe pour suicidé, mais il s'est décidé au travail. La légende du grand seigneur portefaix est-elle une réminiscence du sobriquet de hammâl donné par les anciens Bédouins à leur chef? Voir la brillante étude du savant P. Lammens, Berceau de l'Islam, Rome 1914, p. 249-251.

A titre documentaire je rappellerai qu'en 324 Hég., Ibn al Athir (Kâmil, édit. Tornberg, VIII, p. 239-240) signale un personnage appelé Aboû Dja'far Mouhammad al Hammâl. Cf. De-

vizir (1) et, sous cette dernière forme, il s'apparente à celui du troisième calender, lequel a de commun avec Sindbâd l'enlèvement par le rokh. D'autre part, dans le conte de Caylus, il y a un élément d'un autre caractère, je veux dire la pierre lumineuse dont j'ai parlé ailleurs et sur laquelle j'ai réuni des notes assez nombreuses (2). Cet élément appartient proprement au conte du cordier ou habbâl et peut-être est-ce une confusion verbale qui a transformé le habbâl en hammâl (3). C'est là, je l'avoue, une hypothèse assez risquée; mais il est remarquable que le conte du habbâl, qui chez Galland fait partie d'une trilogie appartenant au cycle haroûnien, est remplacé dans une autre forme de la trilogie (donnée par Spitta) par un épisode apparenté de très près à celui du troisième calender et à celui du cinquième vizir : l'enlèvement par le rokh dans un séjour de délices, suivi de l'épreuve de curiosité (4). Dans la

FRÉMERY, Mémoire sur les émirs al-oméra, Paris 1848 (Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions, 1re série, t. II), tirage à part, p. 19, 20, 30. — Il y avait à Baghdâd, dans la partie occidentale, la rue des portefaix, شارع للماليين (Mas'oûdî, Prairies d'or, VIII, p. 283). Dans le conte de Hadidiàdi et les coureurs nocturnes (Chauvin, Bibliogr. ar., VI, p. 35), la version d'al Diahidh (Le livre des beautés et des antithèses, édit. Van Vloten, Leyde 1898, p. 52-53) parle d'un hammâl qui est mis à mort, tandis que les autres sont libérés, sans que la raison de cette sévérité soit donnée. Ibn Tiktakâ rapporte la singulière aventure d'un hammâl de Baghdad qui devint gardien des colombiers du khalife al Moustansir, puis prit sur son fils et successeur al Mousta'sim (640-656) un empire extraordinaire. Il devint son confident tout-puissant, ayant même le pas sur le vizir (Fakhrî, édit. Ahlwardt, Gotha 1860, p. 44; traduction Amar, Archives marocaines, 1910, p. 61).

(1) Chauvin, Bibliogr. ar., VIII, p. 47-48. Voir les remarques de Loiseleur-Deslongchamps, Essai historique sur les contes crientaux des Mille et une Nuits, Paris 1838, p. 136-138. C'est la reproduction de sa préface à l'édition des Mille et une Nuits, Paris 1838,

- (2) Le joyau d'Haroûn ar Rachîd, dans Journal asiatique, 11° série, t. XII, p. 457-464.
- (3) Si le habbâl est lui-même né d'une confusion entre la pierre lumineuse djabal «montagne» et habal «corde» (Le joyau, p. 457, 461, note 2), ce serait un curieux exemple des déformations dues à cette «maladie du langage» dont Max Müller a trop abusé, mais dont cependant on ne doit pas nier l'influence. Il suffit de ne pas y chercher l'explication unique des mythes, mais d'y voir une cause accidentelle de déviation des contes.
- (4) Ce thème a fait récemment l'objet d'une longue étude très substantielle de M. Gaudefroy-Demondernes, Cent et une Nuits, Paris 1911, p. 39. Outre le récit, auquel je fais allusion, qui se trouve dans les contes arabes transcrits en caractères européens à la fin de la grammaire arabe de Spitta (Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Ægypten, Leipzig 1880, p. 444-448), il convient, je crois, de rapprocher le conte de la Corbeille donné par Caylus (Chauvin, Bibliogr. ar., VI, p. 242), où l'épreuve a un caractère différent et où l'enlèvement et le retour se font toujours par la voie des airs, mais sans intervention ailée.

J'oserai proposer l'explication suivante de la

version de Spitta, le tailleur est enlevé par un oiseau (non spécifié) vers un séjour enchanteur dont il est chassé pour avoir ouvert une porte défendue. La trilogie de Spitta (le mendiant repentant, la jument battue, le tailleur effrayé) est, sauf le troisième épisode et la sanction que lui donne le sultan, à peu près identique à celle de Galland. Le tailleur (khayyât) est donc assimilable au cordier (habbâl) de Galland et au portefaix (hammâl) du conte du cinquième vizir. Sans parvenir à démêler exactement aujourd'hui les relations de cause à effet qui ont pu jadis réunir ces divers contes, on voit qu'ils ont un air de famille et qu'ils sont, par quelque côté, interchangeables, si je puis dire. Je ne crois donc pas qu'on puisse détacher Sindbâd des Mille et une Nuits (1). Il appartient au cycle du portefaix, lequel est, peut-être, un des éléments essentiels de la légende haroûnienne, mais sur lequel nous n'avons pas encore de renseignements assez précis pour être affirmatifs.

Il est vrai que les Voyages se présentent très souvent d'une façon autonome, et l'on connaît un certain nombre de manuscrits où ils sont racontés isolément; mais cela peut se dire de beaucoup d'autres contes, en particulier de ceux qu'on trouve joints aux Voyages dans quelques-uns de ces manuscrits. D'ailleurs, je ne crois pas qu'on possède des procédés de précision pour décider de ce qui appartient ou n'appartient pas à l'ensemble des Mille et une Nuits (2).

constitution de ce thème. L'enlèvement par l'aigle (plus tardivement le rokh) est une réminiscence de Ganymède enlevé par l'oiseau de Jupiter au ciel, donc (pour des Chrétiens et des Musulmans) au paradis. L'idée du paradis a entraîné pour ces derniers l'épisode des quarante jeunes filles (les houris du Coran). Par les Chrétiens, comme par les Musulmans, il y a eu en outre contamination biblique: le paradis terrestre et ses délices; l'interdiction de goûter à l'arbre du bien et du mal; la fatale curiosité; la chute. La porte défendue, dont l'ouverture entraîne le malheur, n'est-elle pas une variante de la boîte de Pandore? Pandore est proprement l'Ève grecque.

(1) Remarquez encore que la deuxième version du 7° voyage est apparentée à Hasan de Bassorah, que Chauvin étudie avec raison sous

la même rubrique que Sindbád (Bibliogr. ar., VII, p. 29-39). Or llasan de Bassorah offre une des plus curieuses variantes de l'enlèvement par le rokh, le château des jeunes filles, la porte défendue, avec dénouement plus compliqué, mais heureux.

(2) Voir les intéressantes tentatives de Chauvin, Recension égyptienne des Mille et une Nuits, Liége-Bruxelles 1899, et d'OESTRUP, Studier over Tusind og en Nat, Copenhague 1891 (voir Chauvin, Bibliogr. ar., IV, 7 n° 19 P et 19 M). Ce dernier travail a été traduit et analysé en partie par Galtier dans Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, le Caire 1912, t. XXVII, p. 135-154, et repris par son auteur dans l'Encyclopédie musulmane (§ Alf laila). Galtier (ibid., p. 155-194) a fait la critique de la Recension égyptienne de Chauvin.

Ce qu'il y a de certain, c'est que quelques-unes des versions complètes des Mille et une Nuits contiennent les Voyages, et que c'est par ces derniers que Galland a été amené à la connaissance du célèbre recueil. A ce titre, le premier manuscrit qu'il a eu entre les mains et que je crois avoir retrouvé, constitue un document de premier ordre dans l'histoire littéraire, car c'est à lui que nous devons la première idée de la traduction de 1704, qui devait ensuite donner naissance à tant d'éditions, de traductions, d'imitations.

Loiseleur-Deslongchamps a remarqué le premier, je crois, que Galland avait d'abord connu les Voyages et les avait traduits en premier lieu (1). Galland y fait allusion en ces termes dans son épître dédicatoire à la Marquise d'O: « J'ose vous demander pour ce Livre, la même protection que vous avez bien voulu accorder à la traduction Française de sept Contes Arabes, que j'eus l'honneur de vous présenter. Vous vous étonnerez que depuis ce temps-là je n'aye pas eu l'honneur de vous les offrir imprimez. Le retardement, Madame, vient de ce qu'avant de commencer l'impression, j'appris que ces Contes étaient tirez d'un recueil prodigieux de Contes semblables, en plusieurs volumes, intitulé *Les Mille et une Nuits*. Cette découverte m'obligea de suspendre cette impression et d'employer mes soins à recouvrer le Recueil. » Ces sept contes sont les sept voyages de Sindbâd, affirme Loiseleur-Deslongchamps, et Zotenberg, qui ne connaît pas cette affirmation, arrive à la même conclusion, mais c'est en apportant un nouvel élément qu'on peut considérer comme décisif (2). C'est un passage de la correspondance de Galland avec l'évêque d'Avranches, Daniel Huet, à la date du 25 février 1701, ainsi conçu: «J'ai aussi une petite traduction, faite sur l'arabe, de contes qui valent bien ceux des Fées que l'on publia ces années dernières avec tant de profusion qu'il semble enfin que l'on en soit rebuté. Il y en a deux qui semblent avoir esté tirez d'Homère. En effet, l'on y reconnait dans l'un la fable de Circé (3) et celle de Polyphème dans l'autre (4). 77 Zotenberg a constaté, d'autre part, que le manuscrit des Mille et une Nuits qui avait appartenu à Galland

<sup>(1)</sup> Essai historique, p. 11.

<sup>(2)</sup> Histoire d'Ald al-din ou la lampe merveilleuse, texte arabe publié avec une notice sur quelques manuscrits des Mille et une Nuits (Notices et Extraits, t. XXVIII, 1<sup>re</sup> partie, p. 167-320),

p. 4 du tirage à part (Paris 1888).

<sup>(</sup>Chauvin, Bibliogr. ar., VII, p. 19, note 1).

<sup>(</sup>GHAUVIN, *ibid.*, p. 15-17).

et qui est à la Bibliothèque nationale ne contient pas les Voyages, et il s'est demandé pourquoi Galland les avait insérés ainsi entre le premier et le deuxième volume de sa traduction (1). Je crois que c'est l'histoire du premier portefaix avec les trois dames de Baghdâd qui a entraîné le traducteur à utiliser, immédiatement après, les contes qu'il avait depuis si longtemps en portefeuille. C'est ce que prouve la transition adoptée par lui : « Sire, sous le règne de ce même Calife Haroûn ar-Raschid dont je viens de parler, il y avait à Baghdâd un pauvre Porteur...». Cette liaison naturelle des deux contes est, je crois, une preuve indirecte de ce que j'ai dit plus haut sur le cycle du portefaix et la dépendance des Voyages à l'égard de ce cycle.

J'ai retrouvé, d'une façon tout à fait inattendue, les deux manuscrits dont Galland s'est servi et dont il avait tiré sa traduction avant de connaître tout le recueil. Ils sont tous deux à la Bibliothèque nationale, où ils sont accompagnés de quelques autres que j'ai examinés aussi. Je vais donner une notice des uns et des autres.

(1) 'Alâ al-din, p. 4 à g. Cf. les remarques de Loiseleur-Deslongchamps dans son édition des Mille et une Nuits, Paris 1838, p. xxxiv-xxxv, et son Essai historique sur les contes orientaux des Mille et une Nuits, Paris 1838 (qui reproduit la préface de l'édition), p. 103, \$ VIII, Manuscrits. J'ai soigneusement vérifié les assertions de Zotenberg et les ai reconnues scrupuleusement exactes. Pour ce qui est de l'ancienneté du manuscrit, je suis de son avis; je vais même plus loin que lui. Burton (Supplemental Nights, VI, p. 441, note 2) dit que Zotenberg l'a informé qu'il avait des raisons de croire le manuscrit plus ancien que la deuxième moitié du xiv siècle (cf. Chauvin, Bibliogr. ar., IV, p. 197, qui cite Burton (2° édit.), XII, p. 262, note 2). Je crois personnellement qu'il est du

xiiie siècle. L'écriture est du style ayyoûbite (vers la fin des Ayyoûbites d'Égypte, 640 environ de l'Hégire). Pendant que j'étudiais le manuscrit à la Bibliothèque nationale en juin 1919, le hasard voulut que mon ami M. van Berchem, le maître incontesté de l'épigraphie arabe, s'y trouvât aussi. Sans le prévenir de la question, je lui soumis le manuscrit et il eut la même impression que moi. Je dois cependant ajouter que je crois avoir remarqué que l'évolution de l'écriture de Syrie retardait généralement sur celle de l'Égypte. Comme Galland dit, dans sa préface, qu'il a fait venir le recueil de Syrie, il est possible que le type ayyoûbite de ce manuscrit appartienne à une époque plus récente, peut-être à la fin du xm' siècle, mais sûrement pas plus tard.

# II. — LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Les deux manuscrits ayant appartenu à Galland portent dans le Catalogue de Slane les n° 3645 et 3646. Je désigne le 3646 par A; le 3645 et les suivants par B. Ce sont : B¹ le 3645, B² le 3667, B³ le 5176 (¹), B⁴ le 3615, B⁵ le 3648, B⁵ le 3647, B⁵ le 3649. Il n'y a que B⁴ qui appartienne au recueil des Mille et une Nuits; les autres ne contiennent que les voyages de Sindbâd quelquefois avec un ou deux autres contes que l'on retrouve, d'ailleurs, aussi dans les Mille et une Nuits.

A. Le 3646, qui a conservé son cartonnage oriental primitif, porte à l'intérieur de ce cartonnage la signature de Galland. Je pense que c'est le premier qu'il a acquis, car il n'a aucun numéro d'ordre, tandis que le 3645, qui porte aussi le nom de Galland, en a un. Il a d'abord appartenu à la Bibliothèque de l'Arsenal (2). Le premier feuillet au recto porte ces mots, que je reproduis textuellement : «hist. et avant. de Sainde Bade roman arabe an turc fort commun » et ce titre arabe : مند قصة السندباد البحرى وما جرى له في السبعة سفرات وما عني الاهوال في البحر هذه قصة السندباد المحرى وما جرى له في السبعة سفرات وما المناباد المحرى وما جرى المناباد المناباد المحرى وما جرى المناباد المناب

Le texte se distingue des autres par deux particularités; la première est qu'il parle dans le 6° voyage de la ville de Nâkoûs , qui est à dix jours

(1) Ce numéro ne figure pas dans le Catalogue imprimé. Il apportenait au fonds des traductions et n'a été versé au fonds arabe que plus tard. C'est le seul des manuscrits utilisés par Langlès que j'aie pu identifier.

(3) Voici à ce sujet les renseignements que je dois à l'amabilité de M. Henry Martin, l'érudit administrateur de cet établissement.

«C'est par arrêté ministériel du 15 novembre 1860 que les 115 manuscrits orientaux qui s'y trouvaient, dont 26 arabes, ont été attribués à la Nationale; ils y ont été transportés le 30 mai 1861. Le manuscrit A appartenait en 1780 au marquis de Paulmy, fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Le catalogue manuscrit de Paulmy (manuscrit 6290 de l'Arsenal) lui donne le n° 6054 B. 7 En effet, le cartonnage porte au revers du plat initial (qui est le plat final dans un manuscrit arabe) la mention B. d. n° 6054 qui y répond. «Cardonne dressa en 1780 le catalogue des manuscrits et imprimés orientaux; le manuscrit autographe, avec annotations de Dom Poirier, en est également à l'Arsenal (manuscrit 5280). 7 (Lettres des 8 et 15 novembre 1919.)

M. Henry Martin m'a dit depuis que Dom Poirier y signale un autre manuscrit des *Voyu*ges comme disparu. de Serendib. J'y reviendrai dans le chapitre suivant. En second lieu, il donne pour l'échange des lettres entre le roi de Serendib et le khalife Haroûn ar Rachid une version divergente, dont je parlerai également dans le même chapitre. Il constitue donc à lui seul une famille.

La fin au 72 v° est ainsi conçue : تقت حكاية السندباد البحرى وما جرى له على . التمام والكال والجند لله رب الانام

L'écriture en est très tardive; il y a de nombreuses séparations par des points rouges et des traits à l'encre rouge sur les lettres allongées comme J, , , etc. Les cahiers numérotés sont tantôt de dix, tantôt de huit feuillets; le dernier de six; en tout 15 cahiers et 134 feuillets. Le catalogue dit qu'il est du xvn° siècle. Je crois qu'on peut le dater de la fin même du dit siècle, et il n'est pas impossible qu'il ait été copié du temps même de Galland et à son usage.

A partir du 73 v°, il y a d'autres récits : Nour eddin et la belle Persienne, etc.

B¹. Le 3645 est relié aux armes de Louis XIV. Sur le verso du 1er feuillet non chiffré: Historia fabulosa cujusdam Sindabad marini; et Hindibad bajuli bagdadensis qui finguntur fuisse tempore Haronis Raschidi califæ constat septem capitulis seu narrationibus (¹); le deuxième feuillet non chiffré est blanc; le troisième également non chiffré porte au recto quelques griffonnages arabes et quelques mots en français, au verso la mention: Historia fabulosa Sindabad seu Syntipæ Arabice 1228, et au milieu: Gallandianus 12; suivent quelques notes en français. La pagination régulière commence avec le 4e feuillet, chiffré 2. On y lit: بسم الله الواحد الابدى الازلى السرمدى وبع نستعيى.

Une main européenne a écrit dans le blanc, réservé probablement par le copiste arabe pour un titre à l'encre rouge: نبتدى بعون الله تعالى وحسن توفيق (sic) غنبت خبر السندباد البحرى والهندباد الحال في زمان للليغة

والحد لله العزيز للبار خالق الليل والنهار وللبال : Il termine 42 v° par ces mots والحد لله العزيز البار خالق الليل والنهار والمجار لله الحد والمجد والشكر وطيب الثناء والذكر الى الابد امين ثم (sic)

L'écriture du mot Gallandianus est assez grande et appliquée, d'une encre pâle, tandis que celle du mot Galland, dans le manuscrit A, est plus rapide et d'encre très noire. M. Blochet est d'avis que c'est bien l'écriture de Galland

(1) Cette note me paraît être de la main de Galland.

Bulletin, t. XX.

17

dans l'un et l'autre cas : elle est représentée à la Bibliothèque par de nombreux manuscrits et ne peut être mise en doute. Il doit s'être écoulé un certain temps entre l'acquisition des deux manuscrits. Le catalogue (qui n'a pas tenu compte de ces mentions du nom de Galland) date le 3645 du xvue siècle. On peut admettre qu'il est plus ancien que le 3646, et je serais porté à le dater du début du xvue, peut-être de la fin du xvue.

 $B^2$ . Le 3667 contient diverses histoires (voir le Catalogue). Au 31 v° on lit : بسم الله القديم الازلى وبه نستعين وعليه اعتمادى نبتدى بعون الله تعلى وحسى توفيقه نكتب . قصة السندباد البحرى والهندباد الجال في زمان للخليفة هارون الرشيد

Dans les remarques de son édition de 1814 (p. 145), Langlès signale une formule religieuse assez semblable à la précédente et dit qu'elle se trouve à la tête de la plupart des manuscrits qu'il a consultés (voir plus loin B³). Il pense que ces manuscrits n'ont pas été copiés par des Musulmans. Cette opinion est confirmée par le colophon du manuscrit 3667 qui, à la fin du 61 r°, contient la date du 5 kânoûn let et le nom de Nașt Allah ibn al Ḥâdjdj Niʿmat connu sous le nom d'Ibn al Moubayyid, élève du diacre Niʿmat Allah al Manṣoùr en l'année 1089 de l'hégire musulmane. تام وكل بعون الله تعالى تعمل على الله المناصور في سنة المالي العبرة السلامية الشهير بابن العبرة السلامية الشهاد والسندباد في اليوم الخامس من شهر كانون الأول نصر الله بن العبرة الاسلامية الشامات تعمل عنه الشهاد والسندباد في اليوم الخامس من شهر كانون الأول نصر الله بن العبرة الاسلامية الشهاد والسندباد في البيض تعمل الشماس نعبة الله المنصور في سنة 1401 العبرة العبرة الاسلامية والمناد تعملون والأول نصر الله بن العبرة المالي العبرة المالية والمناد والمناطقة وال

B³. Le 5176, comme je l'ai dit plus haut, faisait anciennement partie du fonds des traductions, où il avait le n° 81. C'est un des deux manuscrits de la Bibliothèque nationale que Langlès dit avoir utilisés; l'édition qu'il en a donnée en diffère en effet très peu, comme on le verra dans le texte de l'ambassade que je donnerai plus loin avec diverses variantes. Il y a deux feuillets blancs. Le début est ainsi conçu (1 r°): بسم الله للى الازلى (1) وبع ثقتى وعليه:

<sup>(</sup>ا) Langlès: الواحد الابدى,

اعتمادى نبتدى بكتابة قصة السندباد البحرى والهندباد الجال في زمان خليفة بغداد. Au fo 55 ro finit le récit des voyages et commence celui du cheval d'ébène.

والحد لله العزيز للجبار العزيز العالى المقدار خالق السما والارض والبر والابحار له: Colophon المجدد والحدد والمنة والاقتدار الى مدا الدهور والاعوام امين والحدد لله رب العالمين امين تم

Après le texte arabe vient la traduction par « le sieur Choquet, Interprète du Roy à Seyde 1735 ». En tête de la traduction figure cette attestation : «J'ay lu, par ordre de Monseigneur le comte de Maurepas, la Traduction cy jointe de quelques avantures écrites en langue Arabe et j'ai trouvé cette traduction exacte et conforme au Manuscrit arabe, fait à Paris le 22 octobre 1736. Petis de la Croix, n° 43. » Texte et traduction sont reliés ensemble sous une couverture orientale ordinaire.

Je ferai remarquer ici que le nº 641 dont parle Langlès n'existe plus à la Bibliothèque nationale. Les recherches qu'a faites avec moi M. Blochet sont restées infructueuses. Le 641 de l'ancien fonds est catalogué aujourd'hui 1506 et est un fragment du Mirât az zamán du Sibt ibn al Djauzî. Le 641 supplément de l'ancien fonds (actuel 2037) n'est pas moins étranger à Sindbâd. Le manuscrit coté aujourd'hui 4492 contient un autre supplément rédigé par Reinaud; or M. Blochet m'y a montré ces détails suggestifs :

ce qui prouve bien qu'un 641 suppl. a disparu. Il faut supposer, d'après les remarques très justes de M. Blochet, qu'il y a eu un deuxième supplément fait au début du xixe siècle (le supplément de l'ancien fonds remontant au xviue) dont il n'est pas resté de traces parce qu'il aura été fondu dans le supplément établi par Reinaud vers 1846. L'indication correcte du manuscrit de Langlès devait être : 641 deuxième supplément. Qu'est-il devenu? Peut-être comme cela arrive trop souvent, Langlès l'avait-il gardé chez lui et a-t-il été vendu avec sa bibliothèque après sa mort. Dans ces temps lointains, un grand désordre régnait à la Bibliothèque Royale, devenue Nationale, puis

Impériale, et les disparitions de manuscrits ou d'imprimés étaient malheureusement fréquentes (1).

Langlès indique cinq autres manuscrits: un qui appartenait à Caussin de Perceval, qui était copié de la main de Michel Sabbâgh (2); un venant de Dom Raphaël, alors professeur d'arabe vulgaire à l'École des Langues orientales vivantes, dont j'ignore les destinées ultérieures; enfin trois rapportés d'Égypte par Marcel. De ces trois, un seul peut-être est revenu à la Bibliothèque nationale; ce serait celui qui proviendrait des Carmes d'Alep, au dire de Langlès, et qui répondrait bien au manuscrit 3667 d'origine chrétienne syrienne. Le titre que lui donne Langlès: ما كتاب خبر السندباد المحرى والهندباد الجال في زمان الخليفة ne concorde pas cependant exactement avec l'actuel, mais peut-être était-il sur la couverture primitive qui a été remplacée (probablement sous le second Empire) par une couverture des plus ordinaires.

En tout cas, il est bien singulier que Langlès ait complètement ignoré l'existence des deux manuscrits de Galland. B¹ était déjà à la Bibliothèque, puisqu'il appartient à l'ancien fonds (n° 1547), et il ne peut en aucune façon être identifié avec le 641 dont il parle.

B<sup>4</sup>. Le 3615 est un exemplaire des *Mille et une Nuits*. C'est à ma connaissance le seul qui contienne la première recension des *Voyages* de Sindbâd. En effet, dans toutes les éditions des *Mille et une Nuits*, c'est-à-dire du recueil de contes divisés par nuits, c'est la seconde recension qui est donnée. L'édition de Calcutta de 1814-1818 donne, il est vrai, la première, mais les *Voyages* y figurent comme un conte à part, après les 200 premières nuits (3). Je signale cette particularité aux savants qui peuvent avoir d'autres manuscrits

(1) A propos de Langlès, M. Blochet me signale le fait suivant. Le ms. français 6086 contient: Histoire de Scharoch... Traduction du persan par A. Galland. A la dernière page on lit: «..... il manque les pages 591 à 702..... les cahiers qui renferment ce voyage ont été pris par feu Langlès, qui en a fait usage pour le voyage qu'il a publié comme traduit par lui; mais il ne les a pas rendus et l'on ignore ce qu'ils sont devenus..... cette infidélité a été reconnue par le soussigné Hthe Audiffret.» A

cette accusation formelle M. Blochet a ajouté : "Ge sont ces pages que Langlès a envoyées directement à l'imprimeur pour l'ouvrage intitulé : Ambassades réciproques, etc.".

<sup>(2)</sup> Je pense que c'est celui qui est en la possession de M. Golénischeff (*Papyrus n° 1115*, tirage à part, p. 16).

<sup>(3)</sup> Cf. ZOTENBERG, 'Alá al-din, tir., p. 50. La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire provenant de la bibliothèque de Langlès. Je dirai plus loin quelques mots de cette édition.

des *Mille et une Nuits* sous les yeux pour qu'ils vérifient si c'est bien une règle générale. Aucune édition (sauf pour la raison que j'ai dite, celle de Calcutta) ne donne, avec la division en nuits, la première recension.

Ge manuscrit est coté au crayon: Asselin 427. Il a donc été acquis en 1833 avec la collection de manuscrits orientaux formée en Égypte par Asselin de Cherville, agent consulaire de France en ce pays (1). L'histoire de Sindbâd le marin et du portefaix du même nom commence au fo 210 vo (199° nuit) sous la rubrique: عاية السندباد الجال et finit au fo 231 vo avec le volume (210° nuit) par ces mots: والسندباد الجال (sie) الينا من حاية السندباد الجال. Zotenberg en parle comme étant le manuscrit coté 1721 IV du supplément arabe, du commencement du xvmº siècle, rapporté d'Égypte. Il en signale diverses particularités (2); j'en indiquerai plus loin une autre assez remarquable, qui répond seule à la traduction de Galland sur l'île de Nâkoûs. Il a une assez jolie demi-reliure au chiffre de Louis-Philippe.

B<sup>5</sup>. Le 3648 a fait partie comme le précédent du fonds Asselin, dont il porte le n° 576 au crayon (3). Il débute ainsi : هذا كتاب قصة السندباد (ه البحري) البحري (البحرة) البحري التقام والكال والجد لله على كل حال وصلى الله على سيدنا محد وعلى الله وحجبت (au lieu de la mer orientale, à البحر الشرق des autres textes), il cite, comme nous avons eu l'occasion de le dire, le Livre des routes et des royaumes, كتاب المسالك والممالك والمال والمحدد لله في كل حال وصلى الله على سيدنا محمد وعلى الله وحصيته وسلم تسليما كثيرا والمحدد لله في كل حال وصلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وحصيته وسلم تسليما كثيرا والمحدد لله في كل حال وصلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وحصيته وسلم تسليما كثيرا والمحدد لله في كل حال وصلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وحصيته وسلم تسليما كثيرا والمحدد لله في كل حال وصلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وحصيته وسلم تسليما كثيرا المحدد وعلى المحدد وعلى المحدد وعلى المحدد وعلى المحدد والمحدد و

<sup>(1)</sup> Bibliothèque nationale... Catalogue des manuscrits arabes par... DE SLANE... Paris... 1883-1895; Avertissement, p. 11 et 111. Le catalogue du fonds Asselin fait au Caire en 1825 est coté parmi les manuscrits arabes: 4481. Dans ce catalogue, B<sup>4</sup> répond à un des numéros 521, 750 ou 867.

<sup>(2)</sup> Zotenberg, 'Alâ al-dîn, tir., p. 49.

<sup>(3)</sup> Il répond, dans le Catalogue Asselin de 1825, au n° 114. Le n° 576, comme le 427 que nous avons indiqué plus haut, doit appartenir au second catalogue que de Slane avait commencé lors de l'acquisition. Voir Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, p. 111.

<sup>(4)</sup> Dans le courant du texte il écrit : السندباز.

B° et B¹ (3647 et 3649) sont incomplets. Le premier a dû appartenir à la deuxième recension, car la mention de l'île de Nâkoûs manque, comme dans ceux qui ont cette deuxième recension. Bien qu'il n'en ait pas l'indication au crayon, il provient aussi d'Asselin, car au f° 1 r° on lit le n° 978, qui répond bien au n° 978 du Catalogue Asselin de 1825. Il débute par : قصة السندباد البحرى والهندباد الجال وما جرى بينها من التحام والكال والجد لله. La reliure en est moderne et très ordinaire.

Le second est trop écourté pour qu'on puisse déterminer à quelle recension il se rattache. En voici le début : خبر السندباد البحرى والهندباد الجال في زمان للخليفة. Écriture européenne, reliure moderne, très ordinaire.

J'indique les éditions par la lettre C. C¹a et C¹b représentent celle de Langlès qui est double, ayant d'abord été donnée par lui en appendice de la Grammaire de la langue arabe vulgaire et littérale, ouvrage posthume de M. Savary... Paris... 1813, p. 471-519 (avec la traduction en regard), puis ayant été reproduite à part avec un petit nombre de variantes (1) et une traduction à part ainsi que des notes plus développées, dans une édition de 1814 : Les Voyages de Sin-Bâd le marin et la Ruse des femmes..., Paris 1814 (Chauvin, Bibliogr. ar., VII, p. 2, n° 2).

C² représente la première édition des Mille et une Nuits de Calcutta. Chauvin (Bibliogr. ar., IV, p. 17, n° 20 A) en signale des exemplaires à Bonn et à Copenhague. J'ai dit qu'il en existe un à la Bibliothèque nationale. Il est coté à l'inventaire des Imprimés : Y² 8844, Y² 8845. Il y en a un également à l'École des Langues orientales (Catalogue Lambrecht, Paris 1897, p. 182, n° 1557). Ce qui en fait la rareté, c'est que, d'après ce que nous apprend Chauvin, presque tout le tirage du premier volume s'est perdu dans un naufrage. Chauvin croit que c'est pour cette raison qu'elle n'a pas été achevée, ne comprenant que les 200 premières nuits. Mais je crois qu'elle ne fait que reproduire un manuscrit incomplet, car le deuxième volume contient, comme je l'ai déjà dit, l'histoire de Sindbâd le marin après la 200° nuit, ce qui indique bien que dans l'original les 200 nuits formaient un tout. Zotenberg ('Alà al-dîn, tir., p. 50) pense que cet original est le manuscrit de l'India

<sup>(1)</sup> J'en renvoie la liste aux Additions et Corrections.

Office ou un manuscrit analogue auquel l'éditeur aurait ajouté divers contes. Mais s'il a ajouté celui de Sindbâd sans le diviser en nuits, pourquoi aurait-il inséré les autres en découpant arbitrairement les nuits? Il me semble qu'il aurait aussi bien pu créer de nouvelles nuits pour Sindbâd ou reproduire également à part les contes qui ne figuraient pas dans l'original. Je crois donc qu'il a reproduit exactement l'original au moins pour les 200 premières nuits, et que la seule addition est celle des Voyages.

C³a désigne l'édition de Macnaghten (Снаиvin, Bibliogr. ar., IV, p. 17, n° 20 В) et С³b l'édition lithographiée à Bombay, qui en est la reproduction (ibid., IV, p. 17, n° 20 С).

C4 représente l'édition de Breslau (Chauvin, Bibliogr. ar., IV, p. 12-15, nº 20). Ainsi qu'il est dit dans la préface (vol. III, p. 14), les Voyages ne sont pas empruntés au manuscrit de Tunis dont Habicht s'est généralement servi pour son édition. Comme ce manuscrit était, dit-il, presque identique, mot pour mot, à l'édition Langlès, il en a utilisé un autre provenant d'Égypte, qui présentait des variantes importantes.

C<sup>5</sup>a est la première édition de Boûlâk (*ibid.*, p. 18, n° 20 K); C<sup>5</sup>b, la deuxième (*ibid.*, p. 18, n° 20 L); C<sup>5</sup>c, la première du Caire (*ibid.*, p. 18, n° 20 M) que je n'ai pu consulter, mais dont Chauvin a donné la table; C<sup>5</sup>d, la quatrième du Caire (1311, non notée par Chauvin); C<sup>5</sup>e, celle de Beyrouth (*ibid.*, p. 18, n° 20 P).

Enfin C° est l'édition de Machuel (*ibid.*, VII, p. 2-3) que l'auteur dit avoir faite d'après l'édition des *Mille et une Nuits* de Boûlâk en 4 volumes (donc C⁵b). La première et la seconde sont mentionnées par Chauvin, mais ne les ayant pas sous les yeux, il s'est contenté d'y renvoyer sans indication de pages. Une troisième édition a paru en 1910 postérieurement à la *Bibliographie des ouvrages arabes*. Je possède la première et ai pu consulter la troisième (C°a et C°c).

Je donne la table des *Voyages* d'après les manuscrits et les éditions que je viens de citer, en complétant les renseignements de Chauvin (sauf pour C<sup>5</sup>c). Je ne parlerai pas de l'édition qu'en a faite Humbert dans son *Arabica Chrestomathia*, Paris 1834, p. 201-229, parce qu'il n'en indique pas la source, et qu'elle me paraît n'être qu'une reproduction très écourtée de celle de Langlès.

TABLE DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET DES ÉDITIONS.

MANU- SGRITS.	DÉBUT.	voyage	2° VOYAGE	3° VOYAGE	4. VOYAGE	5° VOYAGE	6° VOYAGE	7° VOYAGE	7° VOYAGE	FIN.
								tre version	2e version	
A	f° 1 r°	5 r°	13 r°	19 v°	3o rº	39 v°	49 r°	61 r°	n	72 r°
Βι	2 r°	4 r°	8 ν°	12 V°	20 r°	27 r°	31 v°	37 r°	"	42 r°
B 2	31 v°	$33 r^{\circ}$	36 v°	3g v°	45 r°	5ο v°	53 ν°	58 r°	"	61 v°
$\mathbf{B}^3$	1 r°	3 r°	10 rº	15 v°	25 v°	34 v°	40 r°	48 r°	"	55 r°
B٤	210 rº	211 r°	214 v°	217 r°	220 v°	224 r°	226 r°	228 v°	n	231 v°
B 5	1 rº	3 r°	7 r°	13 r°	21 r°	30 v°	37 ν°	"	43 r°	49 v°
B 6	1 V°	3 v°	10 rº	15 v°	25 v°	35 v°	manque	<b>"</b>	"	40 v°
B7	p. 1	3	7	12	manque	"	'n	'n	27	14
ÉDITIONS.			·							
C1 a	p. 471	473	479	484	493	501	505	513	77	519
$\mathbf{C}_1 b$	2	7	20	3 o	49	65	75	91	"	113
C2	11 378	382	392	400	414	428	435	447	n	458
$C^3a$	111 4	8	17	27	38	53	64	, n	73	82
C3 b	III 3	5	12	19	28	39	46	"	53	6o
C4	III 367	375	IV 6	21	48	76	98	n	115	133
C 5 a	H 2	4	8	1 2	18	24	29	"	33	37
C3 b	111 3	5	12	17	25	35	42	"	48	54
C5 c	llI 2	4	9	13	19	26	3 1	n	35	40(?)
C5d	111 2	4	8	12	17	23	27	n	31	35
C5 e	III 261	264	271	278	287	297	305	n	312	319
C 6 a	1	5	18	29	44	6 1	74	n	84	96
G6c	1	12	38	61	83	107	1 2 2	n	136	151

### REMARQUES.

Sont divisés en nuits: B4 (199-210), C3 (536-566), C4 (250-271), C5 (536-566). Les Voyages sont désignés tantôt par: سغرة (B², B³, B6, C¹, C⁴, C⁵), tantôt par: حكاية: ou عكاية: (B¹, B¹, B⁵, B⁵, B⁻, C², C³, C⁵), tantôt par: السغرة (A) suivi du numéro d'ordre. B⁵ porte en marge pour les 4 premiers: المنابعة البحرى السناداد البحرى البحرى السناداد البحرى البحرى السناداد البحرى ال

Je renvoie aux Additions la table des Voyages de Sindbâd dans un manuscrit de la Bibliothèque publique de Strasbourg que j'ai pu consulter en mai 1920.

# III. — LES ÉPISODES.

On a tant écrit sur les divers épisodes des Voyages qu'il semble qu'il n'y ait plus beaucoup à ajouter. J'aurai cependant à développer le plus important, celui que je considère comme le noyau historique primitif : l'ambassade. Je donnerai auparavant quelques notes sur d'autres points.

La Baleine. — Ajouter à Chauvin (Bibliogr. ar., VII, p. 9): Devic, Pays des Zendjs, p. 224-236.

Dans le Livre des animaux, al Djāḥiḍh, qui écrivait sous al Mâmoûn et sous al Mou'taṣim, parlant des plus gros animaux comme l'éléphant, le poisson, السمكة, l'écrevisse et certains serpents, dont le dragon, السمكة dont il met l'existence en doute, raille les récits des marins المحرين à ce sujet. «Ils prétendent, dit-il, que souvent ils se sont approchés d'une île de la mer couverte de marécages, d'herbes et autres excroissances et y ont allumé avec cette végétation un feu intense. Le feu atteignant le dos de l'écrevisse, elle se met en mouvement, les entraînant ainsi que tout ce qu'elle porte de végétation, si bien qu'un petit nombre seulement en réchappe. Ce récit dépasse (en absurdité) les contes et les légendes et le récit de la khalwat (?) حديث الخلوة (.). »

On pourrait croire que les Voyages de Sindbâd le marin étaient déjà connus d'al Djâḥiḍh et que c'est à eux qu'il pensait en rapportant cette anecdote. Dans le livre des Merveilles de l'Inde, c'est une tortue géante (p. 36); l'écrevisse géante y figure aussi (p. 6 et 7). Léon l'Africain a placé sur la terre ferme la même plaisanterie. Il conte qu'un homme qui s'est endormi dans le désert sur un rocher fut très surpris de se réveiller à 3 milles de l'endroit où

(1) Kitâb al ḥayawân, édition du Caire, 1323-1325 Hég., VII, p. 33 in fine. Le mot khalwat désigne un cabinet particulier. Faut-il le prendre ici comme équivalent du gynécée ou harem? Ce serait donc de contes de nourrice, nursery tales, qu'al Djåḥidh voudrait parler. Mais le singulier عديت للله semble plutôt faire allusion à une histoire particulière répandue au temps d'al Djâ-hidh. Le mot تهورات, que j'ai traduit par légendes, signifie proprement : nuages.

Bulletin, t. XX.

il s'était arrêté. C'est sur le dos d'une énorme tortue qu'il avait voyagé (1). L'auteur attribue ce récit à «Bichrî au livre des Régions et chemins d'Afrique». Mais Bekrî, l'auteur ainsi désigné, rapporte seulement que le voyageur avait déposé ses bagages sur un rocher et ne les retrouva le lendemain que quelques milles plus loin sur le dos d'une tortue. Cela se passait dans la région de Tîrca (2). Une réminiscence de l'île-poisson a dû troubler les souvenirs de Léon l'Africain, et l'on voit ici, d'une manière certaine, comment les anecdotes se transforment de bouche en bouche — et de plume en plume.

Quelle est l'origine de cette histoire d'île flottante? Voici ce que je crois. On trouve souvent dans les récits des voyageurs ce fait très croyable que sur les rivières des pays tropicaux les crocodiles, alligators ou caïmans, quand ils sont immobiles, donnent l'impression de longs morceaux de bois flottant sur l'eau. Que quelque chose, — et surtout quelqu'un, — tombe dans la rivière, et l'on voit ces prétendus morceaux de bois s'animer et se mouvoir. Or on conçoit qu'avec un peu d'imagination, peut-être mêlée d'un désir de mystification, ces morceaux de bois soient devenus des îles au milieu des rivières et plus tard au large des mers et des océans. Le saurien s'est alors tout naturellement mué en cétacé ou, suivant les cas, en chélonien ou en crustacé géant.

Le rokh. — Ajouter à Chauvin (Bibliogr. ar., VII, p. 12 et 21, note 1): Devic, Pays des Zendjs, p. 236-254; R. Basset, Contes et légendes arabes, CCCXX, L'oiseau rokh (dans la Revue des Traditions populaires, t. XV, 1900, p. 146-147<sup>(3)</sup>).

A quelle époque remonte le mot arabe z, roukhkh? Dans le Livre des animaux, al Djâḥiḍh n'en dit mot, malgré l'assertion de Damîrî, et celle de Bochart qui a mal rendu le texte de Damîrî. Voici ce que dit exactement ce dernier: « Oiseau dans les îles de la mer de Chine dont une seule aile a dix mille brasses; il est mentionné par al Djâḥiḍh et par Aboû Hâmid al Anda-

(1) Édit. Schefer, III, p. 447-448 (dans Recueil de voyages et documents, t. XV. Jean Léon African, Description de l'Afrique tierce partie du monde). Je dois cette indication de Léon l'Africain à Fernand Denis, Le Monde enchanté, p. 324. Le même auteur parle (p. 235) des îles mobiles, d'après le baron Amédée Pichot, qui en aurait traité «dans une de nos meilleures revues».

Devic (*Pays des Zendjs*, p. 237-238) a également cité et Bekri et Léon l'Africain.

- (2) Description de l'Afrique Septentrionale, trad. de Slane, dans Journal asiatique, 1859, 5° série, t. XIV, p. 518.
- (3) Aurait dû figurer dans les références du n° 256: L'oiseau rokh (Bibliogr. ar., VI, p. 92, paru en 1902).

lousî. Il dit (1)... ", suit l'histoire de l'œuf brisé, de la vengeance des parents, etc. Comme «il dit» est au singulier, il ne peut se rapporter qu'à Aboû Hâmid, dont je parlerai tout à l'heure. Bochart, rapportant les paroles de «Damir pene ad verbum, dit que l'aile du roc mesure d'après Algiahid dix mille coudées et d'après Abuhamed l'espagnol dix mille brasses (2). Faut-il croire que Bochart a eu sous les yeux un manuscrit différent? C'est bien peu probable. Les assertions de ce digne savant sont souvent sujettes à caution. J'ai constaté qu'al Djâhidh signale le simourgh et le 'ankâ dont, d'ailleurs, il révoque l'existence en doute (3). Il me semble que s'il avait connu le roukhkh, il en aurait parlé par la même occasion. Mas'oûdî parle aussi du 'ankâ mais non du roukhkh (4); si al Djâḥidh, qu'il cite souvent, en avait parlé, il l'aurait certainement connu. Pour toutes ces raisons, je me demande si le texte de Damîrî n'est pas altéré et s'il ne faut pas y lire : al Ḥâfiḍh, كافظ, au lieu d'al Djâḥiḍh, Je dirai plus loin qui peut être ce Ḥâfiḍh. Aboû Ḥâmid al Andalousî لياحظ nous est connu par Hâdjî Khalfa qui, à propos de la littérature des Merveilles, الحائب, nous donne quelques lignes du livre que cet auteur a composé pour la bibliothèque du vizir Yaḥyâ ibn Mouḥammad ibn Houbeïrat, et où je relève les dates de 516 et 555 Hég. Le nom complet de l'auteur est Mouhammad ibn 'Abd ar Raḥmân (5). Je le trouve souvent cité par Kazwînî, par exemple dans l'édition de Wüstenfeld (I, p. 124, l. 7), où il dit qu'il composa son livre pour le vizir Ibn Houbeïrat (6). Je crois que c'est cet auteur qui le premier a nommé le rokh, et il s'ensuit que la rédaction moderne de Sindbâd lui serait postérieure.

«Notons encore que dans le livre de *Calila et Dimna*, les oiseaux disent : «la 'ankâ est notre souveraine et reine (ألعنقا سيدتنا وملكتنا . Si ce texte représente la plus ancienne rédaction, ce serait, je crois, le premier exemple

<sup>(1)</sup> Ḥayat al ḥayawan al koubra, édition du Caire, 1319 Hég., t. I, p. 309 in fine, s. v. زين المراج

<sup>(2)</sup> Hierozoicon (Opera omnia, 1692, III), p. 854.

<sup>(3)</sup> Op. cit., p. 39-40.

<sup>(4)</sup> Remarque déjà faite par Devic, op. laud., p. 244. M. Grandidier s'est trompé en disant que Mas'oûdi en parlait (*Histoire de la géographie de Madagascar*, Paris 1892, p. 30).

<sup>(5)</sup> Lexicon bibliographicum, édit. Flügel, Londres 1845, IV, p. 189-190.

<sup>(6)</sup> Cf. en marge de Damîrî (édit. citée) p. 193. Wüstenfeld (édit. de Ķazwînî, loc. cit.) écrit : كتاب الجائب: (l'édition de Damîrî : كتاب الجائب.

Sur ce vizir († 560 Hég.), consulter le Fakhri, édit. Ahlwardt, p. 359-363; trad. Amar, p. 534-542.

<sup>(7)</sup> Édit. de Sacy, Paris 1816, p. 126.

attesté du mot 'ankâ. Dans la fameuse querelle des hommes et des animaux, longuement décrite par les Ikhwân aș Ṣafà, le 'ankâ moughrib est le roi des oiseaux de proie; il habite l'île de la mer verte que nul vaisseau ne peut atteindre; l'île est située sous l'équateur; elle a des eaux douces de source ou de rivière, des arbres nombreux et très élevés comme le sâdi (teck) et le bambou; on y trouve l'éléphant, le buffle, le sanglier et autres animaux. Le 'ankâ est le plus énorme des oiseaux : quand il étend ses ailes, on dirait les voiles d'un navire de haute mer, son vol fait vaciller les montagnes par l'ébranlement de l'air; il enlève de terre buffles et éléphants (1). Qui ne reconnaîtrait là le rokh de Sindbâd? D'ailleurs, le roi des oiseaux en général est le Sîmourg السيمرغ, appelé aussi le monarque-oiseau الشاهر غ Les Epîtres des Ikhwân as Şafâ paraissent avoir été rédigées, du moins dans le texte que nous en connaissons, vers 418 (3). Il me paraît certain que le nom de rokh ou roukhkh était inconnu à cette époque; car il y a, dans ce récit curieux, intention d'énumérer tous les animaux connus, du moins les principaux. C'est donc dans des textes postérieurs aux Épîtres que le nom du rokh a dû être substitué à celui du 'ankâ. Peut-être était-ce ce dernier nom qui figurait dans le texte primitif de Sindbâd. Alors c'est Aboû Hâmid qui aurait démarqué les Voyages en se contentant de changer le nom de l'oiseau et celui du voyageur.

Il est à remarquer que Kazwînî, qui n'a pas utilisé le récit d'Aboû Hâmid sur l'œuf cassé, raconte cependant l'histoire du naufragé (par dévouement) qui s'enfuit de l'île déserte en s'agrippant à un oiseau énorme non dénommé. Le récit est emprunté à l'auteur du livre des Merveilles de la mer, عائب الحر, qui le tient d'un homme d'Ispahân lequel, comme Sindbâd, se trouvant ruiné, s'embarque avec les marchands (4). Ce livre des Merveilles de la mer est-il le prototype des Voyages, ou est-ce une autre forme des Merveilles de l'Inde?

<sup>(1)</sup> Kitâb ikhwân aṣ ṣafâ wa khillân al wafâ, édition de Bombay 1300 Hég., II, p. 190; cf. ibid., p. 169. Ce passage se trouve p. 69-70 de l'édition de Dieterici, Thier und Mensch vor dem König der Genien, Leipzig 1881 (2° édit.), p. 69-70, mais manque dans celle qui a été publiée à Calcutta en 1812 sous le titre: الصنا, Ichwân-oos-suffa (devrait se trouver p. 225 après la description du fion).

<sup>(2)</sup> Ibid., p. 163, le roi des oiseaux الشاء; Galcutta, السيرغ: 5. Dieterici, op. cit., p. 37; السيرغ: 37; Calcutta, Ichwân-oos-suffa, p. 121; الشاهرك: 1.

<sup>(3)</sup> Sur cette date, voir Journal asiatique de 1915, 11° série, t. V, p. 17.

<sup>(4)</sup> Kazwini, édit. Wüstenfeld, I, p. 117 in fine. Lane l'avait déjà cité dans ses notes de la traduction des Mille et une Nuits, édition de 1859, III, p. 87-88.

Ce dernier livre connaît aussi l'enlèvement des naufragés (cette fois, ils sont sept) par un oiseau non dénommé (1).

Après Aboû Hâmid, d'autres auteurs ont parlé du roukhkh, entre autres le célèbre polygraphe Aboù-l Faradj 'Abd ar Raḥmân ibn al Djauzî (510-597), qui raconte la même histoire qu'Aboû Hâmid. Ce dernier l'a rapportée d'après un voyageur qu'il ne nomme pas; mais Ibn al Djauzî parle aussi d'un voyageur qui s'appelait 'Abd ar Raḥmân al Maghrabî et qu'on appelait as Sînî, le Chinois, à cause de ses nombreux voyages dans les mers de Chine. Comme Ibn al Djauzî est contemporain d'Aboû Hâmid ou ne lui est guère postérieur, il me paraît fort probable que c'est du même personnage qu'ont voulu parler l'un et l'autre auteur. C'est à Ibn al Wardî que nous devons cette citation du Hâfidh ibn al Djauzi qu'il dit tirée d'un Livre des animaux qui est inconnu (2). M. Huart demande si ce n'est pas l'ouvrage d'al Djâḥiḍh (3). Mais si al Djâḥiḍh est bien l'auteur d'un *Livre des animaux*, il ne peut être appelé Ibn al Djauzî; d'autres passages du même Ibn al Wardî identifient notre auteur à coup sûr (4). D'ailleurs nous avons vu plus haut qu'al Djâḥiḍh, si l'on admet l'argumentation que j'ai présentée, n'a jamais connu le nom du rokh. Nous sommes ainsi amenés à identifier, par une correction inverse de celle qu'a proposée M. Huart, le Djàḥiḍh de Damîrî (voir plus haut) avec le Ḥâfiḍh d'Ibn al Wardì, c'est-à-dire avec Ibn al Djauzì (5).

Dimichķî (p. 727) donne, sans références, le même récit, mais le place dans l'île de Komor (entre Ceylan et le pays des Zendjs) (6).

- (1) Merveilles de l'Inde, édit. Van der Lith, trad. Devic, p. 12; voir aussi p. 185. Cf. Devic, Pays des Zendjs, p. 247.
- (2) Kharidat al 'adjá'ib, édition du Caire 1324 Hég., p. 83, article: جزيرة الرخ. Cf. Ferrand, Relations de voyages, p. 412. On remarquera que, sauf le nom du voyageur, qui n'est pas donné par Damîrî, les deux textes sont semblables. Il est impossible qu'al Djâhidh, plus vieux de trois siècles, ait connu le même personnage qu'Aboû Hâmid; c'est au contraire tout naturel pour Ibn al Djauzî.
- (3) Compte rendu de l'ouvrage de Ferrand dans Journal asiatique, loc. cit., p. 176.

- (4) Par exemple p. 170, où il emprunte un texte (que nous étudierons plus loin) au livre Adh dhahab al masboûk fi siyar al mouloûk de l'imam, le hâfidh, le très savant Aboû-l Faradj ibn al Djauzi.
- (5) Les treize manuscrits de Damîrî de la Bibliothèque nationale (Catal. de Slane, 2783-2795) donnent exactement le même texte que l'édition du Caire. L'erreur de lecture vient peut-être de Damîrî lui-même, qui aura copié distraitement ses notes.
- (6) FERRAND, Relations de voyages, p. 390, d'après trad. Mehren, p. 217-218 (= édit. Mehren, p. 161-162).

Si nous interrogeons les dictionnaires, nous arriverons au même résultat sur le peu d'ancienneté du mot. Djauharî († 400 environ) ne le mentionne pas dans son Ṣaḥāḥ. La plus ancienne mention me paraît être celle de Fîroûzabâdî († 817) dans son Kâmoûs. A vrai dire, le commentateur tardif du Kâmoûs, Mourtada l'auteur du Tâdj al 'Aroûs, semble le faire remonter à Leith, qui vivait au ne siècle (1), et Lane, dans son Arabic-English Lexicon, s'y est laissé tromper. Mais en comparant son texte à celui du Lisan al 'Arab de Mouhammad ibn Moukarram († 711), on dissipe l'équivoque. Voici le texte de ce dernier : «Ibn Sîdah (2) dit : le mot roukhkh me paraît incorrect, لغة فيه; Aboû Hanîfat dit : c'est une plante molle ; c'est une pièce du jeu d'échecs ; il fait au pluriel rikhâkh. D'après al Leith: c'est un mot arabisé du persan roukhkh, pièce d'un de leurs jeux. " Ainsi l'auteur du Lisân et les autorités qu'il cite ignorent l'oiseau roukhkh. L'auteur du *Tâdj* dit : «Leïth y voit un nom arabisé; on l'a formé ainsi par comparaison avec (le nom de) l'oiseau; Ibn Khallikân a fait une remarque là-dessus». Ce n'est pas Leïth qui parle de l'oiseau; c'est l'auteur du Tâdj, et il est évident qu'il est dans l'erreur. C'est plutôt la pièce d'échecs qui est le prototype.

Pour cette dernière, l'origine indienne est indéniable. Le tchaturanga, d'où le persan-arabe chatrandj, comprenait, outre le roi et le général (la reine), les quatre éléments de l'armée indienne : éléphants (fous (3)), cavaliers, chars et piétons (pions). Les chars représentent les tours, et l'étymologie proposée par Sir William Jones : rat'h = char en indien, me paraît incontestable (4). J'ignore si le mot a été persan d'abord; la forme roukhkh avec redoublement du kh s'explique par la manie des lexicographes arabes de ramener tous les mots à des racines de trois consonnes. Elle s'est imposée par suite à un autre mot d'origine toute différente.

J'avais pensé à l'égyptien rokh-it, qui désigne un oiseau plus ou moins sym-

Le plus ancien exemple de ce mot persan est probablement dans le *Châhnâmeh*, aux vers 2720 et 2775.

<sup>(1)</sup> Sur ce grammairien, voir un passage assez énigmatique du *Fihrist*, édit. Flügel, Rödiger et Müller, Leipzig 1871, I, p. 42-43.

<sup>(2)</sup> Ibn Sidah († 458) est aussi cité par Damîrî, loc. cit., mais pour le sens de «pièce des échecs».

<sup>(3)</sup> Sur l'altération de fûl (arabe) en fol (français), voir Devic, Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale (à la suite du Supplément

au dictionnaire de la langue française de Littré, Paris 1897), p. 37.

<sup>(4)</sup> J'emprunte ces renseignements à Dozy, Supplément aux dictionnaires arabes, I, p. 518 et 759.

bolique. Burton (1) et Golénischeff (2) ont déjà proposé cette étymologie; mais si le mot est attesté dans la langue des hiéroglyphes, il n'a pas de correspondant dans le copte, et alors comment expliquer sa réapparition dans l'arabe à une époque si tardive? Je me rallie plus volontiers à l'hypothèse de Devic: «Rouq, en malais, désigne un grand échassier et se dit aussi d'un vautour (3) ». Il n'y a rien d'étonnant à ce que les marins arabes aient emprunté ce nom aux habitants des îles malaises. C'est dans ces mêmes parages et vers le temps de Dimichkî qu'Ibn Baţoûţah († 779) entendit parler du rokh et même l'aperçut dans le lointain, d'abord comme une montagne puis comme un nuage (4). Il est probable que c'était une trombe, mais je ne crois pas qu'il faille en conclure avec M. Grandidier que c'est ce météore qui a fait naître la légende de l'oiseau monstrueux (5).

Je rappelle d'autres étymologies proposées. Bochart suppose que quelque Grec aura donné le nom à l'oiseau à cause de la grandeur de son bec : ἀπὸ τοῦ ρύγχους (6)! De Saulcy est convaincu que les contes arabes ont gardé seulement la fin du mot Nesrokh qui est celui de l'aigle, divinité primordiale de la théogonie assyrienne (7). Plus récemment Casartelli y voit la fin du mot sîmourgh

- (1) Supplemental Nights to the book of the Thousand Nights and a Night (1887), p. 186, note 2: "The O. Egyptian "Rokh" or "Rukh" by some written "Rekhit" whose ideograph is a monstrous bird with one claw raised, also denotes pure wise Spirits, the Magi, etc.".
- (2) Le papyrus n° 115, tir. à part, p. 2-4; « un certain oiseau, peut-être fantastique, portait chez les anciens Égyptiens le nom de بالرخ) des contes arabes, pour que nous ne soyons pas tentés d'identifier les deux oiseaux». Golénischeff, qui écrivait en 1906, ignorait la suggestion de Burton.
- (3) Pays des Zendjs, p. 253. Il est revenu sur cette étymologie dans son Dictionnaire étymologique, p. 59.
- (4) Voyages d'Ibn Batoutah, édit. et trad. Defrémery et Sanguinetti, t. IV, Paris 1879 (2° tirage), p. 305-306; cf. Devic, Pays des Zendjs,

- р. 242-243.
- (5) Histoire de la géographie de Madagascar, p. 30.
  - <sup>(6)</sup> Opera omnia, III, p. 854.
- (י) Le נְּמְלֹךְ nisrok hébreu est un dieu du roi d'Assyrie Sennachérib (II Rois, 19, v. 37). on a voulu le rapprocher du نِشْر nisr arabe ou نِشْر du גָּשֶׁר nécher hébreu, qui ont le sens d'aigle ou vautour. Voir la dissertation de Beyer dans son édition du de Düs Syris de Selden (Leipzig 1672), p. 309-311. C'est pure fantaisie. De Saulcy a dépassé les limites permises en en faisant une «divinité primordiale» dans un article sur le Musée assyrien du Louvre (Revue des Deux Mondes, XX, 1847, p. 457). Il a été cité par Littré, Dictionnaire de la langue française, au mot rock; Devic y fait allusion dans le Supplément étymologique, loc. cit. Grandidier (op. cit., p. 25, note a) a reproduit l'indication sans autre référence. Les assyriologues modernes igno-

(devenu en ouïgour simrukha «aigle»); en enlevant sim, il restera rough زُغ, devenu 👸 par le jeu bien connu des étymologies (1). Il est bien vrai que les Persans ont plus tard identifié le rokh au sîmourgh, mais je crois que les Arabes avaient commencé par l'identifier à leur propre 'ankâ. Sur l'étymologie de ce dernier mot, Devic hésite entre l'arabe 'ankâ, féminin de a'nak « (oiseau) au long cou », et le malais angkas ou ongkas, qui signifie oiseau (2). Mais les Arabes considèrent 'ankâ comme masculin; ils disent 'ankâ moughrib "ankâ étrange" (3). Puisque je suis sur le chapitre des étymologies conjecturales, je me demande si l'alcyon, άλκυών, de Lucien, qui est le prototype classique du rokh à œuf colossal (le nid a 60 stades de pourtour, dit le mauvais plaisant) que les marins cassent à coups de hache (4), je me demande, dis-je, s'il n'y a pas entre le mot grec privé de sa terminaison ων et le 'ankâ des Arabes une parenté, peut-être par l'intermédiaire d'un mot araméen \*ענקא ou \*ענקא que le philosophe de Samosate aurait facétieusement assimilé au gracieux oiseau de mer connu des Grecs. Car, si je ne me trompe, Lucien est le seul qui ait fait un oiseau gigantesque du «doux alcyon» qu'André Chénier devait plus tard chanter. C'est ce qui me fait supposer chez lui une réminiscence de légende syrienne. Mais je ne veux pas m'aventurer plus longtemps sur le terrain des conjectures.

L'île du самрике. — Dans l'édition Langlès et les manuscrits de la Bibliothèque nationale du même type (6), elle est appelée Riha, الرها; dans les autres

rent ce dieu; on le chercherait vainement dans le Manuel de l'histoire des religions de Chantepie de la Saussaye (trad. franç., Paris 1904) ou dans les Études sur les religions sémitiques du P. Lagrange (2° édit., Paris 1905). Mon savant collègue du Collège de France, M. Fossey, m'écrit que ce nom ne s'est pas retrouvé dans les textes connus. Cf. Vigouroux, Dictionnaire de la Bible, sub verbo Nesroch.

(1) Cyèna — Simurgh — Rocs, dans Compte rendu du Congrès scientifique international des Catholiques, tenu à Paris du 1<sup>er</sup> au 6 avril 1891, 6<sup>e</sup> section, Philologie, p. 83-84. Cité par Chauvin (Bibliogr. ar., VII, p. 12).

(2) Op. laud., p. 253.

(3) Le père du sage Loukman s'appelait'Anka, s'il faut en croire le témoignage (que je crois isolé) de Damîrî (édition de 1319, II, p. 33, \$ \$\infty\$\). Gela rappelle le rapport légendaire de Loukman avec les vautours (Caussin de Perceval, Essai, I, p. 16).

Cependant, nous avons vu plus haut que, dans le livre de Calila et Dimna, le nom est considéré comme féminin.

- (4) Histoire véritable, II, р. 40. Cf. CLOUSTON, Popular tales and fictions, Édimbourg et Londres 1887, II, р. 167.
- (5) Bochart (loc. cit., p. 811) a déjà rapproché du 'ankâ l'hébreu מֵנְקִים 'anaķim «les géants».
  - (6) 3645, 3646, 3649, 5176.

éditions elle n'a pas de nom. Ibn Khordâdbeh (p. 65) place l'arbre du camphre dans les montagnes de Zâbedj. Sauf ce détail, les deux textes sont identiques; celui des *Voyages* étant cependant un peu écourté.

Cette île du camphre a été reprise par les légendes postérieures et est devenue un pays extraordinaire. La bibliographie de Chauvin en présente quelques exemples que je voudrais rappeler. Ḥasan de Bassorah, avant d'arriver aux îles Wâk, doit se faire transporter sur les épaules d'un génie à travers les airs jusqu'auprès du roi de la terre du camphre (Bibliogr. ar., VII, p. 32). Un autre Hasan y va chercher les oiseaux verts et s'y fait également porter par un génie (ibid., VI, p. 109). C'est, d'ailleurs, le séjour des génies (ibid., V, p. 30); Tâdi al Mouloûk est amoureux de la fille du roi des îles du camphre, la princesse Dounyâ, à la vue d'un mouchoir qu'elle a brodé; il entreprend le voyage et, après mille péripéties, parvient à s'en faire aimer (ibid., V, p. 127). Dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Catal. de Slane, 3655, fos 36-50) j'ai trouvé le récit suivant : Le prince 'Alì a hérité de son père un anneau magique dans le genre de celui d'Aladin; ses frères jaloux veulent le lui ravir. Las de leurs persécutions, il demande au génie Meimoûn, serviteur de son anneau, quel est le meilleur pays. Sur sa réponse que c'est l'île du camphre, il s'y fait transporter par lui. Il y épouse Yâkoûtat, la fille du roi; mais celle-ci le hait, lui enlève l'anneau par surprise et le fait reporter dans son pays par le génie. Il veut se venger; il entreprend un voyage mouvementé (1) et, après diverses péripéties, il réussit à recouvrer son anneau. Enfin les manuscrits des Cent et une Nuits de la Bibliothèque nationale donnent sur les trésors d'Amalec renfermés dans cette île, un récit extraordinaire qu'on trouvera dans la traduction de M. Gaudefroy-Demombynes (p. 68-77) et dans l'extrait qu'en a donné M. G. Ferrand (2). Ce dernier a réuni les diverses données véridiques ou légendaires sur les îles et sur le camphre. On les trouvera soigneusement relevées dans son index. Je voudrais ajouter à cet index la mention de la tête parlante qui, dans trois textes différents, est attribuée aux habitants de l'île (3). C'est une variante de la fameuse tête dont se servaient les Sabéens de Harrân comme oracle, ainsi que nous l'apprennent les

Bulletin, t. XX.

<sup>(1)</sup> Il passe à l'île de l'ambre gris qui est à mi-route, puis à l'île de l'Inde et ensin débarque à l'île du camphre.

<sup>(2)</sup> Relations de voyages, p. 570-573.

<sup>(18)</sup> Ibid., p. 157 (Abrégé des Merveilles); 422 (Ibn al Wardî); 572 (Cent et une Nuits).

textes d'Ibn an Nadîm (1) et de Dimichkî (2) reproduits, traduits et annotés par Chwolsohn dans son livre sur cette secte fameuse (3). C'est peut-être aussi une réminiscence de l'histoire du médecin Doûban contée par le Pêcheur au Génie ingrat (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, V, p. 276) (4).

Je terminerai cette monographie sommaire par une dernière indication due encore à Chauvin (*ibid.*, VII, p. 11). C'est la mention dans un manuscrit de Berlin du voyage du roi Seïf qui, sur un cheval merveilleux, va en 40 jours à «la terre du camphre et source de la lumière» ارض الكافور وعين النور, laquelle est habitée par des génies (5).

LE RHINOCÉROS. — Ajouter à Chauvin (Bibliogr. ar., VII, p. 11, note 4): Devic, Pays des Zendjs, p. 182-184. En ce qui concerne les ceintures faites de cornes de rhinocéros, voir plus haut, p. 119.

LE GÉANT. — Ajouter à Chauvin (*ibid.*, VII, p. 17): CLOUSTON, *Book of Sindibâd*, p. 370-372 (6). A ce propos, je remarque que la description de cet ouvrage que Chauvin a donnée (*ibid.*, VIII, p. 11, n° 28) ne répond pas à mon exemplaire, dont voici le titre complet:

The BOOK OF SINDIBÂD; or, the story of the king, his son, the damsel, and the seven vâzirs, from the persian and arabic, with introduction, notes and appendix, by W. A. Clouston, bditor of "arabian poetry for english readers", "the bakhtyar nama", etc. "Alas, women whose love is scorned are worse than poison" Somadeva. Privately printed. M DCCC LXXX IV.

- (1) Fihrist, édit. Flügel, Rödiger et Müller, Leipzig 1871, I, p. 321.
- (2) Cosmographie, édit. Mehren, p. 41; trad. Mehren, p. 43.
- (3) Die SSabier und der SSabismus, Saint-Pétersbourg 1856, Il, p.19-21; étude, p.150-155; 388-389. L'auteur n'a pas manqué de rappeler diverses superstitions semblables qui avaient cours au moyen âge et surtout le fameux Baphomet des Templiers. Il renvoie à Selden, de Düs Syris (Synt. I, Chap. 11). Sur la céphalomantie, voir Bibliophile Jacob (Paul Lacroix), Curiosités théologiques (Garnier, réédition moderne), p. 309;
- cf. p. 75-76; Collin de Plancy, Dictionnaire infernal, S Alexandre de Paphlagonie, Bacon, Invisibilité, Juif, Kephalonomancie, Tête. Cf. Philosophoumena, édit. Cruice, p. 111-112.
- (4) Chauvin cite Westerman's Monatshefte (illustrierte deutsche), LXV, p. 703. Ce périodique manque à la Bibliothèque nationale; je n'ai donc pu vérifier la citation.
- (5) AHLWARDT, Verzeichniss der arabischen Handschriften, Berlin 1896, VIII, p. 78 (manuscrit 9121 = Westztein] 643-652), We 649.
- (6) Il convient aussi de l'ajouter à la bibliographie de Syntipas (VIII, p. 204-205, n° 247).

Au verso: Edition: 300 Copies.

[v]-xiv, Préface; [xix]-Lvi, Introduction; [1]-385, The book of Sindibâd; au verso de 385: Glascow, printed by James Cameron, 45, West Nile Street.

L'USAGE DE LA SELLE. — Al Bîroûnî note que les Indiens montent à cheval sans selle; s'ils emploient une selle, ils montent de côté sur la droite de la bête (1).

L'île des cloches. — La traduction de Galland dit qu'elle est éloignée de dix journées de Serendîb et de six journées de «l'Isle de Kela». L'édition de Langlès et la première de Calcutta sont les seules qui la mentionnent, mais elles ne donnent que la seconde indication. Les deux seuls manuscrits qui حتى وصلنا الى جزيرة الناكوش (224 r°) donnent la double indication sont le 3615 محتى وصلنا الى جزيرة الناكوش حتى ( $^{\circ}$  وبينها وبين سرنديب عشرة ايام ومنها الى جزيرة كلى ستة ايام et le 3645 ( $^{\circ}$  ( $^{\circ}$  ) وصلنا الى جزيرة الناقوس وبينها وبيئ سرنديب عشرة ايام ومن جزيرة الناقوس الى جزيرة كلا ستة الم. Ce deuxième manuscrit a appartenu, comme nous l'avons vu, à Galland; c'est d'après lui qu'il a fait sa traduction. Le 3646, qui lui a également appartenu, mentionne une fois l'île الناكوس (28 r°) et une autre fois la ville ناكرس (57 r°) au retour du 6e voyage. C'est le seul qui présente cette seconde particularité; la première fois il donne la distance de dix journées à Serendib et il est évident que le copiste a ici oublié de transcrire la distance de six journées à Kalâ, la seule, au contraire, qui ait été retenue par les éditions Langlès et Calcutta. Cette double indication prouve que ce terme de الناكوس, mal transcrit الناقوس «cloche», n'est qu'une altération de النكبالوس Alankabâloûs (Nicobar), orthographe d'Ibn Khordâdbeh (2). Walckenaer avait déjà identifié Nacous et Nicobar (3). La ville est généralement désignée du même nom que l'île. Seule l'édition de Calcutta l'appelle al Abâțîl الاباطيل (II, p. 426).

<sup>(1)</sup> Alberuni's India, édit. Edw. Sachau, Londres 1887, p. 89, l. 19; traduction du même, Londres 1888, I, p. 181.

<sup>(2)</sup> Édit. de Goeje, 66; trad. de Goeje, p. 45-46. Cf. G. Ferrand, Relations de voyages, p. 26, qui dit que l'orthographe correcte est لنكبالوس,

qu'il transcrit : Langabālūs.

<sup>(3)</sup> Analyse géographique des voyages de Sindbad le Marin (lue en séance de l'Académie des Belles-Lettres le 22 juillet 1831), dans Nouvelles Annales des Voyages, deuxième série, t. XXIII, p. 18.

LE VIEILLARD DE LA MER. — Ajouter à Chauvin (Bibliogr. ar., VII, p. 23-24): W. Radloff, Die Sprachen der Turkischen Stämme Süd-Sibiriens... I Abtheilung: Proben der Volks-Litteratur. Uebersetzung, IV Theil, St Petersburg 1872, p. 319 (épisode du conte de Zyhanza [=Djihânchâh]). Cf. Cosquin, Contes populaires de Lorraine, II, p. 17<sup>(1)</sup>. Ajouter aussi: Devic, Pays des Zendys, p. 203-204. Devic cite un passage de Kazwînî [édit. Wüstenfeld, I], p. 447 que je ne trouve pas dans la note récente de M. René Basset, Contes et légendes arabes, DCĆCXX, Les anthropophages de Saksar (dans la Revue des Traditions populaires, 1919, t. XXXIV, p. 89-90).

L'AMBASSADE. — J'ai déjà dit que je la considérais comme le novau historique autour duquel s'étaient groupées les légendes maritimes du temps des premiers khalifes abbassides. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la lettre du roi de Serendîb à Haroûn ar Rachîd se retrouve sous d'autres formes dans de nombreux écrits à tendances plus ou moins historiques. La question se pose alors de savoir si les Voyages ne se sont pas annexé ces récits en les modifiant pour les faire entrer dans leur cadre, ou si ce sont les autres formes qui sont les plus tardives. De Goeje est le premier qui ait fait allusion à ces formes (2), Chauvin en a fait une étude plus développée et en a montré tout l'intérêt en insistant sur celle qui se rapproche le plus des Voyages, car elle est seule à donner la réponse du khalife (3). Cette dernière, découverte par Ahmed Zéki bey, aujourd'hui pacha, remplace Haroûn par son fils al Mâmoûn, dont on voit, d'ailleurs, apparaître le nom dans les réponses en certaines versions (4). Il m'a paru intéressant de reprendre l'étude de Chauvin, en la détaillant et en donnant une édition critique complète 1° de la lettre du roi de Serendib au khalife avec la description des cadeaux; 2º de la réponse du khalife avec la description de ses cadeaux. Je prends comme base l'édition qu'a faite Ahmed Zéki pacha,

abbaside el-Ma'moun et réponse de ce dernier au sujet d'un échange de présents, dans Revue d'Égypte, recueil mensuel de documents... relatifs à l'Égypte... publié sous la direction de Ch. Gaillardot bey, le Caire 1894, p. 23-33; d'après un manuscrit acéphale de la Bibliothèque Khédiviale (aujourd'hui Sultanienne), n° 101 (Recueils).

<sup>(1)</sup> Cette source de folklore oriental, souvent utilisée par Cosquin, paraît avoir été inconnue de Chauvin.

<sup>(3)</sup> De Reizen van Sindebaad, p. 305.

<sup>(3)</sup> Les rapports du roi de Serendip et de Haroune alrachid d'après l'histoire de Sindbad le marin, dans Wallonia, janvier 1904, p. 58 et seq.

<sup>(4)</sup> Lettre du roi de l'Inde Rahma au khalife

en le remerciant vivement d'avoir bien voulu m'autoriser à la reproduire. Mes remerciements vont aussi à M. Gaillardot bey, propriétaire de la revue où a paru cette édition et qui a bien voulu me donner la même autorisation. Elle est représentée ici par la lettre Z. Les lettres A, B et C avec leurs divisions désignent, conformément au tableau précédent (page 136), les manuscrits de la Bibliothèque nationale et les éditions où se trouvent ces textes. On remarquera qu'ils ne figurent que dans la première version (que j'appellerai syrienne pour la distinguer de celle qu'on appelle égyptienne (1). Det E désignent deux séries d'autres textes. D'est emprunté au Livre des animaux d'al Djâhidh et a été signalé pour la première fois par M. Goldziher et, d'après lui, par de Goeje; il remplace le khalife abbasside (Haroûn ou al Mâmoûn) par l'Oumayyade Mou'âwiyat. D<sup>2</sup> appartient à la vaste compilation d'Ibn 'Abd Rabbihi, al 'ikd al farîd, également signalé par M. Goldziher (2); le destinataire de la lettre est l'Oumayyade 'Oumar ibn 'Abd al 'Azîz. La série E, qui présente un tout autre caractère bien que se rattachant toujours au même récit historique ou légendaire, a été signalée par de Goeje et Chauvin (Ibn Badroûn, Ibn al Wardi et divers auteurs persans) (3). Le prototype qui leur a échappé (E1) se trouve dans Mas'oûdî, Prairies d'or. J'y reviendrai.

(1) Cette distinction a été faite par de Goeje (De Reizen, p. 279). C'est Chauvin (Bibliogr. ar., VII, p. 8) qui emploie pour la première fois le terme : version égyptienne. J'adopte, de mon côté, celui de version syrienne, parce que les manuscrits de Galland qui la contiennent, doivent venir de Syrie, de même que quelquesuns de ceux qu'a utilisés Langlès (voir plus haut, p. 132).

<sup>(2)</sup> Muhammedanische Studien, Halle 1889. I, p. 567-568; 'Ikd, édition du Caire 1293, II, p. 86, l. 5-9; Kitâb al hayawân, cité par Goldziher d'après un manuscrit (Vienne n° 1433) 386 v°; édition du Caire 1325 Hég, VII, p. 36, l. 13-15.

<sup>(3)</sup> Voir les références données par Chauvin, Les rapports du roi de Serendip et de Haroune alrachid.

\$ I. Lettre du roi de l'Inde au khalife. Protocole. 1 وكتب رقى (دقى الله الهند الى المامون مع هدية اهداها اليه (1 2 بسم الله الرجن الرحم (2) من (3) رقى (4) ملك الهند (3) وعظم اركان الشرن (3) 3 صاحب بيت الذهب ذى (7) الاركان (8) الياقوت (9) وفرش الدر 4 والذى (10) قصرة من (11) العود (11) العود (11) الرطب الذى اذا ختم عليه قبل الصورة قبول الشمع (10) 5 والذى (11) توجد (11) رائحة قصرة من (10) عشر (71) فراسخ 6 والذى (10) في خزائنه الغ تاج (11) من (20) الجوهر لالف اب كانوا له ذهبوا (12) 7 والذى (22) يسجد له (23) المام (24) البد (25) المد (25) المدن (25) الذي تاج (25) الذي المدن (25) الذي الف الف الف الف (25) مثقال من (25) الذهب (30) الاحبر (30) الدين (30) المدن (30)

وكتب الى كتاب (a من جلد الخاوى احسن من : B, C1; واذا فية مكتوب ما هذا صورته وفي رسالة : A-11 (1) ; وهذه صورة ما كتبه الى للخليفة : 🗘 ; الرق والكاغد (٥ مايل الى الصغرة مكتوب بلازورد وكان فيه هكذا مكتوب (٥  ${\mathbb D}^1$  : وذكر الهيثم بن عدى عن ابى يعقوب الثقفي عن عبد الملك بن عير قال رايت في ذيوان معاوية كتابا ${\mathbb D}^1$ : السلام:  $A, B, C^1, D$  manque;  $C^2$  مملوك الهند الذي كتب احدهم الى عوبي عبد العزيز السلام: المشرق:  $(^{6})$   $(^{3})$   $(^{3})$   $(^{3})$   $(^{3})$   $(^{3})$   $(^{3})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$   $(^{5})$ depuis معظم B-D manque. — (أ) A: ما الاحور: . — (8) A وعظم (١٥) . — (١٥) A: man-و A manque. — (12) A: مبنى: A manque. — (14) A: manque. بالعود: A : manque. — (14) مبنى — (15) A : تشتم : transpose 6 après 9. — على : transpose 6 après 9. — . و (الغ حلة جوهو: A manque. — (20) A ajoute: البني: • Depuis و الغ حلة جوهو: A الغ — (23) A manque. — (24) A: مامامة . — (25) A: والبديد. — (26) A: والبديد. — (27) A ajoute: على . — (28) A manque. — (29) A manque. — (30) A : ذهب . — (31) A manque. — (32) A ajoute : جوهر. — . — (34) Depuis موم A manque. — (35) A: manque. — (36) A manque. — (37) A: ناروسون :  $A^{(43)}$  Depuis ن A manque.  $M^{(42)}$   $M^{(42)}$  عاكلون :  $M^{(40)}$  المرصون :  $M^{(40)}$  المرصون :  $M^{(40)}$  باكلون :  $M^{(40)}$  باكلون :  $M^{(40)}$ suit 6; voir plus haut. — (44) A remplace 10 par الذى ق بيته جوار et une description de jeunes filles qui répond, dans les autres versions, à celle d'une jeune fille envoyée en cadeau. Voir \$ III, 23-25. الذي امامة الغ فيل (d وعلى a donc dans A une lacune de 11 à 23. B et C remplacent 3-10 par الذي امامة الذي على مربطة الف فيل وبنيت دارة بلبن الغضة D¹ par ; شراريف قصوة مائة(؛ الف جبر من الجوهبر(أر والذي هو ابن الف ملك والذي في Dº par ; والذهب والذي تخدمه بنات الف ملك والذي له نهران ينشغان اللؤلؤ --- . موبطة الف فيل والذي له نهوان ينبتان النعود والفوة والجوز والكافور والذي يوجد ريجة على اثني عشر ميلا  $^{(45)}$  B, C: manque  $11;\,D^1$  ; الى معاوية  $D^2$  ; الى ملك العرب الذي لا يشرك بالله شيا

12 اما بعد فانه لم يذهب علينا ان ما تقدم من ذكرنا أيها الاخ فيما انتسبنا الية من الشرف وعلو لحال غير حائل لزواله وانة كان الاولى بنا أن نبدا بذكر الله تعالى جل اسمة وتعالى ذكرة غير أننا أجلناة أن نبتدىء بذكرة الا في موضع المناجاة له عائذين به (٥٠) 13 واخبارك ترد علينا بغضيلتك في العلم لم تجدها لغيرك من اشكالك (٢٠) 14 ونحن شركاؤك في الرغبة (الرعية (๓٠) والحبة (٥٠) وقد افتتحنا باب المكاتبة وتحبب الغائدة بان (٥٠) 15 انفذنا (٥٠) الميك (٢٠) كتابا (٤٥) ترجمناه (٤٥) صغوة الاذهان (٥٠) والتصغير (التغميم (๓٠) له يشهد على صواب التسمية (٥٥) أو بعثنا (٥٥) الميك (٢٥) لطغا (٤٥) بقدر ما وقع منا موقع الاستحسان له وان كان (٥٥) دون قدرك 17 ونحن (٥٥) نسالك (١٥) ايها الاخ أن توسع اخاك عذرا في التقصيم (٤٥)

\$ II. Texte de la lettre du roi de l'Inde

\$ III. المحدية جام (60) باقوت (60) المحرفة (60) علظ (60) علظ (60) اصبع مملوا (60) درا (60) وزن (60) وزن (60) المحدد المح

\$ III. Description des cadeaux du roi

18-26 (63) C<sup>2</sup> : المالي ... (64) B<sup>1</sup>, B<sup>3</sup>, C<sup>1</sup> : وياقوة ; B<sup>2</sup> : وياقوة ; C<sup>3</sup> : وياقوة ; C<sup>3</sup> : المالي ;

a) B², B³, C¹: وبعدى . — و) B¹, B³, C¹: اليك: - و) B³: manque ب: (C²: اليلة. — d) C² ajoute: الده. — e) B¹, B³, C¹: الده. — f) C²: manque با قطعة: (C²: طبعه با قطعة: C²: طبعه با قطعة: (C²: طبعه با قطعة: C²: طبعه با قطعة: (C²: طبعه با قطعة:

وروازها در وياقوت احر (١٥٥) 22 ووزن (٢٥٠) مائتى (١٥٥) الف مثقال (١٥١) عودا (١٥٥) هنديا (١٥٥) دمنه (١٥٥) عليه قبل الصورة (١٥٥) 22 وثلاثة (١٥٥) وثلاثون الف (١٥٥) منا (١٥٥) كافورا (١٥٥) كبرا (١٥٥) كل (١٥٥) جبة (١٥٥) منه (١٥٥) مثل (١٥٥) الفستقة (١٥٥) وأكبر من اللولولولة (١٥٥) 23 وجارية سندية (١٥٥) طولها خسة (١٥٥) اذرع تسحب (١٥٥) معرها (١٥٥) حسنة البشرة (١٥٥) لها (١٥٥) اربعة ضغائر تعقد منها (١٥٥) ضغيرتين (١٥٥) على راسها تاجا (١٥٥) وضغيرتان (١٥٥) مسبلتان (١٥٥) يبلغان (١٥٥) الارض من خلفها (١٥٥) كه وطول كل شغر من اشغار (١٥٥) عينها اصبع يبلغ اذا مدته (١١٥) الى نصف خدها 25 وكأن بين شغتيها برقا (١١١) من بياض اسنانها (١١٥) لها نهدان وثمان عكن (١١٥) كان الكتاب في (١١٥) لها الكادى احسن (١١٦) من الكاغد (١١٥) اللازودي (١١٥) الكاغد (١١٥) ال

\$ IV. Lettre du khalife au roi de l'Inde.

27 نجاوبة المامون بسم الله الرحن الرحم من عبد الله الامام المامون بالله امير المومنين الذي وهب الله لة ولاية الشرف بابن عة نبية المرسل صلى الله علية وعلى آلة وسلم والتصديق بالكتاب المنزل الى رهى ملك الهند وعظم من تحت يدة من اراكنة الشرف سلام عليك (22) على الله الذي لا الله الا هو واسالة أن يصلى على مجد عبدة ورسولة صلى الله علية وسلم (22)

— (78) 20 B, C manque. — (79) B, C manque. — (81) B, C : ومائمة. — (81) B³ manque. — (82) B, C: مي العود. — (83) B, C: رطبا , — (84) Depuis رطبا , — (85) B, C manque. (85) B, C manque. Idem. — (87) B, C1: مبتة . — (88) B, C1: manque المراقبة . — (89) B, C1: manque المراقبة . — (90) B4 manque. — (الحدة: B<sup>1</sup>, B<sup>2</sup>, B<sup>3</sup>, C<sup>1</sup>: بقدر; B<sup>4</sup> manque. — (عدر: B<sup>3</sup>) B, C<sup>1</sup> manque. — (عدر: B<sup>4</sup>); B<sup>4</sup> manque. — (عدر: B<sup>4</sup>); B<sup>4</sup> manque. --- (94) B4: الغستق. — (95) Depuis واكبر B, C' manque; 22 C' manque. — (96) B, C manque; ici finit la lacune de A (voir note 44). — (عرشعرهم صابغ السواد : A manque. — (عمل السواد : 44). مرشعرهم صابغ السواد : السعرهم صابغ السواد : 44). ص A: وتاج. — (101) A ajoute: لكل واحدة. — (104) A manque. — (103) A ajoute: وتاج. — (104) A manque. — ان B, C : ماراها عبرتين . — (110) Depuis القرر (الواهر (أ عظيمة (٥ كانها (١ القرر) الواهر (١ الواهر (١ عظيمة (٥ كانها (١ القر (١ الواهر (١ (السنان ألبوق : A وكأن ألبوق السنان A : كان بين اسنانها والشغتين البوق A وكأن ألبوق A : الاسنان A السنان السنان السنان البوق البو . انية اعكان ي عنية اعكان; 24 et 25 B, C manque. — (١١٤) A : من ي المانية اعكان. — (١١٥) A : عبر ي المانية اعكان . بالمأورد : A : فو تلاط : A : مامل : A : (110) مامل : A البق والكاغد : A : (118) مامل : A يقال — (122) 26 B, C<sup>1</sup> ont donné le texte au début (voir note 1); C<sup>2</sup> manque; \$ III en entier D manque. 27-31 (123) A : وهذه صورتها جواب الرشيد إلى ملك الهند عبد الله بن عبد الله: B,Cهكذا سلام من الملك الرشيد الى السلطان (ع المائد (١ السعيد من عبد الله بن الرشيد (١ بالله الذي وهب الله لة kا ما بعد الشكر لله :  $\lambda$  28  $\Lambda$  : ولاياتُه (ز مقام اهل الكرم عليهم السلام وتحت يدة مراتب البيع والشرى . وبعد : B, C1 manque; C2 : وبعد . — وبعد الذي اوهبك ملكا عظيما وولا أباك الشرق ومن تحت يبديك مراتب المشرق

a)  $B^2$ ,  $C^2$  manque;  $B^1$  ajoute: (حالك البحر: -e) -e)

29 (125) وصل كتابك (126) فسررت (127) لك (125) بالنهة (125) التى ذكرت (126) ووقع اتحافك ايأنا بالموقع الذى املت من قبول ذلك وكنت ما ابتدات به من البر مجودا موجها ذلك لك الى الشكر عليه وحسن الذكر له ولولا السنة جارية بترك تقديم من لم يكن لنا على الشريعة مواليا وبها آخذا ما تركنا ما تحسن من مزيتك بالتقديم والاعتذار لما ذكرنا احد التقديمين وانت له منا اهل (120) وقد اهديناك (اهدينا .30) العلم بمودتنا لك وفي اوفر حظ المؤملين وانفذنا اليك (125) كتابا (136) ترجمته (136) ديوان (136) الالباب (136) وبستان نور (137) العقول (136) ومطالعتك ترجمته (136) تحقق (140) عندك فضيلة (141) انهم ومشاهدتك له تحقق عندك ما سميناه به (142) 13 وجعلنا لذلك عيونا من الهدية وهو لطف استقللنا قدرة لك ولو كانت الملوك تتهادى على اقدارها لما اتسعت لذلك خزائنها وأتما يجرى ذلك بينها على قدر ما يدل على حسن النية وجيل الطوية وبالله تعالى التوفيق والله تعالى التوفيق

\$ V. Cadeaux du

32 وكانت الهدية من المامون رجة الله فارس بغرسة وجميع الاته من عقيق وقيل بل فارس بغرسة وجميع الاته من عنبر شحرى اشهب (144) 33 ومائدة من الجزع ارضها بيضا وفيها خطوط سود وجر وخضر وسعتها ثلاثة اشبار وغلظها اصبعان واركانها ذهب عما اخذ من خزانة مروان بن شهد الاموى (145) 43 او خسة اصنان من الكسوة ومائة ثوب من كل فن من قباطى (بياض .ms.) مصر وخز السوس (السوس .ms) ووشى المحن والاسكندراني وسلجم خراساني وديباج خسرواني وفرش منجردي ومائة طنغسة حبرية بوسائدها وكل ذلك خز سوسي مائة قطعة من كل

والقبول الذي اعطيت فدنم الشرك :  $C^1$ : والقبول الذي اعظيت فدنم الشرك :  $C^2$ : والقبول الذي اعظيت فدنم الشرك :  $C^3$ : والقبول الذي المسال :  $C^3$ : والقبول :

قوس (ه يساوى: B, G ; التى ارسلها له هارون الرشيد قرس بغارسها A من المأمون B, G ; قوس (ه يساوى) غوس (ه يساوى) B, G ; قوس (ه يساوى) غوس (ه يساوى) على مايدة من B وقيها خطوة اسد احب (A الله (B الأه (B الذهب (B الأه (B الذهب (B الأه (B الذهب (B الدخل (B الذهب (

a) B' ejoute: الينا. - b) B' وخوش: (B', C' : فوسا: B', C') وخوش: (B', C') مع سرجة المذهب المرصع بالجواهر وكتابا: (C') وجميع depuis وجميع (C') وجميع المذهب المرصع بالجواهر وكتابا: (B') وجميع depuis وهميع (Bulletin, t. XX.

صنف (١٤٥) 35 وجام (١٤٥) زجاج (١٤٥) غلظ (١٤٥) اصبع وفتح (١٥٥) شبر ونصف (١٥١) في (١٥٥) وسطة (١٥٥) صورة (١٥٥) اسد (١٥٥) ثابت (١٥٥) وامامة (١٥٥) رجل قد (١٥٥) برك (١٥٥) على ركبتية وقد فوق (١٥٥) السهم (١٥٥) نحدو (١٥٥) الاسد (١٥٥) والحتاب في الاسد (١٥٥) والحتاب في طومار ذي وجهين (١٥٥)

Il existe, comme je l'ai dit plus haut, une autre forme de la lettre, déjà indiquée par de Goeje et Chauvin, mais ni l'un ni l'autre ne se sont aperçus que la plus ancienne version remonte à Mas'oûdî, qui donne le texte de trois lettres écrites par trois rois différents non plus au khalife de Baghdâd, mais au roi Sassanide de Perse le fameux Chosroès Anoûchirwân. Il a été copié par Ibn Badroûn et par Ibn al Wardì. Le texte est accompagné d'une triple liste de cadeaux, mais il n'est pas question de la réponse du destinataire, ni de ses propres cadeaux.

Cette version est des plus intéressantes. En effet, elle nous fournit un nouvel exemple tout à fait typique du foisonnement dont j'ai déjà parlé. L'auteur du 'Ikd († 328) est très peu antérieur à Mas'oûdî, qui écrit en 336 (Prairies d'or, IX, p. 77). C'est donc au début du 1v° siècle que l'altération s'est produite : dans l'original il n'y avait qu'un roi; plus tard, par foisonnement il y en a eu trois. Le procédé ici est pris sur le vif.

وخس (ه المذهب B, C manque. — (140) المذهب وفتها ثلاثة اشبار وعرضها خسمة ورجليها من الذهب وخس (ه المذهب B, C manque. — (140) المؤلفة والنسكندرية (ه المؤلفة والسكندرية (ه وفرش قرمز وفرش طبرى (ه ومائة نصغية حرير وكتان (ا وانواع من :  $B^4$  ; وعنو السويس والكوفة والاسكندرية (ه وفرش قرمز وفرش طبرى (ه ومائة نصغية حرير وكتان (ا  $B^4$  ; وانواع من :  $B^4$  ; وعنو السويس والكوفة والاسكندرية (المؤلفة والاسكندرية (ه وفرش قرمز وفرش طبرى (ه ومائة نصغية حرير وكتان (ا  $B^4$  ;  $B^4$  ;  $B^4$  ) ه بيان والمؤلفة والاسكندرية (المؤلفة والاسكندرية (المؤلفة والاسكندرية (المؤلفة والمؤلفة والمؤلفة والمؤلفة والمؤلفة والمؤلفة والاسكندرية (المؤلفة والمؤلفة المؤلفة والمؤلفة المؤلفة المؤلفة والمؤلفة المؤلفة ا

a)  $B^2$  : وخسين ( $C^2$  ) المال ( $C^2$  : والكتان ( $C^2$  : والكتان ( $C^2$  : والكتان ( $C^2$  ) المال ( $C^2$  : والكتان ( $C^2$  ) المال ( $C^2$  )

C'est à ce groupe que se rattachent, dans la littérature persane, certains passages de l'épopée de Firdausî (1) et de l'histoire de Mirkhond (2). Je ne ferai que les signaler, et me contenterai de reproduire le texte de Mas'oûdî (E1) et les variantes d'Ibn Badroûn (E<sup>2</sup>)<sup>(3)</sup> et d'Ibn al Wardì (E<sup>3</sup> et E<sup>4</sup>)<sup>(4)</sup>. La substitution du roi de Perse au khalife de Baghdâd ou de Damas est due à deux causes : l'une générale qui tend à donner un caractère plus vénérable à l'histoire en la vieillissant, l'autre particulière qui tient au mouvement appelé chou'oûbîyat, fortement accentué dans les ne et me siècles de l'Hégire, lequel s'efforçait d'opposer aux Arabes les autres peuples et surtout les Persans (5). Déjà dans le 'Ikd, c'est une pensée chou'oûbite qui amène la citation de la pseudo-lettre du roi de l'Inde; c'est pour exalter tous les rois de l'Inde en général qu'on rapporte cette preuve édifiante des bons sentiments du correspondant de 'Oumar ibn 'Abd al 'Azîz et aussi de sa puissance et de sa richesse (6). C'est la même pensée qui a voulu flatter l'orgueil persan en attribuant à Chosroès les hommages des grands souverains. Peut-être avait-on conservé le souvenir d'ambassades historiques (7); en tout cas, c'est, comme on va le voir, une triple réédition de celle que Sindbâd le marin a contée probablement pour la première fois.

- (1) Châh náméh, édition et traduction Mohl, VI, p. 325 à 387. Le poète y a développé la légende hors de toute proportion. Il en a profité pour y joindre celle du Calila et Dimna qui, comme nous allons le voir bientôt, semble être en germe dans l'échange, que rapporte Sindbâd le marin, de livres de sagesse entre le khalife et le roi de l'Inde (voir plus loin, p. 160, note 5). C'est une des raisons qui me font suspecter l'origine indienne du Calila et Dimna.
- (2) روضة صغا, édition de Bombay 1244, I, p. 235, l. 25-34; traduction anglaise de Rehatsek 1892. Rauzat-us-safā, 1° partie, II, p. 380-381.
- (3) Édition Dozy, p. 43 (corriger 47 dans de Goeje, De Reizen, p. 306, note 1).
- (4) Kharidat al 'adjá'ib, édition du Caire, 1324, p. 170-172. C'est dans un extrait du

Kitâb adh dhahab al masboûk fî siyar al mouloûk d'Aboû-l Faradj 'Abd ar Raḥmân ibn al Djauzî (que Haneberg a lu khawârizmî). Sur cet auteur bien connu († 597), voir Brockelmann, Arab. Litter., I, p. 500-506. Sur 'Oumar ibn al Wardî (milieu du ix° siècle), voir ibid., II, p. 131.

Un extrait contenant le texte qui nous occupe en a été donné avec une traduction allemande en 1837 dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* (I, p. 185-189) par Haneberg. C'est celui que je désigne par E<sup>4</sup>.

- (5) Sur ce mouvement, voir Goldziher, Mu-hammedanische Studien, I, p. 147-208, où se trouve précisément cité ce texte du 'Ikd.
  - (6) II, p. 85-90.
- (7) D'après Ibn Miskaweih, cité par Nouwairi; voir Nöldeke, Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden, p. 168, note 1.

20.

## TEXTE DE MAS'OÛDÎ.

(Les Prairies d'or, édition et traduction Barbier de Meynard, Paris 1863, II, p. 200-203.)

\$ 1. Lettre et présents du roi de la Chine. وكتب الية ملك الصين من فغفور (١) صاحب قصر الدر والجوهر الذي يجرى في (٤) قصرة نهران يسقيان العود والكافور الذي (٥) توجد (١) رامحته (٥) على (١) فرسخين والذي (٢) تخدمه (٥) بنات الف ملك والذي في مربطة الف فيل ابيض الى اخيه كسرى انوشروان واهدى اليه فارسا من در منضد (٩) عينا الغارس والفرس (١٥) من ياقوت (١١) اجر (٤١) وقائم سيغة من زمرد (١٥) منضد بالجوهر (١٥) منضد بالجوهر (١٥) وثوب حرير صيني (١٥) عسجدي (١٥) فية صورة الملك (٢١) جالسا (١٥) في (١٥) ايوانة وعلية حليتة وتاجة وعلى راسة الخدم وبايديهم (١٥) المذاب والصورة (١٤) منسوجة (٤٤) بالذهب وارض الشوب لازورد (٤٤) في راسة الخدم وبايديهم (١٥) المذاب والصورة (١٤) منسوجة (١٤) في شعرها (١٥) تلاً لا أده) وغير ما في (١٤) سفط (١٥) من (١٥) ذهب (١٥) الصين وتهدية (١٥) الملوك الى اكفائها (١٥) الكفائها (١٥)

a) Sur les variantes de ce mot, voir E2 note. — b) E1 : عدام:

وكتب الية ملك الهند وعظيم اراكنة (٥٥) المشرق (٥٥) قصر الذهب وابواب الياقوت sen de. de. والدر (٥٥) الى اخية (٥٥) ملك فارس صاحب التاج والراية (١١) كسرى انوشروان واهدى الية الف من (٤٥) عودا هنديا (٤٥) يذوب في (٤٥) النار كالشمع (٤٥) ويختم علية كا يختم على الشمع فتتبيئ (٥٥) به (٢٥) الكتابة وجاما (٤٥) ما الياقوت الاچر (٤٥) فتحة (٥٥) شبر (١٥) هلوا من (٤٥) الدر (٤٥) وعشرة (٤٥) امناء (٤٥) كافور (٥٥) كالفستق (٥٥) واكبر من (٤٥) ذلك (٤٥) وجارية طولها سبعة اذرع (٥٥) تضرب اشفار (١١) عينيها خدها (٤٥) وكان (٤٥) بين أجفانها لمعان (٤٥) البرق من بياض مقلتها (٤٥) مع صفاء لونها ودقة تخطيطها (١٥٥) واتقان (٢٥) تشكيلها (٤٥) مقرونة الحاجبين لها ضغائر (٤٥) تجرها وفرشا (٥٥) من جلود الحيات الين من الحرير واحسن من الوشي (١٦) وكان كتابة في لحاء (٤٦) الشجر المعرون بالكاذي (٤٦) مكتوب (٢٥) بالذهب الاچر (٤٦) وهذا الشجر يكون بارض الهند والصين (٥٥) وهو نوع من النبات (٢٦) عجيب ذو لون حسن (٤٦) ورج طيبة (٤٦) لحاؤة ارق من الورق الصين والهند (٤٥) ويتكاتب (٤١) فية ملوك الصين والهند (٤٥)

\$ II. Lettre et présents du roi de l'In-

(36)  $E^2$  : مارك .  $E^3$ ,  $E^4$  : مارك .  $E^3$ ,  $E^4$  : manque وابواب  $E^3$ ,  $E^4$  : manque وابواب  $E^3$ ,  $E^4$  : كسبى E2, E3, E4 transposent ، والزمرد ذو الياقوت والزبرجد ( الذي ابواب قصوة من الزمرد الذيابي ( ا : E2 النوشهوان . — (41) E2 note; depuis صاحب E3, E4 manque. — (42) E4: قطعة . — (43) Depuis النوشهوان  $E^3$ ,  $E^4$  : من العود الذي وأوب :  $E^3$ ,  $E^4$  عودا  $E^3$ ,  $E^4$  عن العود الذي العود الذي الخوب الذي أعود العود الذي الشمع . — (هم  $E^3$ ,  $E^4$ : فتبين . — (هم  $E^3$ ,  $E^4$ : فيه . — (هم  $E^3$ ,  $E^4$ : المم . — (هم  $E^3$ ,  $E^4$ : المم . — (هم  $E^3$ ) . — (هم E. البهرماني . — (50) E² : شبرا في شبر . — (51) E³ . يغتج : E³ : يغتج . — (52) E² manque. سمكة عرض اصبعين واهدى اليه اربعين درة كل واحدة تزيد على فلاقة :  $E^3$ ,  $E^4$  هلوا واهدى اليه اربعين درة كل واحدة تزيد على فلاقة . من الكافور: E4 : منا: E4 : إمنان: E4 : إمنان: E4 : منا الكافور: - (54) E3, E4 . manque منا الكافور — (57) E² remplace عرب و (58) E³, E⁴ manque. — (59) Idem. — (60) Depuis عبيعة E³, E⁴: على :  $E^3$  ; إلى وجنتيها :  $E^3$  .  $E^4$  . اهداب :  $E^3$  .  $E^4$  . اهداب الى فرقها اشبار الى فرقها ندها:  $E^4: (^{63)}$  الى خديها:  $E^3: (^{64)}$  الى خديها:  $E^4: (^{65)}$  خدها:  $E^3: (^{65)}$  خدها:  $E^3: (^{65)}$  خدها:  $E^4: (^{65)}$ وسواد سوادها :  $E^4$  ajoute : وسود سوادها :  $E^4$  وسود سوادها :  $E^4$  وسواد سوادها :  $E^4$  وسواد سوادها :  $E^2$ note. — (مع انتقان . — (۲۱) Depuis E³, E⁴ manque; depuis کی انتجب E³, E⁴ manque; depuis کی انتجب E³, E⁴ علاجبین E³, E⁴ علاجبین والكتابة:  $E^3$  : مكتوبا  $E^4$  . — (مكتوبا  $E^4$  . — (مكتابا  $E^$  $E^4$ : الصين والهند .  $E^3$ ,  $E^4$  : الصين والهند .  $E^4$  البين كالغضة مصقول بالمراة ينطوى .  $E^4$  : الصين والهند ط) من الطيب.  $E^3$  (79) كالورق ولا يتكسر.  $E^3$  (80) Depuis علي الطيب.  $E^3$  manque. — نتكاتب: E<sup>2</sup>: تتكاتب. — (\$2) Depuis لحارة E<sup>3</sup>, E<sup>4</sup> manque.

a) E<sup>4</sup> : والذبرجد. - b) E<sup>4</sup> : البالة. - c) Voir la note Mas'oùdi, p. 202. -- d) E<sup>4</sup> : لا ينكسو. - b) E<sup>4</sup> البالة.

\$ Ill. Lettre et présents du roi du Thihet.

(ق) وورد علية .... كتاب (ق) ملك التبت (ق) من خاقان (ق) ملك تابت (5) ومشارق (ق) الارض المتأخة للصين والهند الى اخية المحمود في (ق) السيرة والقدر ملك المملكة المتوسطة والاقالم (ق) السبعة (ق) واهدى لد انواعا من (ق) المجائب (ق) عا يحمل من (ق) ارض تبت (ق) منها مائة جوشن تبتية (ق) ومائة قطعة تجافيف (5) ومائة ترس تبتية (ق) مذهبة واربعة الان منا (ق) من المسك الخوايني (ق) في نوانج غولانه

\$ III bis. Présents du roi du Thibet (Ibn al Wardi). واهدى اليه ملك تبت من عجائب بلادة (101) مائة جوش تبتية ومائة قطعة تجافيف (101) كالبرانس كل واحدة (103) منها تستر الغارس وفرسة ومائة ترس تبتية لا تعل في هذه الاتراس وللبوانس والتجفافيف (300) (300) عوامل الرماح ولا بواتر (1000) الصغاح (1000) ولا شدائد نصول (1000) الجراح وزنة كل قطعة من هذه المذكورات (1000) ما بين اربعين درها الى الستين (1000) درها واهدى اليم اربعة الان من المسك التبتى وتسعين غزالا من غزلان المسك في الحياة ومائدة عظمة من الذهب الاجر مرصعة بانواع الدر والجوهر (1100) يدور حولها (1110) ثلاثين رجلا قد كتب على حالتها (1110) اشهى الطعام ما الكة الاكل من حلة وجاد على دى الغاقة من فضلة (1110) ما الكتة وانت تشتهية فقد الكلك

(83) Nous donnons à part (\$ III bis) le texte d'Ibn al Wardi, qui n'a qu'un très petit nombre de mots communs avec ceux de Mas'oûdi et d'Ibn Badroûn. — (84) Depuis وورد وكتب اليه: • E² بورد . — (85) E² بيتان (٥ الثبت : - (85) E² بيتان (٥ الثبت : - (87) E² بيتان (٥ الثبت : - (87) E² بيتان (٥ الثبت : - (87) E² بيتان : - (85) E² بيتان : - (87) Depuis قرمائة ومائة المعان : - (87) Depuis قرمائة المعان : - (87) Depuis قرمائة المعان : - (88) E² بيتان : - (88) E² ب

a) Voir note Dozy.

Voici la traduction, telle que l'a donnée Ahmed Zéki (1), à laquelle j'ajouterai seulement les principales variantes.

«\$ I. Rahmå, roi de l'Inde, écrivit à al Mâmoûn (2) en même temps qu'il lui envoyait des présents. «Au nom de Dieu clément et miséricordieux, de Rahmå, roi de l'Inde, chef suprême des princes de l'Orient (3), possesseur de la maison d'or aux piliers de rubis, aux tapis de perles; celui dont le palais est de bois d'aloès si tendre qu'il garde comme la cire l'empreinte qu'on lui donne; celui dont le palais a un parfum se répandant à dix parasanges; dans les trésors de qui sont mille couronnes de pierreries qui furent à mille ancêtres disparus; pour qui on se prosterne devant le grand Boudd (idole de Bouddha), dont le poids est d'un million de mithkâls d'or rouge et sur lequel il y a mille rubis et autant de perles blanches (4); qui monte, dans les jours de bonheur, la cou-

(1) Je m'en suis écarté dans quelques passages pour serrer le texte de plus près.

(2) Z est le seul qui donne au roi de l'Inde le nom de Rahmâ, qui paraît emprunté à Mas'oûdi (Prairies d'or, I, p. 304); cf. Zéki, p. 23, note 1. A, B, C parlent d'une lettre écrite par le roi de l'Inde à Haroûn ar Rachid, D' par le roi de Chine à Mou'âwiyat, D2 par le roi de l'Inde à 'Oumar ibn 'Abd al 'Azîz, E par les rois de Chine, de l'Inde et du Thibet au roi de Perse Kesrâ Anoûchirwân. D'après D', c'est Heitham ibn 'Adî qui tenait ce récit d'Aboû Ya koûb ath Thakafì, lequel le rapportait d'après 'Abd al Malik ibn 'Oumaïr. Ce dernier affirmait avoir vu la lettre dans le dîwân de Mou'âwiyat. M. Goldziher, qui a le premier fait connaître ce texte (Muhammedan. Studien, I, p. 168, note 1) d'après un manuscrit de Vienne, ajoute : «nach dessen Tode», c'est-à dire : postérieurement à la mort de Mou-'àwiyat; ces mots ne se trouvent pas dans l'édition. 'Abd al Malik ibn 'Oumaïr est un tâbi' connu, mort en 136 plus que centenaire (Nawâwî, Tahdhib, édit. Wüstenfeld, p. 396). Heïtham ibn 'Adî est un historien cité par Mas'oûdî, qui le fait mourir en 206 (Prairies d'or, VII, p. 73; cf. 1, p. 10 et passim) et par Tabari (Chronique;

voir l'index). Cf. Wüstenfeld, Geschichtschreiber der Araber, n° 44, d'après Ibn Kouteïbat, Ibn Khallikân et le Fihrist. Ṭabarî cite une fois seulement Aboû Ya'koûb ath Thakafî (II, p. 100), qui rapporte un témoignage de 'Abd al Malik sur la mort de Mou'âwiyat. L'isnâd allégué par D' (al Djâḥiḍh) est donc correct.

(3) Z: «les grands de la noblesse». Le mot arâkinat, mal écrit ici par Z et plus correctement plus loin, est le pluriel de arkoun, gr. άρχων, que le lexique de Lane donne, d'après le Kamoûs et le Tâdj al 'aroûs, sous la forme ourkoûn dont le pluriel régulier serait arâkîn ou arâkînat. Cf. la remarque de Barbier de Meynard, Prairies, II, p. 201. Par la variante «Orient» que je crois être la meilleure, on voit que les Arabes de Mésopotamie mettaient l'orient là où nous mettons le sud-est; cf. Lestrange, Baghdad during the Abbassid Caliphate, p. 3 15. Au contraire, ceux d'Égypte le mettaient là où est notre nord-est; voir ce que j'en ai dit dans mon Essai de reconstitution topographique de la ville d'al Foustât (dans Mémoires... de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, XXXV, 1913-1919), introd., p. xxix.

(4) Ce détail ne se trouve que dans A et Z. Voir la note de Zéki, p. 30-32.

ronne en tête, sur mille chars dont chacun a un drapeau brodé de perles couvrant mille cavaliers vêtus de soie et d'or (1); celui qui mange dans des assiettes de pierreries sur des tables de perles rangées (2); qui rougirait devant Dieu de trahir les intérêts des sujets qu'il lui a confiés pour exercer sur eux l'autorité et la bonne administration (3).

« A 'Abdallah al Mâmoûn, le noble et le bon administrateur de son empire (a). § II. « Il ne nous échappe point, ô frère, que les titres de noblesse et d'élévation que nous venons d'énumérer ne nous empêcheront pas de les perdre un jour. Il eût mieux valu pour nous que nous commencions par la mention de Dieu très glorieux et très haut; mais il est plus séant de ne commencer par la mention de Dieu qu'au moment de la prière, alors que nous recourrons à lui. Des récits nous sont parvenus sur ta supériorité dans la science, telle qu'elle ne se rencontre chez aucun de tes semblables. Nous nous associons à toi pour la vénération et l'amour (de la science?). Pour inaugurer notre correspondance et la rendre utile, il nous a plu t'envoyer un livre que nous avons intitulé La pureté des intelligences (5). Son étude attentive te montrera

- (1) Ce détail ne se trouve que dans A et Z. Voir la note de Zéki, p. 30-32.
  - (2) Même remarque.
- (3) Cette formule pieuse ne se trouve que dans Z. A y substitue : «celui qui a sous ses ordres des servantes» et donne une description détaillée des servantes; mais, comme je l'ai remarqué dans les notes du texte, c'est par une confusion avec la fin du paragraphe II, causée par une lacune du texte. La mention des servantes, qui ne figure pas dans Z, se retrouve dans D' et E.

L'énumération des splendeurs de l'Inde (Chine ou Thibet) varie dans B, C, D et E. En voici les principales formes: B et C: «celui devant qui vont mille éléphants et qui a sur les acrotères de son palais mille pierres précieuses». D' mentionne aussi les mille éléphants, et ajoute: «celui dont la maison est construite en briques d'argent et d'or, que servent les filles de mille rois, qui est le fils de mille rois, qui a deux fleuves arrosant l'aloès, la garance, la noix (de

- coco), le camphre, dont le parfum se répand sur 12 milles. E répète D' en des termes à peu près équivalents, et, comme lui, les met dans la bouche du monarque chinois; les titres de ceux de l'Inde et du Thibet sont modestes: deux lignes pour l'un, identiques aux deux premières de Z, A, B, C, et pour l'autre, ces simples mots: «Khâķân roi du Thibet et des pays de l'Orient qui confinent à la Chine et à l'Inde».
- (4) E (en trois formules): «à son frère Kesrâ Anoûchirwân, roi de Perse, maître de la couronne et de l'étendard, aussi grand par sa vertu que par sa puissance, le roi de l'empire situé au centre des sept climats».
- (5) Il faut lire avec  $Z: \omega$  et non conguents, comme écrivent les autres manuscrits et éditions. Zéki voit, dans ce livre, la lettre elle-même. Je ne crois pas. Il y a là une réminiscence du fameux «livre de l'Inde», le Calila et Dimna qui est censé ici être adressé au khalife. Celui-ci, à son tour, enverra un livre de sagesse au roi de l'Inde, ce qui rappelle la

la vérité de cette dénomination. Nous t'adressons une gracieuseté qui nous a paru être convenable et cependant au-dessous de ta valeur. Nous te prions, ô frère, d'excuser généreusement ton frère dans son infériorité (1). n

§ III. Le présent consistait en une coupe de rubis, ayant un empan d'ouverture et un doigt d'épaisseur, pleine de perles, dont chacune pesait un mithkâl (ou deux); leur nombre était de deux cents. Il y avait aussi un tapis fait de la peau d'un serpent de la vallée d'az Zîrâh (2), qui avale (3) un éléphant; cette peau est bariolée de cercles noirs de la largeur d'un dirhem (4), au centre desquels sont des taches blanches semblables aux marques du fer chaud (5). Qui s'assied sur ce tapis est préservé de la phtisie; qui est atteint de phtisie et y reste assis sept jours, s'en guérit (6). Il y avait encore trois tapis de prière

légende du djawidân khired qu'un sage du Kâboulistân obtint du khalife al Mâmoûn, légende qui est la contre-partie de celle du Catila et Dimna obtenu du roi de l'Inde pour Kesrâ Anoûchirwân par un sage persan. Voir Silvestre de Sacy, Mémoires de l'Institut, Académie des Inscriptions, 1831, t. IX, p. 1-36. Cet échange de livres ne se trouve que dans Z et les Voyages de Sindbâd (première version).

- (1) B, C: «Nous t'avons fait de bien faibles présents; accepte-les; tu es pour nous un frère, un ami; notre cœur est plein d'affection pour toi; veuille nous donner réponse ». D<sup>3</sup>: «Je désire que tu nous envoies quelqu'un pour m'instruire de l'islâm et de ses prescriptions. Salut ».
- (3) Zéki, p. 32-33, propose de lire: Zanedge ou Zabedge (Java). Les exemples qu'il cite prouvent qu'il y a de tels serpents dans cette île, mais aussi ailleurs. Je crois qu'ici il est fait allusion à la fameuse vallée des diamants dont Sindbâd a parlé en son deuxième voyage et où il y a, dit Galland «un grand nombre de serpents si gros et si longs, qu'il n'y en avait pas un qui n'eût englouti un éléphant وما المناف ال

Bulletin, t. XX.

muns, au texte de Z. A propos de cette vallée, mentionnons la très savante étude de M. Laufer, The Diamond (dans Field Museum, XV, n° 1, Chicago 1915), \$ Legend of the Diamond Valley, p. 6-21.

(عيلع et non يبلغ comme dans B et C¹, d'où la traduction de Langlès : "aussi gros qu'un éléphant".

Ces serpents viennent du Pseudo-Callisthène (édit. Didot, p. 105, III, 10): δδοντύραννον άμφιβίον έλεφάντα δλόκληρον καταπιεῖν δυνάμενον; cf. III, 17.

- (4) B, C: «marqué de taches semblables à des dinars».
- (5) Zéki a renoncé à traduire ce passage; je ne garantis pas l'exactitude de mon interprétation.
- (6) B, G: «qui s'asseyait dessus n'était jamais malade»; B<sup>4</sup> en restreint les effets curatifs aux seules hémorroïdes براسير. Sur de pareilles peaux, qui sont d'un serpent paraissant une seule fois par an dans une île de la mer des Zendjs, voir Kazwînî, 'Adjâ'ib, édit. Wüstenfeld, I, p. 121: ويتخذ من جلد هذه الحية فرش يجلس عليه Elles sont, dit-il, très recherchées des Indiens et conservées dans les trésors des rois. Dimichkî (édit. et trad. Mehren, p. 163; 219) ajoute la fièvre hectique, الحق

et leurs coussins faits de la peau d'un oiseau appelé salamandre (1), ils étaient bariolés; jetés au feu, ils ne brûlaient point; ils étaient bordés de perles et de rubis. Il y avait aussi pour deux cent mille mithkâls d'aloès indien si tendre qu'il garde l'empreinte qu'on lui donne, et pour trente-trois mille manns (mines) de camphre en grains; chaque grain semblable à une pistache et plus gros qu'une perle. Venait enfin une esclave de Sind, d'une taille de cinq (ou sept) coudées, dont la chevelure traînait (à terre), dont la peau était splendide. Elle avait quatre tresses : deux sur sa tête en forme de couronne, deux tombant derrière elle jusqu'à terre. La longueur de ses cils était d'un doigt; lorsqu'elle les abaissait, ils descendaient jusqu'au milieu de ses joues. Entre ses lèvres la blancheur de ses dents jetait un éclair; elle avait deux seins et huit replis (2).

Ces citations sont dues à Devic (Pays des Zendjs, p. 223), qui ne s'est pas souvenu de ce passage des Voyages de Sindbâd.

(1) Ce détail ne figure que dans Z.

(2) B et C réduisent cette description à deux traits : «elle avait une taille énorme et était comme la lune resplendissante». A passe sous silence les deux seins, mais n'oublie pas les huit replis, ou plutôt les huit bourrelets de chair grasse qui sont, pour les Orientaux, les apanages de la vraie beauté féminine. Cela rappelle le portrait de la reine de Pount sur les murs du temple de Deïr el Bahri (Mariette, Deir el Bahri, 1877, texte p. 30; planche V aux deux registres: planche XIII, dessin amplifié où apparaissent bien les nombreux plis : trois au ventre, huit aux bras, huit aux jambes).

E attribue au roi de l'Inde des cadeaux fort semblables: «mille manns d'aloès indien, fondant au feu et recevant des empreintes aussi lisibles que celles de la cire; une coupe en rubis...; camphre de la grosseur d'une pistache...; jeune esclave de sept coudées. Ses cils descendaient jusqu'à ses joues; on croyait voir jaillir des éclairs de sa paupière; l'éclat de ses yeux s'alliait à la pureté de son teint, à la finesse de ses traits et à la perfection de sa personne; ses sourcils

se touchaient et les tresses de ses cheveux tombaient jusqu'à terre...; peau de serpent plus douce que la soie et plus brillante qu'une étoffe peinte (il n'est pas question d'effets curatifs).» ll y ajoute ceux du Fagfour (Fils du Ciel) «un cavalier entièrement fait de pierres précieuses; les yeux du cavalier et de son cheval en rubis (dans Z et dans Sindbâd le cadeau vient du khalife), la poignée du sabre est en émeraude et en pierreries. Sur sa robe en soie de Chine, rehaussée d'or, est représenté le roi assis dans son Iwân (le fameux Iwân Kesrâ de Ctésiphon) avec ses vêtements royaux et sa couronne; audessus de lui se tiennent ses serviteurs portant des chasse-mouches. Cette scène était en tissu d'or et le fond de la robe était d'un bleu lapislazuli. Cette robe était placée dans une cassette d'or que portait une jeune fille, dont le visage, d'une beauté éclatante, était voilé par sa longue chevelure." Voir la traduction de Barbier de Meynard, p. 201-202.

Les présents du roi du Thibet sont brièvement décrits par Mas'oûdi et lbn Badroûn (E¹, E²). Je donne la traduction d'lbn al Wardi (E³, E⁴), dont le texte est plus développé: « Des merveilles du pays : cent cuirasses thibétaines, cent pièces d'armures (souples?) comme des manteaux, cha-

Le livre (ou la lettre) était écrit sur l'écorce de l'arbre appelé kâdî (Zéki : pandanus) plus beau que le papier, d'une couleur tirant sur le jaune, les caractères en étaient de lapis-lazuli et les traits (1) d'or (2).

## § IV. Al Mâmoûn répondit :

«Au nom de Dieu clément et miséricordieux. De la part de 'Abd Allah l'imâm al Mâmoûn billah, émir des Croyants à qui Dieu a donné l'investiture de la noblesse par son cousin le Prophète, envoyé de Dieu, et la foi dans le Livre révélé — à Rahmâ, roi de l'Inde et chef des princes de l'Orient (3) qui sont sous sa loi, salut sur toi (4). Je loue pour toi Dieu, qui est le seul dieu;

cune d'elles couvrant le cavalier et sa monture, cent boucliers tibétains. Contre ces cuirasses, armures et boucliers ne peuvent avoir d'action ni fer de lance, ni tranchant de lame, ni pointe de bistouri , نصول للجراء (Haneberg : und Wunden könnten durch sie nicht geschlagen werden). Chacune des dites pièces pesait entre 40 et 60 dirhems (120 à 180 grammes!). Il lui fit aussi présent de quatre mille manns de muse du Thibet et quatre-vingt-dix chèvres musquées en vie (Mas'oûdi dit seulement que le musc était contenu dans les vessies des chevrettes qui le produisent). Une table très grande, d'or rouge, incrustée de toutes sortes de perles et pierreries, autour de laquelle trente hommes environ pouvaient se placer; sur les bords était écrit : "Le plus appétissant des mets est celui que le convive mange par besoin et du surplus duquel il fait largesse à l'indigent (cette sentence manque dans E4). Ce que tu manges par appétit, c'est bien toi qui le manges; ce que tu manges sans appétit, c'est lui qui te mange".» (Le détail de la table manque dans E<sup>1</sup> et E<sup>2</sup>.)

Cette table et son inscription sont mentionnées par Mas'oûdî (*ibid.*, p. 204) comme appartenant à Chosroès, mais non parmi les présents du roi du Thibet. Comme cette mention n'est séparée de celle des présents faits par ledit roi que par quelques lignes, il me paraît probable que c'est par l'oubli de ces lignes que s'est pro-

duite la confusion. C'est un indice de plus qu'Ibn al Wardi a copié Mas'oûdî, directement ou indirectement.

- (1) Zéki: «les ombres». L'expression arabe منتج signifie: marqué des faths et, par extension, de tous les points et autres traits qui accompagnent l'écriture arabe soignée. C'est du moins ce que je suppose. J'ignore les raisons pour lesquelles Zéki a adopté sa traduction.
- (2) E: «Sa lettre était écrite en caractères d'or, tracés sur l'écorce de l'arbre kádî, qui est originaire de l'Inde et de la Chine. C'est une des plus curieuses espèces du règne végétal, par sa couleur, sa beauté et le parfum qu'il répand; son écorce est plus mince que le papier de Chine que les rois de la Chine et de l'Inde emploient dans leur correspondance. » B et C (tout à fait au début) : «Le roi écrivit pour moi (Sindbâd) une lettre sur de la peau de khâwî plus beau que le parchemin et le papier, tirant sur le jaune, en écriture d'or...». Le khâwî est fort probablement une faute de lecture pour  $k\hat{a}d\hat{a}$  (کادی = خاوی). Sur cette essence, voir Dozy, Supplément aux dictionnaires arabes, II, p. 434, qui y voit le Pandanus odoratissimus.
- (3) Même remarque que plus haut, page 159, note 3.
- (4) A : «Réponse d'ar Rachîd au roi de l'Inde 'Abd Allah ibn 'Abd Allah. Reconnaissance à Dieu qui t'a donné un vaste empire et a conféré à tes

21.

je le prie de bénir son serviteur et envoyé Mouhammad. Ta lettre m'est parvenue et je me suis rejouis pour toi de la splendeur dont tu parles. Tes présents m'ont fait l'impression favorable que tu espérais. C'est une œuvre louable que tu as inaugurée et elle te donne droit à la reconnaissance et à l'éloge (1). N'était que la tradition nous impose de laisser prendre les devants à ceux qui ne s'attachent pas et ne se conforment pas à notre loi religieuse, nous ne t'aurions pas laissé prendre les devants par ta généreuse conduite. L'excuse que nous présentons est une avance de notre part, dont tu es digne. Nous t'avons envoyé la science par amitié pour toi, ce qui est la joie la plus abondante de ceux qui réfléchissent (2). Nous t'avons adressé un livre qui est intitulé : Registre des pensées et jardin de la lumière des intelligences (3). En examinant ce titre tu reconnaîtras toute la supériorité des qualités du livre et en le voyant tu reconnaîtras l'exactitude du nom que nous lui avons donné. Nous y avons joint quelques objets à titre de présents; c'est une gracieuseté que nous jugeons très inférieure à ton mérite, mais si les rois faisaient des cadeaux en proportion de leur grandeur, leurs trésors n'y suffiraient pas. Il ne s'agit entre eux que de prouver leur bonne volonté et leurs excellentes intentions (4). En Dieu est l'appui. » Le narrateur dit :

§ V. Les cadeaux d'al Mâmoûn étaient : un cavalier et sa monture, ainsi

pères l'Orient et placé sous ta main les règles de l'Orient (?). » B, C: «Salut de la part du roi ar Rachîd au sultan puissant et heureux, de la part de 'Abd Allah fils d'ar Rachîd billah à qui Dieu a donné ainsi qu'à ses ancêtres le poste d'honneur et sous la main duquel (il a placé?) les règles de la vente et de l'achat (sic)».

- (1) La phrase est embrouillée et la syntaxe douteuse. A l'altère de façon tout à fait inintelligible.
- (2) الموملين me paraît devoir être pris dans le sens de la 4º forme.
- (3) C² remplace ce titre par «joie des penseurs et cadeau des amis ». Comme plus haut, Zéki pense que c'est le titre donné par le khalife à sa lettre. Mais, comme plus haut, j'estime qu'il s'agit d'un livre spécial. Le khalife répète ici les termes de la lettre du monarque indien :

"par l'examen du livre, tu te rendras compte de son excellence». Dans l'un et l'autre cas, il est difficile de croire que des lettres d'un style si médiocre et de signification si vague puissent être l'objet d'un examen quelconque et justifier des qualificatifs aussi pompeux. D'ailleurs le khalife n'a-t-il pas annoncé l'envoi de la science khalife n'a-t-il pas annoncé l'envoi de la science ? Zéki n'a pas traduit العدا العدا والعدان العدا والعدان العدا والعدان إلعال عدان إلعال عدان إلعال عدان إلعال عدان إلعال العدا والعدان إلعال العدا والعدان إلعال العدال العدال

(4) Ces singulières excuses ne se trouvent que dans Z. A s'est arrêté à l'éloge. B et C se bornent à la mention du livre et terminent par ces quelques mots : «veuille l'accepter; salut». C² cependant annonce aussi «diverses sortes de présents royaux».

que tout son équipage, en cornaline; d'après d'autres récits, tout cela était en ambre gris de Chiḥr. Une table d'onyx à fond blanc avec stries noires, rouges et vertes d'une largeur de trois empans, d'une épaisseur de deux doigts (1), avec pieds en or, provenant du trésor de Marwân ibn Mouḥammad l'Oumayyade. Cinq espèces de manteaux et cent robes de tout genre, comme lin d'Égypte, soies de Soûs (ou de Suez), broderies du Yémen et d'Alexandrie, saldjam (2) de Khorâsân, brocart de Khasrawân, tapis cramoisis (3), tapis du Țabaristân (4) et cent tapis de soie avec leurs coussins. Tout cela était de soie de Soûs, cent pièces de tout genre. Une coupe de verre (5) épaisse d'un doigt, d'une ouverture d'un empan et demi, au milieu de laquelle était la figure d'un lion assis (ou bondissant) et devant lui un homme agenouillé qui avait posé une flèche sur son arc, dans la direction du lion. Coupe et table provenaient du trésor de Marwân ibn Mouḥammad l'Oumayyade (6).

- (1) A met le cavalier sur la table sans en dire la matière; B, C ne parlent que du cavalier «d'une valeur de dix mille dinars» et disent qu'il est en or comme sa monture et son équipage. Quant à la table, elle est, dans A, de soie écrue, غنر, et l'on y voit la trace (sic) d'un lion rouge et vert sur blanc; l'ouverture (?) en est de trois empans et sa largeur de cinq; les pieds sont en or.
- (2) Terme inconnu; manque dans A, B, C. Le sens ordinaire est: navet; si le mot n'est pas corrompu, il désigne peut-être ici une plante textile.
- (3) Z : قرضوى, que Zéki ne traduit pas. A, B, G : قرموى.
- (۱) Z : طبوی , A, B, C : طبوی. Le premier mot est inconnu, comme le déclare Zéki.
  - (5) B et C ajoutent : pharaonique.
- (6) A, B, C disent que c'était la table de Souleïmân fils de Dâoûd. A ajoute qu'elle avait été trouvée par Moûsâ ibn Nousaïr dans le trésor d'Espagne, alors qu'il était gouverneur de ce pays, et qu'il l'avait rapportée à Marwân ibn Mouhammad ibn Marwân (le dernier khalife oumayyade de Damas). Sur les objets attribués à Salomon (opus Salomonis), cf. Longrérier,

OEuvres complètes, édit. Schlumberger, vol. I, p. 442 et suiv. Vase arabo-sicilien de l'œuvre Salemon (extrait de la Revue archéologique, nouvelle série, VI (1845), 2° partie, p. 356-367). Le savant antiquaire cite à ce propos la table dont il est ici parlé, et y voit la fameuse table de Salomon que le conquérant de l'Espagne Tharik prit en 712 dans le palais des rois goths. Notre texte prouve la justesse du rapprochement. Longpérier (p. 450 et 451) cite Ibn Adharî, édit. Dozy, 1849, p. 14; Gayangos, Makkari, I, p. 286; Al Macin, Historia Saracen. (1625), p. 73.

Le récit d'al Makkari se trouve dans l'édition Dozy-Dugat-Krehl-Wright, I, p. 172; on y verra une description d'après l'historien de l'Espagne lbn Ḥayyân (377-479; Brockelmann, I, p. 338). La table fut prise par Ṭârik et lui fut enlevée par Moûsâ ibn Nouṣaïr qui l'expédia au khalife de Damas, Walid, donc bien avant Marwân.

Ibn Adhari a été traduit par M. Fagnan; le passage en question se trouve au 2° volume (Histoire de l'Afrique et de l'Espagne... al-bayano 'l-mogrib, Alger 1904), p. 18.

Cf. Balâdhourî, Foutoûh al bouldân, édit. de Goeje, p. 231; Tabarî, Chronique, édit. de

La lettre était sur papyrus (1) (écrite) sur les deux faces. »

Tel est ce texte curieux qui, sous sa seconde forme (légende de Kesrâ), a été repris, comme nous l'avons dit, par les auteurs persans. Dans cette seconde forme c'est surtout le roi de l'Inde vantant sa prodigieuse richesse qui domine; il n'y a pas de réponse. C'est d'elle que dérive une troisième forme qui a eu un prodigieux succès, mais cette fois en Occident : je veux parler de la lettre du fameux Prêtre Jean. Comment le prêtre Jean (2) est-il passé des régions du Turkestan, dans l'Inde? C'est sans doute sous l'influence des récits merveilleux qui, depuis l'expédition d'Alexandre, n'avaient cessé de circuler dans l'Orient et auxquels les Voyages de Sindbåd et de ses successeurs n'avaient fait qu'ajouter. La lettre au khalife en était comme le résumé. L'auteur de la lettre attribuée au légendaire souverain ne s'est pas contenté de l'énumération déjà fastueuse de ses prédécesseurs arabes ou persans; il y a versé toutes les fantasmagories écloses dans les cervelles crédules des Occidentaux; il y a accumulé les détails les plus invraisemblables. Je ne donnerai pas ici in extenso ce texte somptueux. Je me contenterai de le résumer, d'après l'édition complète qu'en a donnée Zarncke (3). On verra que l'influence de la lettre de Rahmâ n'est pas douteuse. Quant au nom de Manuel, qui est l'empereur auquel l'épître est soi-disant adressée, peut-être n'est-il qu'une déformation du nom de Mâmoûn.

Goeje, II, p. 1254; Ibn al Athîr, Kâmil, édit. Tornberg, IV, p. 456, etc.

- τομάριον n'est pas le parchemin, comme traduit Zéki, mais un rouleau de papyrus. Voir Silvestre de Sacy, Relation de l'Égypte par Abdellatif, Paris 1820, p. 109, et Karabacek, Das Arabische Papier, Vienne 1887, p. 11-17.
- (2) Pourquoi prêtre? J'ai été frappé de ce fait qu'en Syrie on appelait Aksîs 'un gouverneur turc qui s'appelait Atsîz (Ibn al Athîr, édition Tornberg, X, p. 70, l. ult.; cf. Historiens orientaux des Croisades, I, p. 804). Or dans la prononciation vulgaire de Syrie et d'Égypte le k se prononce comme un léger hiatus et ainsi A'sis est presque identique à 'asîs «prêtre». Le châh du Khârizm, Atsîz, qui lutta contre les

Seldjoukides vers l'époque où se formait la légende (1127-1156), répond par plus d'un point au souverain de l'Asie Centrale chez qui les Chrétiens d'Orient crurent trouver un auxiliaire (voir Stanley Lane-Poole, Mohammedan dynasties, Westminster 1894, p. 177). Quant au nom de Jean, n'est-ce pas par excellence le nom de baptême des personnages imaginaires: Jean de Paris, John Bull, Jean-Lapin, etc.? J'ai remarqué que jadis presque tous les convertis au christianisme prenaient le prénom de Jean, ainsi Léon l'Africain (appelé d'abord Jean) et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

(3) Priester Johannes, 1re partie (Abhandl. philolog. histor. Cl. königl. Sachs. Gesellsch. der Wiss., vol. VII, ne VIII, Leipzig 1879), p. 907 [83].

Zarncke (p. 877 [51]) fait remonter l'origine de la lettre à l'an 1177. Il note deux interpolations principales, \$\$ 25 et 26 (cueillette du poivre) et \$\$ 76-96 (description d'un second palais).

Jean commence par exalter sa puissance et ses richesses; (9) «ego presbiter Joannes, dominus sum dominantium et præcello in omnibus divitiis». Il a 72 rois comme tributaires; (14) dans son pays vivent : éléphants, dromadaires, chameaux, hippopotames, crocodiles, panthères, onagres, lions blancs et rouges, ours blancs, griffons, tigres, hyènes, faunes, satyres, géants, cyclopes, l'oiseau phénix et une foule d'autres animaux aux noms étranges. (On voit que les mille éléphants de Sindbâd ont fait des petits.) (22) Là coule le fleuve du paradis Ydon, et l'on y trouve mille pierres précieuses : émeraudes, saphirs, escarboucles, topazes, chrysolithes, onyx, béryls, améthystes, sardoines, etc.; des herbes merveilleuses, le poivre dont la cueillette se fait d'étrange façon. (38) Il y a un fleuve souterrain (qui est évidemment celui de l'île de Serendîb, par où pénètre Sindbâd lors de son sixième voyage). Le sable de ses rives est tout de gemmes précieuses. (44) Or, argent, pierres précieuses, éléphants, dromadaires, chameaux et chiens. (51) Qui ment meurt, ou est réputé mort (1). (56) Palais splendide en bois de Seth; aux extrémités, sur les combles du palais, sont deux pommes d'or dans lesquelles sont deux escarboucles. Le jour l'or brille; la nuit ce sont les escarboucles (cf. dans le texte arabe la note 44, variantes de B et C). (65) A sa table mangent chaque jour 30.000 hommes, sans compter les allants et venants. (66) Cette table est d'émeraude précieuse que soutiennent deux colonnes d'améthyste, — ce qui protège les convives contre l'ivresse. (67) Devant le palais est un miroir merveilleux, soigneusement décrit. (73-75) Énumération des dignitaires sous ses ordres : 7 rois, 72 ducs, 365 comtes pour le service de sa table, sans préjudice de la foule des divers officiers de la cour; 12 archevêques, 20 évêques, 1 patriarche et deux protopapes, etc. (76 et suivants) Description d'un second palais où abondent l'or et les pierres précieuses :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

mis à mort dans le pays où il se trouve (Chauvin, Bibliogr. ar., VI, p. 150).

<sup>(1)</sup> Cela rappelle l'aventure de Beder, obligé de tenir sa promesse parce que le menteur est

Le tout est entremêlé de réflexions pieuses, comme il convient à un prince si éminent de l'Église chrétienne qui a sous sa juridiction deux protopapes et qui parle volontiers de l'apôtre saint Thomas. A part cet élément chrétien aussi factice que l'élément musulman dans les variantes du texte arabe, il faut reconnaître dans cette fiction occidentale une amplification d'un épisode de Sindbâd, lequel a probablement un fondement historique.

Il y aurait une longue étude à faire sur l'influence des Voyages sur la littérature de l'Occident, Chauvin a esquissé celle des Mille et une Nuits (Bibliogr. ar., IV, p. 11) après la traduction de Galland. Peut-on en retrouver des traces antérieures? La question est délicate (1). Il ne suffit pas de rencontrer des passages semblables; ils peuvent provenir de sources communes antérieures. Je crois, pour ma part, à l'importance prépondérante des idées répandues dans le monde par la Grèce ancienne qu'on a trop de tendance aujourd'hui à sacrifier à l'Inde pourvue, à cet effet, d'une antiquité nullement démontrée. Plus encore que la France, c'est l'Hellade qui devrait être symbolisée par la Semeuse. Pour moi, tout ce qui lui est postérieur chronologiquement vient d'elle, sauf preuve contraire et établie sur textes incontestablement datés. Elle est proprement la mère de la pensée humaine, comme l'Égypte en est la grand'mère attestée. Dans les récits de voyages en particulier, l'*Odyssée* et le Roman d'Alexandre ont presque tout dit ou au moins tout inspiré. Ce qu'on trouverait dans notre moyen âge de semblable à tel épisode des *Voyages* de Sindbâd peut parfaitement provenir, par influence littéraire ou populaire, de ces deux sources inépuisables d'aventures et de merveilles. Je me bornerai donc à quelques indications sur l'influence de la traduction de Galland.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur cette influence en ce qui concerne la naissance de deux types doués aujourd'hui d'une célébrité vraiment universelle, Robinson Crusoé et Gulliver. L'un et l'autre sont certainement les fils spirituels de Sindbâd le marin. L'énergie avec laquelle ce dernier échappe au naufrage et tire de son séjour forcé dans les îles désertes des ressources inattendues, est digne d'avoir inspiré l'histoire du premier héros, si cher à notre enfance. Certes la touche est plus concentrée et plus vigoureuse, l'art infiniment plus savant dans l'œuvre immortelle de Daniel de Foë, et il

<sup>(1)</sup> Elle est traitée, mais un peu rapidement, par Hole, Remarks on the Arabian Nights' Entertainments, p. 220-250.

est impossible de parler d'imitation. Mais le rapprochement des dates est significatif. C'est en 1704 que paraît le troisième volume des Contes arabes traduits en français par M. Galland et en 1712 que paraît la deuxième édition de la traduction anglaise (1). C'est en 1719 que Robinson Crusoé voit le jour. Comment croire que son auteur ait ignoré Sindbâd ou, s'il l'a connu, qu'il l'ait oublié? L'aventure du matelot Selkirk qui l'a inspiré dut lui apparaître comme une sorte de réalisation du conte arabe et donner à sa verve une impulsion qu'il ne devait jamais retrouver. Pourquoi, dans la masse énorme de ses écrits, rien n'a-t-il survécu, sauf ce court récit? C'est que l'étincelle du génie narrateur des Arabes avait animé un instant la froide nature de l'intarissable écrivain (2).

Gulliver parut en 1727 et les critiques contemporains y virent une imitation de Robinson Crusoé; on s'étonna que Swift ne fit aucune allusion à son prédécesseur. Pour moi il a dû se considérer comme l'imitateur de Sindbâd et nullement tenu à le nommer, un conte anonyme étant res nullius. De Foë ne l'avait pas nommé; Swift en faisait autant. Les hommes politiques, comme on sait, n'ont que faire des «références de chartistes». Mais nous avons bien le droit de remarquer que, dans le quatrième voyage de notre héros, il y a successivement des nains et des géants, et que le contraste a pu inspirer les amusantes péripéties de Lilliput et de Brobdingnag. Bien entendu, les brillantes variations exécutées sur ce double thème et les réflexions caustiques du malin doyen ont une saveur originale qui rend bien fades la candeur et la simplicité du voyageur musulman; bien entendu aussi, l'influence n'est en quelque sorte que de contact; mais je la crois certaine. Il n'est pas jusqu'à la multiplication des naufrages et des terres désertes qui ne soit une preuve en faveur de la réminiscence, car ici encore le mot imitation serait trop fort (3).

Bulletin, t. XX.

22

<sup>(1)</sup> Chauvin, Bibliogr. ar., IV, p. 70, note 2, d'après Burton, VIII, p. 236 (= édition originale X, p. 467; bibliographie due à W.F. Kirby, qui signale au British Museum: vols. III, IV (édit. 2), 1712.

<sup>(2)</sup> G. Lenôtre, à qui j'emprunte le détail du matelot inspirateur de de Foë, dit qu'au moment où parut le livre fameux «l'auteur avait écrit plus que ne devaient écrire Voltaire et Dumas

réunis, et les titres seuls de ses ouvrages remplissent vingt-huit pages in-folio » (L'île de Robinson, dans le journal Le Temps, 1<sup>er</sup> novembre 1919, p. 3, col. 1).

<sup>(3)</sup> Un épisode particulier semblerait cependant directement imité de Sindbâd: celui de l'aigle emportant Gulliver enfermé dans sa boîte, comme le rokh emportant Sindbâd, et le délivrant ainsi de son exil à Brobdingnag. Mais cet

La littérature des voyages extraordinaires ne s'est pas épuisée avec les deux auteurs anglais du xviu° siècle. Lequel de nos contemporains ignore la série créée par Jules Verne, dont les attraits ont balancé, pour les enfants français, ceux de Gulliver et de Robinson? Qu'on me permette encore de rappeler, comme un tribut de reconnaissance de mon enfance hélas! bien lointaine, la délicieuse Roche aux Mouettes de Jules Sandeau, où nous fut contée l'aventure héroïque des enfants de marins perdus sur le roc isolé, comme autant de petits Sindbâd, et où se retrouvent, sous une forme humoristique, la baleine et l'île des anthropophages.

Puisque le nom d'Alexandre Dumas vient d'être prononcé en passant, et qu'au début de ces notes, j'ai dit la possibilité d'une influence des Mille et une Nuits sur un de ses contes, j'ajouterai que j'ai relevé dans ses œuvres quelques allusions très précises. Dans Vingt ans après (1), les tonneaux dont est remplie la barque qui doit ramener en France d'Artagnan et ses amis, évoquent dans l'esprit de celui-ci : «la caverne d'Ali-Baba », et le spirituel conteur d'ajouter, en anticipant de plus de soixante ans (car on est en 1648 et Ali-Baba ne parut qu'en 1717) : «Les Mille et une Nuits venaient d'être traduites pour la première fois et étaient fort à la mode à cette époque ».

Dans La Dame de Montsoreau (2), Catherine de Médicis, qu'on fait attendre à la porte de sa bonne ville d'Angers, se remémore la fureur du génie enfermé par Salomon dans son vase de cuivre. C'est le conte bien connu du Pêcheur et du Génie.

Dans Monte-Cristo (3), où le charme de l'Orient est si souvent évoqué, le héros se donne à lui-même le pseudonyme de Simbad le marin, ce qui permet à son hôte Franz d'Épinay de prendre à son tour celui d'Aladin. Il faut donc mettre le « père Dumas » au nombre de ceux qui n'ont pas oublié les Voyages de Sindbâd et leur ont même consacré un souvenir reconnaissant.

Un écrivain humoristique moderne, H. G. Wells, s'est inspiré du rokh de Sindbâd dans un récit fantaisiste intitulé *Aepyornis Island* (4). Le héros de ce

enlèvement et ses nombreuses variantes étaient depuis longtemps passés en Occident, et il n'était pas besoin de la traduction de Galland pour le transmettre à la littérature anglaise.

<sup>(1)</sup> Édition du Siècle, 1854, chap. LXXIV.

<sup>(2)</sup> Édition en 3 volumes, Michel Lévy, vol. III, chap. v, p. 32-33.

<sup>(3)</sup> Édition du Siècle, 1846, chap. xxix et xxx, p. 88, 91, 93, 98, etc.

<sup>(4)</sup> Il a paru d'abord dans le Pall Mall Budget,

récit, qui a une cicatrice au visage, raconte que sur les côtes de Madagascar il récoltait les œufs d'épyornis, qu'il compare à ceux du rokh des Voyages : «Sindbad's roc was a legend of them (1) ». L'un de ses nègres en ayant cassé un, il le frappe; celui-ci furieux se sauve avec le canot et les autres œufs. Notre héros ne peut rejoindre le canot et s'en rendre maître qu'en pleine mer; il va à la dérive, se nourrit des œufs. Il remarque que le premier était encore très frais, le second près d'éclore. Un troisième éclôt comme le canot vient d'aborder sur un atoll. Le jeune épyornis en grandissant devient malicieux, et le nouveau Robinson ayant voulu le corriger reçoit dans la figure et sur la tête force coups de bec. Il finit par tuer le malencontreux volatile et, plus tard, est recueilli par un bateau qui passe. C'est, comme on le voit, une amusante variation sur le thème oriental.

13 décembre 1894, Christmas number. (Communication de M. Pollard, du British Museum, due à l'aimable intermédiaire de M. de la Roncière, de la Bibliothèque nationale.) Il a été réimprimé dans le recueil intitulé: The stolen Bacillus and other incidents, Londres, Methuen 1895; Leipzig, Tauchnitz 1896 (p. 149-176); Londres, Mac Millan 1912 (p. 140-167). Il a

été traduit en français par Achille Laurent dans le feuilleton du *Temps* du 14 novembre 1897, et cette traduction a été réimprimée avec d'autres sous le titre: L'île de l'Æpyornis, Paris, Ollendorf 1909.

(1) Édit. Tauchnitz, p. 151. Le traducteur français n'a probablement pas compris l'allusion, car il a omis la phrase.

## IV. — LE NOM DE SINDBÂD.

Ce nom a exercé la sagacité des érudits. Il se présente dans les Mille et une Nuits trois fois et même quatre, puisqu'il est donné, dans certaines rédactions, au portefaix, appelé Hindbâd dans d'autres. La première fois, c'est une allusion au fameux livre de Sindbâd (Sindabâd) faite par le vizir envieux dont le pêcheur raconte l'histoire au génie ingrat qu'il a retiré de la mer (1); il y est rappelé que le roi Sindbâd voulut faire mourir son fils sur l'accusation d'une belle-mère. La seconde fois il s'agit de notre aventureux marin et aussi quelquefois du portefaix. Enfin l'histoire du sage Sindbâd, du roi et de son fils est également rapportée, et cette fois sous la forme ordinaire du livre de Sindabâd (2). Il n'y a entre ce dernier livre et les aventures de notre marin aucun autre rapport que celui du nom (3). Je crois que ce nom devait être assez répandu, et qu'il n'est qu'une déformation, sous l'influence de l'Inde, d'un nom iranien qui nous est attesté historiquement : Sounbâd. C'est celui d'un personnage qui tenta de venger Aboû Mouslim, victime de la cruauté des Abbassides. M. Blochet (a) l'appelle tantôt Sinbad, tantôt Sindabad, et cela sous l'influence évidente du nom célèbre. Cette distraction d'un savant auteur est à mes yeux une preuve indirecte de la vraisemblance de mon interprétation (5). Notre marin devait donc, à mon avis, s'appeler Sounbâd. Comme il

<sup>(1)</sup> Trad. Galland, XIII\* et XIV\* nuits. Dans l'édition de Boûlâk (4° et 5° nuits), c'est le roi qui raconte l'histoire du roi as Sindabâd et du faucon (Chauvin, Bibliogr. ar., V, p. 289).

<sup>(2)</sup> Édition de Boûlâk, II, p. 52-86; cf. Chauvin, Bibliogr. ar., VIII, p. 33.

<sup>(3)</sup> Il convient de rappeler, à ce propos, la confusion faite par de Hammer dans son interprétation d'un passage de Mas'oûdi, où il voit une allusion aux Voyages de Sindbâd, alors qu'il est certainement question du livre du sage Sindabâd, Contes inédits des Mille et une Nuits, Paris 1828, p. xx et xxII; cf. Burton, Arabian Nights, édit. orig. X (Terminal Essay), p. 67, note 1, et 70, note 2. Dans ce second passage

Burton dit que la confusion a été faite par «many others». J'ignore à qui il fait allusion.

<sup>(5)</sup> Le même nom a été également transformé sous cette influence par M. Edward S. Browne dans sa traduction de l'historien persan Ibn Is-

était célèbre par ses voyages dans l'Inde (appelée par les Arabes Sind et Hind, suivant le cas), son nom s'est déformé en Sindbâd ou en Hindbâd; mais le second nom n'est attribué qu'au portefaix (1).

En effet, si, comme on l'admet généralement, le livre de Calila et Dimna et le Pantchatantra indien ont une même origine, bien que le cadre ne soit pas le même, il faut conclure à une étroite parenté entre Bîdbâî et Sindabâd. Le cadre du Pantchatantra et celui du livre de Sindabâd font partie, à mon avis, d'un même ensemble. Un roi confie son fils à un sage pour le former (Pantchatantra) (4); le sage donne au roi la preuve que son enseignement a porté ses fruits (Sindabâd). L'un et l'autre sont incomplets; le premier indique bien les moyens employés par le sage pour inculquer la sagesse à son pupille, mais il ne nous montre pas la preuve de sa réussite; le second prouve que le pupille a bien profité des leçons, mais ne nous fournit aucun renseignement sur la façon dont elles furent données (5). Ce sont les feuilles détachées d'un diptyque.

fandiyar (dans Gibb Memorial, II, Leyde et Londres 1905), p. 117 à 118; cf. l'index à la fin du volume. Le manuscrit de cet auteur à la Bibliothèque nationale (Supplément persan 1436; catalogue Blochet, Paris 1905, p. 307, n° 500) 83 r° écrit: .........

- (1) Cf. les judicieuses remarques de de Goeje (loc. laud., p. 310).
  - (2) Arabian Nights, édit. orig. VI, p. 1, note 1.
  - (3) CHAUVIN, Bibliogr. ar., VIII.

- (4) Il y a trois fils dans le livre indien; c'est un type de foisonnement, — ce qui prouve, je crois, que la rédaction en est déjà tardive.
- (5) Dans certaines versions il y a quelques indications sommaires: le pupille est introduit dans une salle sur les murs de laquelle sont écrits des enseignements condensés (Chauvin, Bibliogr. ar., VIII, p. 34). Les Mille et une Nuits n'accordent à cette instruction que trois lignes fort vagues (1º édit. Boûlâk, II, p. 53, init.).

Vichnou-Sarma, nom indien du sage, a remplacé celui de Sindabâd, mais Bîdbâî, équivalent arabe de Vichnou-Sarma, n'est, en réalité, que Sindabâd.

J'étais arrivé à cette conclusion, lorsqu'en poursuivant l'étude de la question, j'ai constaté que, dans la version hébraïque du rabbin Joel, comme dans la traduction latine qu'en a donnée Jean de Capoue, le sage du Calila et Dimna s'appelle Sendebar<sup>(1)</sup>. En hébreu comme en arabe, r et d se confondent aisément; je suis convaincu que l'auteur hébreu avait sous les yeux la forme correcte: "". J'ai dit que ce dernier nom n'avait souffert que dans sa lettre finale. Le nom de Bîdbâî, au contraire, a pris toutes sortes de formes. On en trouvera la liste dans Keith-Falconer, Kalilah and Dimnah, Cambridge 1885, p. 271. Il faut donc, je crois, le considérer comme imaginaire ainsi que les étymologies qui en ont été proposées: Silvestre de Sacy: Veidava «lecteur du véda», ou vidva «homme docte, savant (2)»; Benfey: Vidyâpati «Herr der Wissenschaft » (3); Nöldeke: Wēda-nāka, Wēda-wāka ou Wēdā-nāga (4).

Rappellerai-je les étymologies proposées pour Sindabâd? Hole voit dans Sindbad et Hindbad le nom persan bâd « city » accolé aux noms arabes de l'Inde (6). Scott y voit Sin-bâd « souffle heureux » et Hind-bâd « souffle noir ou malheureux ». Langlès qui le cite préfère voir comme Hole, dans les deux mots, les noms arabes de l'Inde, mais avec le persan pâd « gardien, gouverneur, trône » (6). Benfey y a vu naturellement une forme indienne : Siddhapati « Meister der Zauberer oder Weisen (7) ». Pour expliquer le n, il compare l'arabe sindhind manifestement dérivé du sanscrit siddhanta (8); mais peut-on dire que le Sindabâd arabe est dérivé directement du sanscrit comme le sindhind? Il allègue également l'arabe sindhistân, tiré du sanscrit siddhistâna (9). Or je

<sup>(1)</sup> Silvestre de Sacy, Version hébraique du livre de Calila et Dimna, dans Not. et Extr., IX, p. 403-405. L'illustre orientaliste croit qu'on pouvait lire indifféremment סנרכאר, סנרכאר, devenu ensuite מנרכאר par l'influence du nom déjà connu.

<sup>(2)</sup> Calila et Dimna, p. 17, note 1.

<sup>(3)</sup> Keith-Falconer, op. cit., p. 271.

<sup>(4)</sup> Ibid., ibid.

<sup>(5)</sup> Remarks on the Arabian Nights' Entertain-

ments, Londres 1797, p. 165, note 1.

<sup>(6)</sup> Édition de 1814, préface p. 136.

<sup>(7)</sup> Pantchatantra; Einleitung, p. 23.

<sup>(8)</sup> Bulletin de la Classe des Sciences historiques philologiques, t. XV (Saint-Pétersbourg 1858), col. 20 = Mélanges asiatiques tirés du Bulletin... de l'Académie Impér. de Saint-Pétersbourg, t. III (1857-1859), p. 195.

<sup>(9)</sup> Ibid., ibid. Cf. Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch., XI, p. 148 et 327.

crois que c'est la préoccupation de l'origine indienne qui a influé dans ces deux cas; elle est surtout remarquable dans sindhind, qui est doublement déformé de façon à réunir les deux désignations arabes de l'Inde. C'est cette même préoccupation qui a dù déformer le nom de Sounbâd, la plupart des auteurs arabes faisant venir de l'Inde le livre de Sindabâd (1). La littérature indienne ne possède rien de semblable à ce livre; son origine reste donc douteuse. Si mon étymologie était acceptée, elle ramènerait cette origine vers la Perse. Mais pour se prononcer entre la Perse et l'Inde, il faudrait d'autres éléments que ceux que nous possédons, et j'estime que nous ne sommes pas plus avancés sur ce point que l'auteur du Fihrist (2).

P. Casanova.

Paris, 15 novembre 1919.

(1) Une déformation du même genre est celle du persan الدارة «mesure», qui a donné naissance à l'arabe انحازة et هندان «géométrie». Tannery, dans l'article qu'il consacre à l'histoire des Mathématiques dans la Grande Encyclopédie [1898], t. XXIII, p. 301-303, dit: «Ies Arabes... appelèrent la géométrie handasa (art indien)». Mieux vaut dire qu'ils crurent à l'origine indienne de leur géométrie et firent une fausse étymologie.

(2) I, p. 304, l. 29. Il mentionne les divergences d'opinion sur Calila et Dimna, d'une part, et sur Sindabâd d'autre part; mais il ne donne son opinion que sur ce dernier, dont il croit l'origine indienne plus vraisemblable, الاقرب الى الله التان التاني . Sur l'origine indienne du premier, je crois que les affirmations de Silvestre de Sacy et de Benfey sont à réviser; mais c'est une question que je ne saurais aborder ici sans sortir complètement de mon sujet.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page-124, fin de la note 3 de page 123. Il y a eu sous le règne d'Haroûn ar Rachîd ou, tout au moins, sous celui d'al Mâmoûn, un traditionmiste portant le sobriquet d'al Ḥammâl. On le connaît surtout par son fils Moûsâ (214-294). Il s'appelait, d'après adh Dhahabî, Haroûn al Ḥammâl (Aboû Moûsâ Haroûn ibn 'Abd Allah ibn Marwân, al Baghdâdî, al Bazzâr (le grainetier), connu sous le nom d'al Ḥammâl). Il mourut en 243; comme parmi ses maîtres figure Ma'n ibn 'Îsâ mort en 198, on peut le faire naître en 180 au plus tard, donc au milieu du règne d'Haroûn ar Rachîd (1). On ne s'explique pas ce sobriquet de portefaix donné à un grainetier (2).

Page 127, note. Puisque j'ai parlé de ce manuscrit, si intéressant à tous egards, je voudrais, bien que la question soit en dehors de mon sujet, faire encore quelques remarques.

Burton en a parlé à trois reprises; outre le passage que j'ai cité, notons : Supplemental Nights, III, Foreword, p. 1x, auquel il renvoie lui-même, et ibid., p. 358 (Appendix III), où Kirby nous dit : «Sir R. F. Burton suggests about A. D. 1384». Pourquoi cette date? Nous l'ignorons.

En réfléchissant de nouveau, j'estime qu'on peut conclure à la date de 653 Hégire (= 1255-1256) pour les raisons suivantes.

J'ai dit que, par l'écriture il paraissait dater de 640 environ s'il était égyptien, d'un peu plus tard s'il était syrien (3). Cette seconde hypothèse est la meilleure et elle est confirmée par le fait que le conte du Barbier comporte la date exacte du vendredi 18 Şafar 653 (ms. 3610, f° 50 r°). Il faut probablement lire 28 au lieu de 18, car ce jour-là fut bien un vendredi, d'après les Tables de Wüstenfeld. Il y a bien aussi une correspondance avec l'ère d'Alexandre, mais elle est illusoire (7320!). Il est naturel que le rédacteur du conte ait choisi exactement le jour où il écrivait.

Cette date est encore corroborée par le nom du khalife de Baghdâd : al Moustansir billah fils (en réalité arrière-petit-fils) d'al Moustadi billah (*ibid.*, f° 55 v°). Il régna de 622 à 640, ce qui concorde fort bien.

(1) Арн Dпанаві, Tadhkirat al Houffath, Haïderabad 1309 Hég., II, p. 62; sur son fils, voir арн Dнанаві, ibid., II, p. 241; Mas'oòpì, Prairies d'or, VIII, p. 237; Ibn Khallikân (trad. de Slane, II, p. 342), etc. Sur Ma'n, voir арн Dнанаві, ibid., I, p. 304.

<sup>(2)</sup> Ou peut-être un fripier; بزار ou بزار suivant les textes.

<sup>(3)</sup> En conversant avec M. Blochet sur la question si délicate de la paléographie arabe, j'ai appris qu'il avait déjà remarqué comme moi ce retard de l'écriture syrienne.

Reste un troisième argument sur lequel personne encore n'a porté son attention et qui serait décisif, s'il ne comportait une énigme que je soumets aux savants compétents. Le feuillet 1 est couvert d'un grand nombre d'écritures appartenant aux propriétaires successifs du manuscrit. L'une d'elles donne le nom d'Ibn Souleïmân (?) fils de feu Aboû-l Faradj fils du cheïkh, du savant Souleïmân (?) ex-kâtib à Ḥamâh, et cette mention : «écrit à la كتب بتاريخ عاشر شهر شعبان «(?). date du 10 du mois de Cha'bân le vénéré, année 682 Le groupe de caractères dont je donne ici un fac similé approximatif représente évidemment un nombre de trois ou quatre chiffres, puisque c'est une année de l'Hégire. Si nous allons de droite à gauche, nous trouvons le chiffre y sans l'ombre d'un doute, puis un petit A encadré dans deux traits obliques fort énigmatiques (1), enfin un y indubitable et un trait bouclé qui ne peut être un chiffre, puisque la date 1600 + n ne peut s'appliquer à une année de l'Hégire. J'y vois une forme inusitée de تم ou peut-être de ou encore de على, sigle fréquent (pour انتهى), en un mot un sigle que j'avoue n'avoir encore jamais rencontré. Tel est aussi l'avis de M. Minorsky, à qui j'ai soumis ce texte, me trouvant près de lui à la Bibliothèque nationale. Il propose de lire: 672. Si le dernier sigle n'est pas un chiffre, s'il faut accepter le groupe des deux traits obliques et du petit A pour un seul chiffre, on a bien une date de l'Hégire: 672, 682, 692. Nous écartons pour le chiffre intermédiaire les valeurs antérieures à 6, à cause de la date de 653 donnée par le texte, et aussi la valeur 6 puisque nous l'avons déjà avec la forme ordinaire pour le chiffre des centaines. Quelle que soit la valeur adoptée, nous avons la preuve que le manuscrit est au moins antérieur à 692. Comme j'étais arrivé à cette même conclusion par l'examen paléographique, je la tiens pour fondée et je crois à la date de 653. Il s'ensuivrait que le manuscrit de Galland serait le prototype de tous les textes aujourd'hui connus qui contiennent cette date (ou d'autres dérivées d'elle) et le nom d'al Moustansir, déformé quelquefois en al Mountașir. Mais ce n'est pas ici le lieu de tirer les conséquences de ce fait tout à fait nouveau dans l'histoire des Mille et une Nuits. Je le signale en passant,

Page 134, note. Voici le tableau des différences des deux éditions Langlès :

PAGES	LIGNES	C¹ a.	PAGES	LIGNES	C1 b.	
471	15	مغروسة	3	7	(مغروسة)	
471	24	المنظورة	4	2	(المنظورة)	
473	10	سفراق	7	1	manque	
473	13	مبدعة	7	4	بديعة	

<sup>(1)</sup> Il me semble impossible d'y voir trois chiffres : 1/1.

Bulletin, t. XX.

23

PAGES	LIGNES	G¹ a.		LIGNES	C¹ b.
473	27	بقا	8	4	بق
475	4 ult.	يكون لهلك	12	8	يكون مركبا للملك
476	8	من ذلك	13	5	من کلامی
476	10	وبقيت	13	7	فصرت
481	5	ضرب	23	11	قد <i>ه ضرب</i>
482	5	وربطتها فى العامة	25	13	وربطت بها وبی عامتی
486	6	وبعدا	34	8	وبعد
486	8	ضعيف	34	10	صعیف (sic)
486	10	المراكب	34	12	المركب
490	7	كان معنا	43	3	کان سافر معنا
490	7	لد	43	4	فيه
490	8	بها	43	4	على اسمة
490	28	فوسل	44	10	نسلم
491	10	انتبهت	45	8	ajoute : من نومی
493	11	وهجَّت	49	11	وهبتً
493	12	یےدہ	49	12	خوفة
495	10	عامرة	53	14	ajoute : فيها
495	1,8	فاتيت	54	8	فذهبت
495	24	وابيع	54	14	وابيعها بهن جيد
496	2	للنصال	55	8	الطباع والاخلاق
496	9	صاحبی	56	1	جاری
496	19	عِيق	56	11	مهول عميق جدا
497	16	وانبي	58	10	وسمعت انبن

PAGES	LIGNES	G <sup>1</sup> a.	PAGES	LIGNES	$G^{_1}b$ .		
500	3	واحبابي	64	3	وخلاني		
501	7	على السفر	66	3	على نفسى شوقى الى السفر		
501	25	قد حدينا	67	8	قد كنَّا جدّينا		
502	18	بلغ	69	1	بليف		
503	19	قوی عندی	71	4	رانی قوی		
509	12	ثم	83	8	بعد ذلك		
512	9	ما سليمان	89	11	لا سليمان		
513	26	طلوعي	92	14	على طلوعي		

Page 136, in fine. Ce manuscrit avait été déjà signalé par M. Nöldeke en 1891 (Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch., XLV, p. 98) comme ayant appartenu au Dr Reinhardt, drogman à Zanzibar, et ayant été acquis par la Bibliothèque de Strasbourg. C'est là que j'ai pu le consulter, grâce à l'amabilité des fonctionnaires de cet établissement, que je remercie vivement (1). On en trouvera l'analyse, faite par M. Nöldeke, dans la Bibliographie de Chauvin (IV, p. 210; n° FF). C'est au 2° volume (daté de 1247) au f° 520 v°, dans la 481° nuit, que commence l'histoire du portefaix as Sindibâdh et du marin as Sindibâdh à المنافعة ال

M. Henri Massé, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, veut bien me communiquer une analyse très complète de la 2° édition des Voyages de Sindebad le marin par L. Machuel, Alger 1884 (= C<sup>6</sup> b). Elle est due à l'obligeance de M. F. Sotton, professeur au Collège Sadiqi, à Tunis. Je l'en remercie bien vivement, ainsi que mon excellent collègue et ami d'Alger. J'en extrais les renseignements suivants sur le texte arabe:

ÉDITION	DÉBUT	VOYAGE	voyage	3° VOYAGE	4. VOYAGE	5° VOYAGE	6° VOYAGE	7° VOYAGE	FIN
C 6 b	p. 1	p. 8	р. 30	р. 50	p. 76	р. 105	p. 126	p. 142	р. 158

(1) D'après leurs renseignements, il a été acquis le 28 avril 1891 du D' Reinhardt, de Zanzibar. Il n'est pas encore catalogué. (البشيشتي (ع)

23.

Page 137, ligne 17. Al Djâhidh n'est pas, comme je le croyais, le plus ancien conteur connu de cette aventure (1). Je l'ai trouvée, agrémentée d'une explication édifiante, dans le recueil publié par Chavannes sous le titre de : Cinq cents contes et apologues extraits du Tripitaka chinois, Paris, Leroux 1911, t. III, p. 192 et 193 (n° 434). Il s'agit d'une tortue dans la grande mer, sur laquelle cinq cents marchands s'installent et allument du feu. Le conte est tiré du Cheng King, qui aurait été traduit du sanscrit en chinois en l'an 285 de notre ère, d'après une note de Chavannes (ibid., p. 146). M. Paul Pelliot, mon savant collègue du Collège de France, a bien voulu, à ma prière, vérifier si la date de 285 était certaine. D'après ses recherches, il n'y a aucune raison de la mettre en doute; le Cheng King ne nous est peut-être pas parvenu intégralement, mais rien ne permet de croire qu'il ait reçu des additions. Sa conclusion est qu'on peut « tenir pour pratiquement certain que le conte de la tortue se trouvait déjà dans le Cheng King traduit à la fin du 111° siècle (2) n.

Page 138. Le rokh. Il convient de signaler Baring Gould, Curious myths of the Middle Ages (éditions de 1877 et 1888 (3), p. 411), qui voit dans le roc des Mille et une Nuits le nuage, dans son œuf le soleil, dans la vallée des diamants le ciel étoilé — toutes explications fort à la mode au siècle dernier, abandonnées aujourd'hui.

Page 138, ligne 21. Il convient encore d'ajouter à la Bibliographie de Chauvin, un passage de Reinaud, dans son Introduction à la Géographie d'Aboulféda, Paris 1848, p. ccclxxix, où pour la première fois, je crois, le rokh est identifié au pheng [phénix] des Chinois. Dans un des récits du Tripitaka chinois, un sage échappe à une inondation en s'attachant aux ailes d'un phénix (4).

Page 145, ligne 7, au lieu de : Wâk, lire : Wâk.

Page 146, note 4. J'ai pu avoir, grâce à l'amabilité du conservateur de la Bibliothèque de Strasbourg, communication de ce périodique allemand (5). Le conte des trois têtes fait partie des Kleine Erzählungen aus Ostasien, par Martha Dœnitz (p. 699 et seq.). Le roi ayant fait couper la tête de Mikenjaku, trouve qu'elle a l'air vivant et la jette dans l'eau bouillante. Elle ouvre les yeux et, le roi s'approchant, elle projette une pointe d'épée qu'elle dissimulait dans sa bouche et qui coupe la tête du roi. Une troisième tête intervient; lutte horrible dans le récipient d'eau bouillante. Cette fantaisie barbare n'a pas le caractère que j'ai signalé dans les exemples précités : celui de l'oracle rendu par une tête, soit spontanément,

- (1) M. Asin y Palacios l'avait signalé avant moi en 1919 dans un ouvrage dont je parlerai plus loin. Je ne l'ai connu qu'après remise de mon manuscrit à l'impression.
  - (2) Lettre du 16 novembre 1920.
- (3) Je n'ai pu trouver l'édition originale de 1866, suivie d'une seconde série parue en 1868, ni la première new edition qui comprend les deux séries (1872).

J'emprunte ces indications au Catalogue des imprimés du British Museum, \$ Gould (Sabine Baring).

(4) CHAVANNES, op. cit., III, p. 249, n° 459. Le récit est tiré du King Lu Yi Siang, compilé en 516 (voir note ibid., p. 207).

Sur ce phénix chinois, voir G. Ferrand, Le Kouen-Louen (dans Journal asiatique, 1919, 11° série, t. XIII, p. 331). Il y voit: «sans aucun doute, le roh des écrivains arabes».

(5) Le titre exact est : Westermanns illustrierte deutsche Monats-Hefte für das gesamte geistige Leben der Gegenwart, 33° année, 85° volume (octobre 1888 à mars 1889), Brunswick.

soit après une certaine préparation. Sous cette forme, le sujet mériterait une petite monographie dont j'ai déjà recueilli quelques éléments. J'aurai peut-être l'occasion d'en parler ailleurs.

Grâce à la bonne amitié de M. G. Ferrand, qui a bien voulu me prêter son propre exemplaire, j'ai eu communication d'un très intéressant mémoire de Wilken, Iets over de schedelvēering bij de volken van den Indischen Archipel, La Haye 1889 (extrait de Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië, 5° série, IV). On y trouve, p. 15, le passage d'Ibn al Wardî sur les îles du camphre. De nombreux exemples modernes de craniolâtrie et de céphalomantie y sont réunis; mais, autant qu'il me semble après une lecture assez rapide, les légendes des littératures occidentales et orientales n'y sont pas mentionnées.

Page 148, ligne 3. Cf. l'analyse de ce mémoire par Pavet de Courteille dans *Journal asiatique*, 1874, 7° série, t. IV, p. 259-295. L'épisode de Djihânchâh et du vieillard y est rapporté pages 273-274.

Page 154, ligne 18. Il convient de remarquer que le texte du 'Ikd est peut-être plus ancien, car, d'après Brockelmann (Gesch. arab. Litter., I, p. 155) il serait un plagiat de 'Ouyoûn al akhbâr d'Ibn Kouteïbat († 276).

Page 163, note 2. Sur le bois kâdî, voir D' P. Guigues, Les noms arabes dans Serapion, dans Journal asiatique, 1905, 10° série, t. V, p. 543, n° 296.

Page 164, ligne 2, au lieu de : rejouis, lire : réjoui.

Page 168, ligne 24. On trouvera une étude sur cette question dans un livre récent, auquel je viens de faire allusion (page 180, note 1): La Escatologia musulmana en la Divina Comedia par Miguel Asin y Palacios, Madrid 1919, t. III, \$ VII, Legendas de viajes maritimos, p. 262-276. Il cite, page 267, le passage d'al Djâhidh sur l'île flottante, mais ne dit rien de l'énigmatique حديث للاوة. L'auteur estime qu'il est impossible de se soustraire à l'hypothèse de l'influence de l'islam sur la genèse de toutes ces légendes, dans le moyen âge occidental. L'islam, cependant, n'a rien à y voir en tant que religion, et c'est par un abus de langage qu'islam signifie ici : littérature arabe (savante ou populaire). Évidemment l'hypothèse, avec cette restriction, est parfaitement désendable; mais j'ai dit pourquoi elle ne me paraît pas s'imposer. Quant au problème plus général de l'imitation littéraire qu'il a soulevé (p. 297) et que M. Massignon a repris dans l'article qu'il a consacré à cette œuvre, très remarquable et d'ailleurs très remarquée, du savant espagnol (1), j'avoue qu'il me paraît encore bien hasardé de chercher à en définir les lois. C'est un fait qui se présente sous des formes infiniment variables, et dans la plupart des cas nous ne constatons que des imitations dont l'origine nous échappe. Si A et B se ressemblent, l'antériorité chronologique de A n'est pas une preuve qu'il a été imité par B tant qu'on n'a pas démontré l'originalité de A, et l'originalité littéraire est-elle démontrable? Musset a dit plaisamment:

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux,

(1) Les études islamiques à l'étranger, extrait du Monde musulman, XXXVI, Paris 1919, tirage à part, p. 22.

et tout le monde connaît les interminables querelles des écrivains et des critiques sur cette question délicate. « Tout est dit », affirme La Bruyère. S'il en est ainsi, jamais nous ne pourrons savoir si la ressemblance de A et de B ne doit pas s'expliquer par une source antérieure à l'un et à l'autre, et à laquelle ils ont puisé séparément. Mais cette source antérieure sera-t-elle nécessairement représentée par une troisième forme C? Peut-être cette forme dérive-t-elle d'un prototype d'où dérivent également A et B par tout autre intermédiaire que C. Le mérite de M. Bédier dans son livre célèbre : Des Fabliaux, a été de montrer que les lois de dérivation des contes échappent à notre contrôle (1). Ce n'est pas à dire que dans certains cas on ne puisse proposer avec quelque vraisemblance une filiation déterminée, mais elle restera toujours hypothétique et il ne faut la présenter que comme telle. L'influence d'un livre célèbre, tel que l'Odyssée, le Roman d'Alexandre, les Mille et une Nuits, le Décaméron, etc., lu par tout le monde, passé en proverbe, est indéniable; on peut reconnaître des allusions plus ou moins déguisées, plus ou moins certaines, souvent déformées et contaminées, dans tels et tels écrits postérieurs. Encore ce travail de discrimination exige-t-il beaucoup de prudence. Aller au delà me paraît peu sûr. Mais on pourrait discuter à l'infini sur ce sujet, et je m'en tiendrai à une attitude de réserve, tout en rendant pleine justice aux savants qui emploient leur érudition et leur sagacité à la recherche de solutions plus positives.

Page 169, note 1. Le catalogue du British Museum, \$ Arabian Nights, signale un ensemble de six volumes appartenant à trois éditions différentes; les troisième et quatrième appartiennent à la seconde (2).

Page 170, ligne 3 ult. Citons encore ces lignes d'Alexandre Dumas: «Il avait lu les Mille et une Nuits et cherchait le bézoard enchanté du prince Caramalzaman (5) ». Il n'est pas question de bézoard enchanté, mais du talisman en cornaline que le prince Camar al zaman trouve dans la ceinture de la princesse Badoure (traduction de Galland, CCXXIº nuit).

Parmi les conteurs français qui se sont souvenus de Sindbâd, notons encore Alphonse Daudet, qui a écrit : «ainsi les compagnons de Sindbad le marin lorsqu'ils arrivèrent devant les palétuviers....., (4).

Je retrouve dans les romans d'Alphonse Daudet d'autres allusions: Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon, Paris 1872, p. 88 (1<sup>cr</sup> épisode XIV, Le port de Marseille): «Il lui semblait qu'il s'appelait Simbad le marin». La petite paroisse, Paris 1895, p. 222 (IX): «leurs hautes ailes d'oiseau rock».

Page 171. Quand j'ai écrit les pages 168-171, j'ignorais que Chauvin avait donné son impression sur le même sujet dans sa Bibliographie. Cela m'avait échappé parce qu'il n'en

<sup>(1)</sup> Spécialement dans le chapitre viii.

<sup>(2)</sup> British Museum Catalogue of printed books, Londres 1884, fasc. ANT-ARC, p. 159.

<sup>(3)</sup> Le Capitaine Pamphile, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Dumont 1839, in-8°, t. I, p. 88 (chap. 1v, Comment le capitaine... fit... une meilleure chasse...).

<sup>(4)</sup> Tartarin sur les Alpes, 1° éd., Paris, Lemerre 1888, p. 169 (chap. 1x, Au chamois fidèle).

On remarquera que cette mention des palétuviers est due à un autre souvenir qui s'est mélé à celui des Voyages. Il y a eu contamination, comme disent les folk-loristes.

avait rien dit à la suite des Voyages de Sindbâd (VII, p. 25), mais en avait renvoyé l'exposé, avec raison d'ailleurs, à la fin du groupe des voyages merveilleux dont il ne considère ceux de Sindbâd que comme un élément. C'est donc soixante-sept pages après qu'il parle des imitations de Sindbâd. Ce qui prouve combien les opinions peuvent différer en ces matières, c'est qu'à ma grande surprise il va exactement à l'encontre de ce que j'écris. Pour lui, «les auteurs modernes de voyages merveilleux ont puisé à d'autres sources d'inspiration (Edg. Poe, J. Verne, Louis de Rougemont, H. G. Wells) (1) ». Je ne connais rien de Louis de Rougemont; quant à Edgar Poe, j'ignorais qu'il eût parlé de voyages merveilleux; je n'en vois aucun dans la traduction de Baudelaire. Restent Jules Verne et H. G. Wells. Ce dernier, nous l'avons vu, déclare s'être inspiré dans un de ses premiers contes de «Sindbad's roc». Chauvin passe sous silence Robinson Crusoé et Gulliver. Évidemment il n'y a pas vu l'imitation, ou plus exactement l'influence que j'ai cru y démêler. Combien cela justifie mes réserves en matière d'imitations littéraires!

Page 173, fin de la note 5 de page 172. Même influence sur M. Amar qui, dans sa traduction du Fakhri, écrit correctement: Sounbâdz (p. 281 à 283) mais, à l'index: Soundbâdz (2).

En revanche, le nom de Sindbâd se ramène souvent à la forme Sinbad et, par influence du b, Simbad. C'est, nous l'avons vu (p. 170), la forme adoptée par Alexandre Dumas. C'est aussi celle que je retrouve avec surprise dans le savant livre de M. Asin y Palacios (p. 264, 265, 266 et 267) (3). Je suppose que c'est la forme usuelle de la langue espagnole; mais, dans un travail scientifique, peut-être une transcription rigoureuse eût-elle été plus à sa place.

Page 174, ligne 4 ult. Steinschneider indique une autre étymologie indienne due à Teza: Siddhapala (4). Il ne donne aucune référence, ce qui est étrange de la part d'un bibliographe de sa valeur. J'ai pu, après quelques recherches, retrouver sa source. C'est dans l'ouvrage d'A. d'Ancona intitulé: Il libro del sette Savj di Roma, Pise 1864, qui contient une traduction, faite par Teza, de la dissertation de Brockhaus (p. xxxvii-lxiv). La remarque de Teza sur l'étymologie de Sindabâd se trouve page xlvii. On avouera qu'une référence précise n'aurait pas été de trop.

Page 175, note 2. C'est un indianiste, M. Sylvain Lévi, qui a le premier remarqué que le *Pantchatantra* paraît appartenir au cycle sémitique très ancien d'Ahikar (5). Ce cycle, ajouterai-je, n'est autre que celui de l'éducation du prince, dont les variantes se retrouvent dans toutes les littératures depuis la *Cyropédie* jusqu'au *Télémaque*, etc. En 1920, dans

<sup>(1)</sup> Bibliographie, VII, p. 92.

<sup>(2)</sup> Archives marocaines, vol. XVI, Al-Fakhri, Paris 1010.

<sup>(3)</sup> Je ne puis m'empêcher de signaler que dans ce volume de plus de 400 pages, il n'y a pas d'index alphabétique. On me permettra de regretter qu'un érudit puisse oublier ce que je considère comme un devoir de solidarité scientifique, car c'est la seule

manière de témoigner notre reconnaissance à ceux dont les index nous ont souvent épargné de longues et fastidieuses recherches.

<sup>(4)</sup> Hebräische Uebersetzungen im Mittelalter, Berlin 1893, p. 889.

<sup>(5)</sup> Journal asiatique, 1909, 10° série, t. XIV, dans son compte rendu des aventureuses dissertations de Hertel, p. 534-535.

mes cours au Collège de France sur les légendes relatives aux vizirs, j'ai développé cette thèse (1), alors que j'ignorais encore l'observation faite par M. S. Lévi.

Sur le caractère du livre de *Calila et Dimna*, je suis heureux de me rencontrer avec M. Carra de Vaux qui, dans un livre tout récent, s'étonne «qu'on ait trouvé le cachet indien à un ouvrage qui paraît tout imbu de l'esprit grec, et qu'on fasse quelque fonds sur l'histoire du traducteur persan, laquelle est rédigée d'une façon toute romanesque » (2).

Paris, 10 novembre 1921.

(1) Cf. Annuaire du Collège de France, 20° année, (2) Les penseurs de l'Islam, Paris 1921, I, p. 354. Paris 1920, p. 83.

## INDEX (1)

Abâtîl (al), ville, 147. Abbasside (dynastie), 113. Abbassides (khalifes), 148, 172. 'Abdallah fils d'ar Rachid billah, 164 (= Mâmoûn). 'Abdallah al Mâmoûn, 160; voir Mâmoûn (al). 'Abdallah ibn 'Abdallah, 163. 'Abd al Malik ibn 'Oumair, 159. 'Abd ar Rahmân al Maghrabî, surnommé aș Şînî, 141. Abdellatif, 166. Aboû Diafar Mouhammad al Hammâl, 123. Aboû Hamîd [Mouḥammad ibn 'Abd ar Rahmân] al Andalousi, 138-141. Aboû Hanîfat, 142. Aboû-l Faradj 'Abd ar Rahmân ibn al Djauzî, 141, 155. Aboulféda, 180 = le suivant. Aboû-l Fidâ, 115. Aboû-l Kâsim de Bassorah (conte d'), 115. Aboû-l Mahâsin, 115. Aboû Moûsâ Haroûn ibn 'Abd Allah ibn Marwan al Baghdådi al Bazzār [ou al Bazzāz], surnommé al Hammâl, 176. Aboû Mouslim, 172. Aboû Ya'koûb ath Thakafî, 159. Académie — des Belles-Lettres, 147; — des Inscriptions,

110, 124, 161; -- Impériale de Saint-Pétersbourg (Bulletin), 174. Actes du Congrès des Orientalistes, 117. Aden, 115. Africain (Léon 1'), 137, 166; voir Jean. Afrique (côte d'), 117. Ahikar (conte d'), 183. Ahlwardt, 124, 139, 146. Ahmed bey [pacha] Zéki, 148, 159; voir Zéki. Ahwaz (al), 115. Aigle - divinité assyrienne,  $_{1}43-_{1}44 = Nesrokh;$  — enlèvement par l', 125, 169. Akademie der Wissenschaften [de Vienne] (Denkschrifte), 114. Aksîs, 166. Aladin (anneau d'), 145. Alankabâloûs (île), 147. Alevon, 144. Alep, 132. Alexandre — ère d', 176; expédition d', 166; - roman d', 168, 182. Alexandre de Paphlagonie (1égende), 146. Alexandrie, 165. 'Alî (conte du prince), 145. 'Alî az Zouhaïri, 179.

άλκύων, 144. All the year round (revue), 116. Alligators, 138. Aloès (bois d'), 159, 160; indien, 161. Amalec (trésors d'), 145. Amar, 124, 139, 183. Ambassade — d'Haroûn ar Rachid à l'empereur de Chine, 120; - épisode de l', 121, 137, 148\*-166. Ambassades historiques, 155. Ambre gris — de Chihr, 165; - île de l'. 145. Améthyste, 167. Ancona (A. d'), 183. Andalousî (al), voir Aboû Ḥamîd. Angers, 170. Angkas, 144. Anglaise (traduction), 169. Animaux — livre des, 141; reconnaissants, 121; - secourables, 121-122. 'Ankâ, père de Loukmân, 144. 'Ankâ, oiseau gigantesque, 139\*-140, 144. Annales des Voyages (Neuvelles), 147. Annamite (conte), 121. Anneau magique, 145. Anneau perdu, 122.

(1) L'astérisque indique un paragraphe ou une mention spéciale. Les noms en italiques sont ceux des auteurs ou livres cités. Bulletin, t. XX.

24

#### ----- (186 )···

Baghdâd, 113, 116, 118, 123,

Baleine (épisode de la), 137\*-

Badoure (princesse), 182.

124, 127, 150.

Balâdhourî (al), 166.

Bahrein (le), 115.

Baïhakî, 114.

138, 169.

Bambou, 140.
Baphomet, 146.

Annuaire du Collège de France, 184. Anoûchirwân, voir Chosroès, Kesrâ. Anthropophage (géant), 126. Anthropophages — île des, 170; — de Saksar, 148. Arabe — écriture, 127, 163; — paléographie, 176; sigle, 177. Arabes - commercants à Canton, 124; -- contes, 124; — d'Égypte, 159; — de Mésopotamie, 159; — génie narrateur des, 169; noms, 173-175; -- opposés aux Persans, 155; orientation des, 159. Arabo-sicilien (vase), 165. Arâkinat, 159; voir arkoûn. Arbre — du bien et du mal, 125; — du camphre, 145; - kâdî, 163. Archevêques, 167. Archives marocaines, 124, 183. Argent, 160, 167. Arkoûn, 159. Art indien, 175. Artagnan (d'), 170. άρχῶν, 159. Asie centrale, 166. 'Asîs, A'sîs, 166. Asselin de Cherville, 133, 134; voir manuscrits. Assiettes de porcelaine, 160. Atsîz, 166. Audiffret, 132. Ausland (revue), 116. Ayyoubites d'Égypte et de Syrie, 127. Bachbacht (?), 179. Bacon (légende), 146.

Båd, terminaison persane, 174.

Barakat, 115. Barbier (conte du), 176. Barbier de Meynard, 114, 156, 159, 162. Baring Gould, 180. Basset, 138, 148. Bassorah, 114, 115, 118, 121, 125, 133; — mer de, 133. Battue (conte de la jument), 125. Baudelaire, 183. Bédier, 121, 182. Bekri, 120, 138. Belle Persienne (conte de la), Benfey, 174, 175. Berchem (Van), 127. Berlin, 146. Béryls, 167. Beyer, 143. Beyrouth (édition des Mille et une Nuits de), 135. Bézoard enchanté, 182. Bibliothèque — de l'Arsenal, 128; — de Strasbourg, 136, 179, 180; — Khédiviale [du Caire], 148; --nationale de Paris, 123, 127, 128, 131, 132, 134, 141, 144; — Sultanienne = Khédiviale; voir manuscrits. Bîdbái, 173, 174.

Blochet, 123, 129, 131, 132, 172, 176. Bochart, 138, 139, 143, 144. Bois — d'aloes, 159, 160; de Seth, 167; — kâdî, 181. Boîte de Pandore (la), 125. Bombay (édition des Mille et une Nuits de), 135. Bonn, 134. Bons distribués aux courtisans, 114. Bossu (conte du), 121. Boucliers thibétains, 163. Boudd (idole), 159. Boûlâk (éditions des Mille et une Nuits de), 135. Breslau (édition des Mille et une Nuits de), 135. Bretschneider, 120. Briques d'argent et d'or, 160. British Museum, 119, 182. Brobdingnag, 169. Brocart de Khasrawân, 165. Brockelmann, 118, 120, 165, 181. Brockhaus, 183. Broderies — d'Alexandrie, 165; --- du Yémen, 165. Browne, 172. Buffle, 140. Bulletin de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg, 174. Burton, 116, 117, 122, 123, 127, 143, 169, 172, 173, 176. Cadavre encombrant (conte du), 121. Cadeaux — d'al Mâmoûn, 164; - du khalife, 148, 153\*-154: — du roi de l'Inde, 151\*-152, 154; — du roi de Serendib, 148. Cadre — du livre de Sindabâd,

Bîroûnî (al), 147.

#### ----- ( 187 )·es---

173; — du Pantchatantra, 173. Caïmans, 138. Caire (éditions des Mille et une Nuits du), 135. Calcutta (édition des Mille et une Nuits de), 132, 133. Calenders (conte des), 123, 124. Calila et Dimna (livre de), 139, 144, 155, 160, 161, 173, 174, 175, 184. Camar al zaman, 182. Camphre, 160; - arbre du, 145; — en grains, 162; îles du, 144\*-146, 181; terre du. 145, 146. Canton (commercants arabes à), 120. Caramalzaman, 182. Cardonne, 128. Carmes d'Alep, 132. Carra de Vaux, 184. Casartelli, 143. Caspienne (mer), 120. Cassette d'or, 162. Catalogue du British Museum, 180, 182. Catherine de Médicis, 170. Caussin de Perceval, 132, 144. Cavalier — de pierres précieuses, 162; — en cornaline, 164, 165. Cavalier, pièce du jeu d'échecs, 142. Caverne d'Ali Baba, 170. Caylus, 123, 124. Ceintures en cornes de rhinocéros, 119, 146. Céphalomantie, 146, 181. Ceylan, 121, 141 = Serendîb. Châh du Khârizm, 166. Chameaux, 167. Chantepie de la Saussaye, 144. Chars — du roi de l'Inde, 160;

- pièces du jeu d'échecs, 142 (= tour, rokh). Chat (conte du), 115, 116. Château des jeunes filles (conte du), 125. Chatrandj, jeu d'échecs, 142. Chauvin, 115, 116, 119, 121, 123, 124, 125, 134, 135, 137, 138, 144, 145, 146, 148, 149, 154, 167, 168, 169,172,173,179,182,183. Chavannes, 179. Chénier (André), 144. Cheng King, 180. Cherville (de), voir Asselin. Chèvres musquées, 163. Chiens, 167. Chihr (ambre de), 165. Chine, 119, 120, 160, 163; - empereur de, 120; mers de, 163; - papier de, · 163; — roi de, 159, 163; - soie de, 162. Chinois - monarque, 160; phénix, 180; — Tripitaka, 180. Chinois (le), surnom, 141 = Şînî (aş). Choquet, 131. Chosroès Anoûchirwân, 154, 155, 163 = Kesrá.Chou'oûbîyat(mouvement), 155. Chrétiens d'Orient, 166. Chrysolithes, 167. Chwolsohn, 146. Ciel (Fils du), 162. Circé (fable de), 126. Climats (les sept), 160. Cloches (ile des), 147; voir Nákoûs. Clouston, 115, 116, 144, 146. Coco (noix de), 160. Collège — de France, 184; - Sadiqi, 179.

Collin de Plancy, 146. Colonnes d'améthyste, 167. Commerçants arabes à Canton, Commissionnaire (conte du), 123. Comtes, 167. Condensés (enseignements), 173. Congrès des Orientalistes de Berlin (Actes du), 117.Congrès scientifique... des Catholiques (Compte rendu du), 144. Conte — annamite, 121; d'Aboû-l Kâsim, 115; de Djihânchâh, 148, 181; — de Hadidiádi, 124; de Hasan, 125; — de Hasan de Bassorah, 125, 145; --de Kaslâne, 116; - de la belle Persienne, 129; — de la corbeille, 124; — de la faucille, 116; — de la jument battue, 125; - de la khalwat, 137; — de la porte défendue, 125; - de la princesse Badoure, 182; — de la princesse Dounyâ, 145; — de la princesse Yâkoûtat, 145; — de la ruse des femmes, 134; — de la tortue, 180; — de Mikeniaku, 180; — de Nour eddin et la belle Persienne, 129; - de Tâdi al Mouloûk, 145; — de Tapalapautau, 122; de Whittington, 116; — de Zyhanza, 148; — des coureurs nocturnes, 124; des Dames de Baghdâd, 123, 127; — des trois Ménestrels, 121; - du Barbier, 176; — du Bossu, 121; du cadavre encombrant, 121;

#### ------ (188 )----

— du chat, 115, 116; du château des jeunes filles, 125; - du cinquième vizir, 124, 125; - du commissionnaire, 123; - du coq, 116; - du grand seigneur portefaix, 123; - du médecin Doûbân, 146; — du mendiant repentant, 125; - du naufragé, 117; - du naufragé par dévouement, 140; - du Pêcheur et du Génie, 146, 170; — du roi Seif, 146; — du roi Sindabâd, 172; — du tailleur effrayé, 125; — du troisième Calender, 124; du vizir envieux, 172. Contes — arabes, 124; — de Fées, 126; — dérivation des, 182; - déviation des, 124. Copenhague, 134. Coq (conte du), 116. Corbeille (conte de la), 124. Cordier, 125 = Habbâl. Cornaline, 164, 165, 182. Cornes de rhinocéros, 119. Cosquin, 121, 122, 148. Coupe — de rubis, 161, 162; - de verre, 165. Coupée (tête), 180. Coureurs nocturnes (conte des), Couronnes de pierreries, 159. Courteille (de), voir Pavet. Courtisans, 114. Cramoisi (tapis), 165. Craniolâtrie, 181. Crocodiles, 138, 167. Croisades (Historiens des), 166. Croix (de la), voir Petis. Cruice, 146. Ctésiphon, 162.

Cuirasses thibétaines, 162, 163. Cuivre (vase de), 170. Curiosité (épreuve de la), 124, 125. Cycle — d'Ahikar, 183; — du portefaix, 123, 125, 127; - harounien, 121, 124. Cyclope, 167. Cyéna, 144. Cyropédie, 183. Damas, 155, 165. Dames de Baghdåd (conte des), 123, 127. Damiri, 138, 139, 141, 142, 144. Date des Voyages de Sindbâd, 118\*-127. Daudet (Alphonse), 182. Dauphin secourable, 121. Décaméron, 182. Défendue (porte), 125. Defrémery, 124, 143. Deïr al Baḥrî (temple de), 162. Délices (séjour de), 124. Denis (Fernand), 138. Dankschr. d. philosoph.-histor. Klasse d. Akademie d. Wissensch. [de Vienne], 114. Dérivation des contes, 182. Désertes — îles, 168; — terres, 169. Deslongchamps, voir Loiseleur. Dévaud (Eug.), 117. Devic, 115, 117, 137, 138, 141, 142, 143, 146, 148, 162. Dévouement (conte du naufragé par), 140. Dhahabi (adh), 176. Diamants (vallée des), 161, 180. Dickens, 116.

Dieu (mention de), 160. Dignitaires du Prêtre Jean . 167. Dimichki (ad), 141, 143, 146, 161. Dimna, voir Calila. Dinar. 114. Dirhem, 114. Djabal (pierre lumineuse), 124. Djahidh (al), 124, 137, 138, 139, 149, 180, 181. Djahiz(al), 1 15 = le précédent. Djauharî (al), 142. Djawidán Khired (livre du), Djihânchâh (conte de), 148, 181. Dænitz (Martha), 180. Doûbân (conte du médecin), Dounya (conte de la princesse), 145. Dozy, 142, 155, 163, 165. Dragon, 137. Drapeau, 160. Dromadaires, 167. Ducs, 167. Dugat, 165. Dumas (Alexandre), 123, 169, 170, 182, 183. Échecs (jeu d'), 142. Écrevisse, 137. École des Langues orientales (Catalogue des livres de l'), 134. Écriture — arabe, 163; arabe d'Égypte, 127; syrienne, 176. Edition des Mille et une Nuits de Bombay, 135; — de Boûlâk, 135, 172; — de Breslau, 135; — de Calcutta, 132, 133, 147; — du Caire, 135; cf. Mille et une Nuits; Voyages.

Dieterici, 140.

#### ----- ( 189 )·c---

Éditions Langlès des Voyages, 177; cf. Voyages. Éducation du prince, 183. Effrayé (conte du tailleur), 125. Égypte, 114, 168; — Arabes d', 159; - Ayyoubites d', 127; - écriture arabe d', 127; — lin d', 165; manuscrits d', 132, 133, 135; - prononciation de l'arabe en, 166. Egyptienne (version) des Voyages, 149, 179. Eléphant, 137, 140, 160, 167; - pièce du jeu d'échecs, 142. Émeraude, 167. Émeri, 172. Empereur de Chine, 129. Enchanté (bézoard), 182. Encombrant (cadavre), 121. Encyclopédie musulmane, 125. Enfants de marins, 170. Enlèvement par oiseau, 124, 125, 141, 169. Cf. aigle, roukhkh. Enseignements condensés, 173. Envieux (conte du vizir), 172. Épinay (Franz d'), 170. Episode — de l'ambassade, 121, 137, 148\*-166; — de la baleine, 137\*-138, 169; - du portefaix, 122\*-123; - du troisième calender, 124. Épître dédicatoire de Galland, Épreuve de curiosité, 124. Épyornis, 121, 171. Ere d'Alexandre, 176. Ermitage (musée de l'), 117. Escarboucles, 167. Esclave du Sind, 162. Espagne, 165.

Étymologie du mot Sindbåd, 172\*-175, 183. Évêques, 167. Extraordinaires (voyages), 170. Fable de Circé, 126. Fagfour (Fils du Ciel), 162. Fagnan, 165. Fakhrî, 139. Fars, 115. Faths de l'écriture arabe, 163. Faucille (conte de la), 116. Faunes, 167. Fées (contes de), 126. Femmes (ruses des), 134. Ferrand, 119, 141, 145, 147, 180, 181. Field Museum, 161. Fièvre hectique, 161. Fihrist, 142, 159, 175. Fil ou Fol, pièce d'échecs, 142. Fils du Ciel, 162. Firdausi, 155. Fîroûzabâdî, 142. Fleuve — du paradis, 167; souterrain, 167. Flottante (ile), 181. Flügel, 120, 139, 142, 146. Foë (Daniel de), 168, 169. Foisonnement (loi du), 116, 121, 122, 154, 173. Fol ou fou (pièce d'échecs), 142 = Fil.Fortunes rapides, 116. Fossey, 144. France, 113, 168. Friedländer, 172. Fripier, 176. Gaillardot bey, 148, 149. Galland - manuscrits de, 127,

Nuits de, 147, 161, 169, 170, 172, 182. Galtier, 125. Ganymède, 125. Garance, 160. Gaudefroy-Demombynes, 124, 145. Gayangos, 165. Géant (épisode du), 146. Géant anthropophage, 126. Géante (tortue), 137, 138. Géants, 167. Génie et du Pêcheur (conte du), 146, 170. Génies, 122, 145. Géométrie, 175. Gibb Memorial, 173. Gids, 118. Gigantesques (oiseaux), 117; cf. roukh, simourgh. Goeje (de), 115, 118, 119, 147, 148, 149, 155, 166, 172, 173. Goldziher, 149, 155, 159. Golénischeff, 117, 132, 143. Golfe Persique, 115. Grainetier, 176. Grains de camphre, 162. Grand Boudd (idole du), 159. Grand seigneur portefaix (conte du), 123. Grande mer, 179. Grandidier, 143. Grèce ancienne, 168. Grecque (légende), 122. Griffons, 167. Guigues, 181. Gulliver, 168, 169, 183. Habal, 124. Ḥabbal (conte du), 124, 125. Habicht, 135.

Hadidiadi et les coureurs noc-

turnes (conte de), 124.

128\*-132, 149, 176\*-177;

traduction des Mille et une

- signature de, 128; -

#### ----- ( 190 )·cs---

Huart (Clément), 118, 141.

Houris, 125.

Hádjî Khalfa, 120, 139.  $H\hat{a}fdh(al)$ , 139, 141 = [Aboû-l]Faradi 'Abd ar Rahmân] ibn al Djauzî. Hamâh, 177. Hamdânî (al), 125. Hammål (surnom de), 123-125, 176; voir Haroûn, portefaix. Hammer, 172. Handasa (origine persane du mot), 175. Haneberg, 155. Haroûn, voir Aboû Moûsâ. Haroûn al Hammâl, 176. Haroûn ar Rachid (le khalife), 114, 115, 116, 120, 121, 123, 127, 129, 148, 149; - légende de, 113. Cf. ambassade, cycle. Harounien (cycle), 121, 129. Harrân, 145. Hasan (conte de), 145. Hasan de Bassorah (conte de), 125, 145. Hébraïque de Calila et Dimna (version), 174. Hectique (fièvre), 161. Heitham ibn 'Adi, 159. Hellade, 167. Hémorroïdes, 161. Herbe qui rend fou, 126. Hertel, 183. Hind, un des noms arabes de l'Inde, 173. Hind[a]bâd, nom du portefaix, 122, 123, 171-174. Hindibåd (al), autre forme du précédent, 122, 129. Hippopotames, 167. Histoire de Scharoch, 132. Historiens orientaux des Croisades, 166. Hole, 168, 174. Homère, 122, 126.

Huet (Daniel), 126. Humbert, 135. Hyènes, 167. Ibn Adhari, 165. Ibn al Athir, 123, 166. Ibn al Moubayyid, 130. Ibn al Wardi, 141, 149, 154, 155, 162, 163, 181. Ibn an Nadîm, 146. Ibn Badroûn, 149, 154, 155, Ibn Batoûtah, 143. Ibn Hayyân, 165. Ibn Isfandiyâr, 172-173. Ibn Khallikân, 142, 157, 176. Ibn Khordâdbeh, 120, 121, 145. Ibn Kouterbat, 159, 181. Ibn Miskaweih, 155. Ibn Sîdah, 142. Ibn Soulaïmân, 177. Ibn Tiktaká, 124. Idole Bouddh, 159. Ikhwân as safâ, 140. Île — de Kela, 147; — de l'ambre gris, 145; — de la mer des Zendjs, 161; - de la mer verte, 140; — de l'Inde, 145; — de Serendîb, 167; — des anthropophages, 170; — des Cloches, 147\*; — du camphre, 144\*-146, 181; — flottante, 181; - Komor, 141; - mouvante, 137; — poisson, 138; - Riha, 144. Iles — de la Sonde, 119; désertes, 168; — malaises, 143; — Wâk, 145. Imitation littéraire (lois de l'),

Sindbåd, 168\*-170, 183. Inde, 121, 159, 160, 163, 166, 172, 173, 175; île de l', 145; — livre de l', 160; — noms arabes de l', 173-175; — roi de l', 148, 150, 151, 155, 157, 159-164. Cf. Merveilles. Indes (mer des), 117, 121. India Office (manuscrit de l'), 134, 135. Indien (art), 175. Indienne (origine), 175. Indiens, 161. Influence en Occident — de l'islam, 181; — des Mille et une Nuits, 169, 170; des Voyages de Sindbâd, 119, 168. Cf. imitation. Institut français d'archéologie orientale du Caire - Bibliothèque d'Étude de l', 117; — Mémoires de l', 159. Institut Royal de France (Mémoires de l'), 119, 161. Interdiction (thème de l'), 125. Islam (influence de l'), 181. Istakhrî (al), 120. Iwân Kesrâ, 162. Jacob (Bibliophile), 146.

Jacob (Bibliophile), 146.

Java, 161.

Jean (prénom de), 166.

Jean de Capoue, 174.

Jean de Paris, 166.

Jean-Lapin, 166.

Jean Léon l'Africain, 138.

Jean, voir Prêtre.

Jeunes de Langue (traductions par les), 123.

Jeunes filles (château des), 125.

Jeunes filles (les quarante), 125.

Joannes, voir presbiter.

Joel (rabbin), 174.

181-183.

Imitations des Voyages de |

#### ----- ( 191 )·es---

John Bull, 166.

Joie des penseurs (livre intitulé la), 164.

Jones (Sir William), 142.

Journal asiatique, 114, 118, 119, 122, 124, 140, 141, 180, 181, 183.

Journal des Sçavans, 123.

Juif enrichi et pressuré, 115.

Jument battue (conte de la), 125.

Juynboll, 115.

Kaïs (îles de), 115. Kâboulistân, 161. Kâdî — arbre, 163; — bois, 181. Karabacek, 166. Kaslâne (conte de), 116. Kazwini, 139, 140, 148, 161. Keith-Falconer, 174. Kela (île), 147. Kephalonomancie, 146. Kesrá Anoûchirwán, 159, 160, 161, 166; = Chosroès.Khaïzourân mère d'Haroûn ar Rachid, 114. Khâkân, roi du Thibet, 160. Khalife — de Baghdâd, 152-155, 162, 176. Cf. Haroûn ar Rachid, Mâmoûn (al), Moustanșir billah (al); de Damas, 155, 165. Cf. Oumayyade. Khalifes abbassides (les premiers), 148. Khalwat (récit de la), 137. Khârizm, 166. Khasrawan, 165. Khâwî, 163 = kâdî?). Khayyat, 125 = tailleur. Khédiviale, voir Bibliothèque. Khorâsân, 165. King Lu Yi Siang, 180.

Kirby, 123, 169, 176. Komor (île), 141. Krehl, 165. Kremer, 114.

La Bruyère, 182. Lacroix (Paul), 146. Lagrange (Le P.), 144. Lambrecht, 134. Lammens (Le P.), 123. Lane, 140, 142, 159. Langabālūs, 147 = Nicobar. Langage (maladie du), 124. Langlès, 119, 128, 130, 131, 132, 134, 135, 144, 147, 149, 161, 174. Laurent (Achille), 171. Laufer, 161. Légende grecque, 122. Légendes — des vizirs, 182; — maritimes, 116. Leith , 142. Lenôtre, 169. Léon l'Africain, 137, 166; cf. Jean. Lestrange, 159. Lettre — de Rahmâ, 166\*; du khalife, 152\*-153, 163\*-164; — du Prêtre Jean, 166\*-168; — du roi de la Chine, 154, 156\*, 160; du roi de l'Inde, 150\*-151, 154, 155, 157\*, 159\*-161; — du roi de Serendîb, 148; - du roi du Thibet, 154, 158\*, 160. Cf. Ambassade. Lévi (Sylvain), 183, 184. Lilliput, 169. Lin d'Égypte, 165. Lion (figure de), 165. Lions blancs et rouges, 167. Lith (Van der), 115, 141. Livre — de Calila et Dimna, voir Calila; — de l'Inde,

160; - de sagesse, 155, 160; — de Sindabâd, 172, 175; — des animaux, 141; - des routes et des royaumes, 120, 133; — intitulé : Joie des penseurs et cadeau des amis, 164; — intitulé: la pureté des intelligences, 160; — intitulé : registre des pensées et jardin de la lumière des intelligences, 164. Locman, 144 = Loukmân. Loiseleur-Deslongchamps, 123, 124, 126, 127. Longpérier (A. de), 165. Louis-Philippe (chiffre de), 133. Louis XIV (armes de), 129. Loukmân, 144. Lucien, 144. Lumineuse (pierre), 124. Machuel, 135, 179. Macnaghten, 135. Madagascar, 171. Magique (anneau), 145.

Maharadja, 122. Maison d'or, 159. Major (R. H.), 117. Makkarî (al), 165. Maladie du langage, 124. Malaises (îles), 143. Mâmoûn (al), 113, 137, 148, 149, 159, 163, 164, 166, 176. Ma'n ibn 'Îsâ, 176. Mansoûr (al), 113, 114, 120. Manuel, 166. Manuscrit — de Berlin, 146; - de Galland [Mille et une Nuits], 126, 127, 176\*, 177; - de la Bibliothèque Khédiviale ou Sultanienne, 148; - de la Bibliothèque nationale [conte du prince 'Alî],

#### ----- ( 192 )----

145: - de Strasbourg, 146, 179\*; — de Tunis, 135; - de Vienne, 149, 159; cf. Sabbagh (Michel), Golénischeff, manuscrits. Manuscrits — Asselin, 133; de Galland [Sindbåd], 127, 132, 149; — de la Bibliothèque nationale [Damiri], 141; -- de la Bibliothèque nationale [Sindbåd], 119, 120, 128\*-136, 144, 147, 149; - de Langlès, 149. Marcel, 132. Mariette, 162. Marin (le), voir Simbad et Sindbåd. Marins (les), 137, 170. Maritimes — légendes, 116; - routes, 120. Martin (Henri), 128. Marwan ibn Mouhammad ibn Marwan l'Oumayyade, 165. Mas'oûdî, 114, 116, 139, 149, 154, 155, 156, 159, 162, 163, 172, 176. Maspero, 117. Massé (Henri), 179. Massignon (L.), 181. Maurepas (le comte de), 131. Maury, 117. Mehren, 146, 161. Meïmoûn (le génie), 145. Mélanges asiatiques... de Saint-Pétersbourg, 174. Mendiant repentant (conte du), 125. Ménestrels (conte des trois), 121. Mensonge puni, 167. Mer — Caspienne, 120; — de Bassorah, 133; — de Chine, 141; — des Indes, 117, 121; — des Zendjs, 161; —

la grande, 179; — le vieillard de la, 148\*; — les merveilles de la, 140; -- orientale, 133; - verte, 140. Merveilles de la mer, 140. Merveilles de l'Inde, 115, 116, 117, 137, 140, 141. Merveilleux — miroir, 167; voyages, 183. Mésopotamie, 159; — Basse, 114. Meynard (de), voir Barbier. Mikenjaku (conte de), 180. Mille et une Nuits, 116, 118, 121, 123, 124, 125, 134. 140, 169, 170, 172, 177, 182. Cf. éditions, influence, manuscrits, traduction. Minorsky, 177. Mirát az zamán, 131. Mirkhond, 155. Miroir merveilleux, 167. Moderne (recension) de Sindbåd, 139. Mohl, 155. Monarque - chinois, 160; de l'Inde, 160, 164; — du Thibet, 160. Monde musulman (le), 181. Moniteur universel (le), 119. Mou'awiyat, 159. Mouhammad (le prophète), 164. Mouhammad ibn Moukarram, 142. Mouhammad ihn Souleïmân, 114, 115. Mountasir (al), 177. Mourtadá (al), 142. Moûsâ fils de Haroûn al Hammål, 176. Moûsâ ibn Nouşaïr, 165. Moustadi billah (al), 176. Moustansir billah (al), 176, 177.

Mousta'sim (al), 124. Mou'tamid (al), 115. Moutasim (al), 137. Mouvante (île), 137. Müller (éd. du Fihrist), 142, 146. Müller (Max), 124. Musc du Thibet, 163. Musquées (chèvres), 163. Musset, 181. Nacous (ile), 147 = le suivant. Nåkoûs — île, 133, 134; -- ville, 128; cf. île des Cloches, Langabālūs, Nico-Nașr Allah ibn al Hâdjdj Ni'mat, 130. Nationale, voir Bibliothèque. Naufragé (conte du), 127. Naufragé par dévouement (conte du), 140. Naufragés (enlèvement des), 141. Naufrages, 169. Nawawi, 159. Naz Rayyar = le suivant. Nazr Ayyar, 123. Nécher [aigle], 143. Nesrokh, dieu des Assyriens, 143 = Nisrok. Nicobar, 147. Ni'mat Allah al Mansoûr le diacre, 13o. Nisrok, 143. Nocturnes (conte des coureurs), 124. Noix de coco, 160. Nöldeke, 118, 119, 155, 174, Nom de Sindbâd, 172\*-175. Noms arabes de l'Inde, 173, 174, 175.

Notices et Extraits, 126.

#### ----- ( 193 )·es---

Nour eddin et la belle Persienne (conte de), 129. Nouwaïrî, 155.

O (Marquise d'), 126. Occidentaux (romans), 119. Odyssée, 122, 168, 182. OEstrup, 125. OEuf du roukh, 139, 140, 180. OEufs — d'épvornis, 171; de roukh, 171, 180. Œuvre Salemon, 165. Oiseau (enlèvement par l'), 125. Cf. aigle, roukhkh. Oiseaux — gigantesques, 117; - les, 139, 140; - le roi des, 140; — verts, 145. Oman, 115. Onagres, 167. Ongkas, 144. Onyx, 165, 167. Opus Salomonis, 165. Or, 159, 160, 162, 163, 167. Oracle par la tête, 180. Orient — Chrétiens d', 166; - princes de l', 163. Orientale (mer), 133. Orientation des Arabes, 159. Origine indienne — de Calila et Dimna, 175; — du livre de Sindabâd, 175. 'Oumar ibn 'Abd al 'Azîz, 149, 155. 'Oumar ibn al Wardi, voir Ibn al Wardî. Oumayyade (khalife), 165. Ourkoûn, 159.

Påd, terminaison persane, 174. Palacios (Asin y), 180,181,183. Palais, 167. Paléographie arabe, 176. Palétuviers, 182.

Ouseley (Sir Gore), 115.

Bulletin, t. XX.

Pall Mall Budget, 170. Pandore (boîte de), 125. Pantchatantra, 173, 183. Panthères, 167. Papier, 163; — de Chine, 163. Papyrus de l'Ermitage, 117. Papyrus (rouleau de), 166. Parlante (tête), 145. Patriarche, 167. Paulmy (marquis de), 128. Pauvre d'Aden (le), 115. Pavet de Courteille, 181. Pays des Zendjs, 117, 141. Peau — de khâwî, 163; — de serpent, 161, 162. Pêcheur et Génie (conte du), 146, 170, 171. Pelliot (Paul), 180. Perceval (de), voir Caussin. Perdu (anneau), 122. Perle, 115, 125, 161, 166. Persan (Sage), 161. Persans, 155. Perse, 154, 155, 159, 175. Persienne (la belle), 129; cf. Nour eddin. Persique (golfe), 115. Petis de la Croix, 131. Pheng, phénix chinois, 180. Phénix, 167, 180. Phtisie (remède contre la), 161. Pichot (baron Amédée), 138. Pierre lumineuse, 124. Pierreries, 159. Pierres précieuses, 160, 162, 167. Piliers de rubis, 159. Plancy (de), voir Collin. Plis de la chair, 162. Poe (Edgar), 183. Poirier (Dom), 128. Poisson — appelé barakat, 115;

— fle, 138; — perle dans le corps d'un, 115. Poivre, 167. Pollard, 171. Polyphème, 126. Pomme d'or, 167. Poole (Stanley Lane), 166. Porte défendue, 125. Portefaix — appelé Hindbåd, 123, 128, 172; — appelé Sindbåd [ou as Sindibådh], 122, 123, 133, 172, 179; -cycle du, 123\*-125, 127; - épisode du, 122\*-125; grand seigneur, 123; rue des, 124; - sobriquet, 123, 176. Cf. Hammâl. Pount (reine de), 162. Précieuses (pierres), 160, 162, 167. Presbiter Joannes, 167. Présents — du roi de la Chine, 156; - du roi de l'Inde, 157; — du roi du Thibet, 162, 163; — royaux, 164. Cf. cadeaux. Pressuré (Juif), 115. Prêtre Jean (lettre du), 166\*-168. Prière (tapis de), 161. Prince — Camar al zaman [ou Caramaizaman |, 182; éducation du. 183. Princes de l'Orient (chef des), Princesse — Badoure, 182; — Dounyâ, 145. Prophète (le), 163. Protopapes, 167, 168. Pupille du Sage (le), 173. Pureté des intelligences (livre intitulé), 160.

Rabbin Joel, 174.

25

- dans le thème des ani-

maux reconnaissants, 121;

#### ----- ( 194 )-6:---

Rachid (ar), voir Haroûn. Radloff, 115, 148. Rahmâ, roi de l'Inde, 148, 159, 163, 166. Raphaël (Dom), 132. Recension des Voyages — égyptienne, 179; - première, 132, 133; — seconde, 132, 133, Cf. rédaction, version. Reconnaissants (thème des animaux), 121. Recueil de travaux, 117. Recueil de Voyages et Documents, 138. Rédaction moderne des Voyages, 139. Registre des pensées, etc. (livre intitulé), 164. Rehatsek, 155. Reinaud, 116, 117, 120, 131, 180. Reine, pièce du jeu d'échecs, 142. Reine de Pount (la), 162. Reinhardt, 179. Relation des voyages, 116. Remède contre la phtisie, 161. Renaudot, 127. Repentant (mendiant), 125. Revue — d'Egypte, 148; — de Paris, 119; — des Deux Mondes, 143; — des Traditions populaires, 116, 148. Rhinocéros, 146\*; — cornes de, 119, 146. Richesse (changement dans la), 121. Richthofen, 120. Riha (ile), 144. Robe en soie de Chine, 162. Robinson Crusvé, 168, 183. Roc de Sindbâd, 171, 180, 183 = roukh ou roukhkh. Rock, 182 = Rokh.

Rödiger, 142, 146. Roh. 180 = Rokh. Roi — ar Rachid, 164; — de Ceylan, 121; - de Chine, 156, 163; — de l'Inde, 148, 150, 151, 155, 157, 159, 161, 162, 163, 166; — de Perse, 155, 159; de Serendib, 121, 148; des îles du Camphre, 145; — des oiseaux, 140; — du Thibet, 159, 160, 162, 163; — pièce du jeu d'échecs, 142; - sassanide, 154; — Seïf, 146; — Sindabâd, 172; - Sindabâd et le faucon (conte du), 172. Rois, 167; — cadeaux des, 164; — de l'Inde, 155. Rokh, Roukh ou Roukhkh, 124, 125, 138\*-144, 169, 170, 180. Rokh-it [oiseau égyptien], 142. Roman d'Alexandre, 168, 182. Romans occidentaux, 119. Roncière (de la), 171. Rougemont (Louis de), 183. Roukhkh — oiseau = rokh; pièce du jeu d'échecs, 142. Rouleau de papyrus, 166. Roug, 143. Routes et royaumes (Livre des), 120, 133. Routes - maritimes, 120; terrestres, 120. Rubis, 159, 162. Rue des portefaix, 124. Rukh, 117 = Rokh. Ruse des femmes (conte de la), 134.

Sabbâgh (Michel), 132. Sabéens de Harrân, 145.

Sachau, 147.

Sachs. Gesellschaft der Wiss. (Abhandlungen der), 166. Sadiqi (Collège), 179. Sâdj (bois de), 140. Sage, 180; — de Calila et Dimna, 174; — du Kâboulistân, 161; — persan, 161; - Sindbad, 172, 173. Sagesse (livre de), 155, 160. Saïd le pauvre d'Aden, 115. Sainde Bade, 128 = Sindbåd. Saint Thomas, 168. Saksar (anthropophages de), 148. Saldjam (?) du Khorâsân, 165. Salemon (l'œuvre), 165 = Salomon. Salomon — œuvre de, 165; — table de, 165. Sandeau (Jules), 170. Sanglier, 140. Sanguinetti, 143. Saphirs, 167. Sardoines, 167. Sassanide (roi), 154. Satyres, 167. Saulcy (de), 143. Saussaye (de la), voir Chantepie. Savary, 119, 134. Schefer, 138. Schlumberger, 160. Schwally, 114. Science (la), 164. Scott, 174. Secourables (animaux), 121. Seif (conte du roi), 146. Séjour de délices, 124. Selden, 143, 146. Seldjoukides, 166. Selkirk (le matelot), 169. Selle inconnue aux Indiens, 147. Semeuse (la), 168. Sendebar, 174; cf. Sindabåd.

#### ----- ( 195 )·c+--

Serendib, 121, 129, 147, 148, 167 = Ceylan. Cf. roi. Serpents, 137, 161, 162. Servantes, 160. Seth (bois de), 167. Seyde, 131. Sibt ibn al Djauzî, 131. Siddhanta, 174. Siddhapala, 183. Siddhapati, 174. Siddhistâna, 174. Siècle (le), 170. Sigle arabe, 177. Silvestre de Sacy, 116, 139, 161, 174, 175. Simbad, 170, 182, 183 = Sindbåd. Simourgh, 139, 140, 143, 144. Simrukha, 144. Sinbad, 172 = Sounbâd. Sind, 173. Sindabâd - autre forme de Sindbâd, 129, 172, 173; — conte du roi, 172; étymologie du mot, 172; -identique à Bîdbâî, 173, 174; — livre du sage, 172, 173, 175. Sindabar, 173 = le précédent. Sindbåd --- étymologie du nom, 172\*-175; — formes du nom, 122; — le livre de, 173; — le marin, 116, 155, 172; — le portefaix, 122, 123, 133, 172, 179; — le roi, 172; — version hébraïque du livre de, 174. Voir Simbad, Sindabâd, Voyages. Sindban, 173 = le précédent. Sindhind, 174, 175. Sindhistân, 174. Sînî (aş), 1/11 = 1e Chinois. Sîrâf, 115.

Slane (de), 128, 133, 138, 141, 145, 176. Soie - de Chine, 162: - de Soûs (Suez?); — écrue, 165; — tapis de, 165. Soliman, 117. Sonde (îles de la), 119. Sotton, 179. Souleiman (table de), 165 = Salomon. Sounbad, 172, 175. Sounbâdz, 183 = le précédent. Source de la lumière, 146. Souterrain (fleuve), 167. Spitta, 124, 125. Splendeurs de l'Inde, de la Chine, du Thibet, 160. Steinschneider, 183. Strasbourg (Bibliothèque de), 136, 179, 180. Suez, 165. Sultanienne, voir Bibliothèque. Swift, 169. Syntipas, 129, 146, 173. Syrie — écriture de, 127, 176; - manuscrits venus de, 127, 149; - prononciation vulgaire de, 166. Syrienne (version), 149. Tabari, 114, 115, 159, 166, Țabaristân (tapis de), 165. Table — d'émeraude, 167; d'onyx, 165; — d'or, 163; — de Salomon [ou Souleïmân fils de Daoûd], 165. Tables de perles, 160. Tâdj al Mouloûk (conte de), 1 45. Tailleur effrayé (conte du), 125. Talisman — en cornaline, 182; - thème du, 122. Tannery, 174. Tapalapautau (conte de), 122.

Tapis — cramoisi, 165; — de perles, 159; — de prière, 161: — de soie, 165; de Tabaristân, 165; — en peau de serpent, 161. Târik, 165. Tchaturanga, 142. Teck (bois de), 140. Télémaque, 183. Temple de Deïr al Bahrî, 162. Templiers (les), 146. Temps (le), 169, 171. Tennent (Sir James Emerson), 117. Terre de camphre. 145, 146; cf. ile. Terres désertes. 169. Terrestres (routes), 120. Tête — coupée, 180; — oracle, 180; - parlante, 145. Teza, 183. Tharik, 165 = Tarik. Thibet, 159, 160, 162, 163. Cf. monarque, roi. Thibétaines (cuirasses), 162, Thibétains (boucliers), 163. Tigres, 167. Tîrca, 138. Τομάριον, 166. Topazes, 167. Tornberg, 123. Tortue géante (conte de la), 137, 138, 180. Tour, pièce du jeu d'échecs, 142: cf. rokh. Traduction — anglaise des Mille et une Nuits, 169; — de Galland, 147, 161, 169, 170, 172, 182. Traductions des Jeunes de Langues, 123. Trésor — d'Espagne, 165; de Marwan, 165.

25.

#### ----- ( 196 )···-

Trésors, 145.
Trilogie, 124.
Tripitaka chinois, 180.
Trombe, 143.
Tunis — Collège Sadiqi à,
179; — manuscrit de, 135.
Turkestan, 166.

Valgeneuse (marquis de), 123. Vallée — de Zîrâḥ, 161; des diamants, 161, 180. Vase — arabo-sicilien, 165; - de cuivre, 170. Vautours, 144. Vaux (de), voir Carra. Veidava, 174. Verne (Jules), 170, 183. Verres, 165. Version des Voyages — deuxième, 136; - égyptienne, 149; — première, 136, 161; - syrienne, 149; cf. recension, rédaction. Version hébraïque du livre de Calila et Dimna, 174. Verte (mer), 140. Verts (les oiseaux), 145. Vichnou-Sarma, 174. Vidva, 174. Vidyapati, 174. Vieillard de la mer (le), 148\*. Vienne (manuscrit de), 149, 159.

Vigouroux, 144. Vizir — conte du cinquième, 124, 125; — envieux, 172. Vizirs (légende des), 183. Vloten (Van), 115, 124. Voltaire, 169. Voyages de Sindbâd le Marin (1): - date des, 118\*-127; épisodes des, 137\*-171; influence des, 169\*-171; -Les Mille et une Nuits et les, 118\*-127; — manuscrits et éditions des, 128\*-136, 179; - recensions et versions des, 132, 133, 136, 139, 149, 161, 179. Voyages - dans la mer des Indes, 121; - extraordinaires,

170; — merveilleux, 183.

Wåk (iles), 145, 180.

Walckenaer, 117.

Walid, 165.

Wallonia, 148.

Wassaf, 115.

Wēdā-nāga, 174.

Wēda-nāka, 174.

Wēda-wāka, 174.

Wells (H. G.), 170, 183.

Westermanns illustrierte deutsche

Monats-Hefte, 180.

Westerman's Monatshefte, 146

= le précédent.

Wilken, 181.

Whittington (conte de), 116. Wright, 165. Wüstenfeld, 139, 159, 161, 176. Yahya ibn Mouhammad ibn Houbeïrat, 139. Yåkoût, 115. Yâkoûtat (conte de la princesse), 145. Ydon fleuve, 167. Yémen, 165. Zabedge [Java], 161 = le suivant. Zâbedj (montagnes de), 145. Zanedge, 161. Zanzibar, 179. Zarncke, 166, 167. Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, 118, 179. Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, 155. Zėki, 160, 161, 163, 164, 166; voir Ahmed bey, Ahmed pacha. Zendjs — mer des, 161; —

Zyhanza (conte de), 148 = Djihânchâh.

Zotenberg, 126, 127, 132,

pays des, 117, 141.

Zîrâh (vallée), 161.

133, 134.

<sup>(1)</sup> Les Voyages de Sindbad faisant le sujet même du présent mémoire, je n'indique que les principales rubriques.

# MOTS ARABES, PERSANS, HÉBREUX, ÉGYPTIEN.

الاباطيل, 147.	خاوی ( 163.	. 140 الشاهرك
. 146, ارض الكافور وعين النور	خز , 165.	
انتهى, 177.	حديث voir للخلوة.	ب 141. وسكاك
اندازه, 175.		
	ى ، 161.	, 165. طبرمي
.133 , البحر الشرق		, 166. طومار
.137 البحريون	رخ, 138, 143.	
البشبشتى, 179.	الرها , 144.	العلم 164.
, 176. بـــّار		عنقا. عنقا
بتراز, برزاز, 176.	حكاية 136; voir سفرة.	.146 عين النور
، 161 , بواسير	سمكة , 137.	
. 173, 174. بيدباي	، شنباد , سُنباد , سُنباد اسُنباد	القرض القرض القرض
	173.	, 165. قرضوی
. تنيئ , 137.	سُنبادة , 172.	قرمز , 165.
بحبي. ، ۱۵۶۰ , تهورات ، 137.	, 165. سنجردي	قصة, 136.
٥, ١٠٠٠	السندباذ السندباد بسندباد السندباد	
	122, 174, 179.	الاي , 163.
. 147 , جزيرة الناقوس	.133 ,السندباز	ارض 146; voir کافور.
	بندبای , 174.	
. 137, 181 ,حديث للخلوة	. 140. سيمورغ	147. لنكبالوس
عکایة, 136.		المسالك والمالك , 120, 133.
, 136. حكاية السفرة	.126 شارع الحالين	، 163. مغتّے
. شارع voir , الجالين	, 140. الشاة مرغ	المسالك voir الممالك.

## ----- ( 198 )·c·--

.164 , الموملين	الهندباذ الهندباد هندباد الهندباد 128.	, נסרך, 143. נשר, 143.
جزيرة 147; voir الناقوس. 128, 147. ناكوس	ار منداز, 175. مندسة, 175.	סגרבאי, 174. סגרבאר, 174. ענקים, 144.
عين voir النور	177. والسلام	<b>5 5</b> , 143.

# TABLE DES MATIÈRES.

Introduction	Pages
§ I. — La date du conte	118
§ II. — Les manuscrits de la Bibliothèque nationale	128
§ III. — Les épisodes	137
§ IV. — Le nom de Sindbåd	172
Additions et corrections	176
Index	185